

Arrêtés de prescription :
18/0255 19/0416
Arrêté de désignation :
18/0382

Intervention terrain :
du 19 août au 12 septembre 2019

OA : 0612178

Service de l'archéologie préventive
Direction de l'Aménagement
et du Patrimoine
45945 Orléans
Tel. : 02 38 25 45 45 - www.loiret.fr

Déviations de Jargeau

RD921
Tranche 4

(Loiret, Centre-Val de Loire)

Laure de Souris



et : Justin Hahn, Magali Labille, Yannick Mazeau

Table des matières

SECTION I	5		
FICHE SIGNALÉTIQUE	5	III RÉSULTATS	54
NOTICE SCIENTIFIQUE	7	III-1 LA PÉRIODE ANTIQUE ?	54
ÉTAT DU SITE	8	III-1.1 <i>Le fossé EAS9</i>	54
ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	9	III-2 LA PÉRIODE ANTIQUE OU MÉDIÉVALE ?	56
ARRÊTÉ MODIFICATIF DE PRESCRIPTION	14	III-2.1 <i>Les fossés</i>	56
ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION	17	III-2.2 <i>La fosse 13006</i>	56
PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE	19	III-3 LA PÉRIODE MODERNE	62
SECTION II	25	III-4 LA PÉRIODE CONTEMPORAINE	64
I CONTEXTE DE L'OPÉRATION	25	III-4.1 <i>Les chemins</i>	64
I-1 LOCALISATION ET CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE	25	III-4.2 <i>Les fossés et les drains agricoles</i>	64
I-2 TOPOGRAPHIE	25	III-4.3 <i>Les fosses</i>	64
I-3 CONTEXTE ET ÉTUDE GÉOLOGIQUE (ML)	27	III-5 LES STRUCTURES NON DATÉES	67
I-4 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE (AH)34	34	III-5.1 <i>Les fossés</i>	67
I-4.1 <i>La période préhistorique</i>	34	III-5.2 <i>Les fosses</i>	67
I-4.2 <i>La période antique</i>	34	III-6 LES ANOMALIES NATURELLES	71
I-4.3 <i>La période médiévale</i>	36	IV CONCLUSIONS	73
I-4.3.1 Faubourg de Jargeau	36	BIBLIOGRAPHIE	74
I-4.3.2 Le pont médiéval de Jargeau	36	SECTION III	76
I-4.3.3 Le port fluvial de Jargeau	36	VOLUME DE DOCUMENTATION	76
I-4.3.4 La maladrerie Saint-Nicolas	37	INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS	77
I-4.3.5 Des indices d'habitat rural	37	ARCHÉOLOGIQUES	77
I-4.4 <i>Les époques moderne et contemporaine</i>	37	LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)	78
I-4.4.1 Le pont suspendu de Jargeau (1832-1989)	37	LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES (EA)	93
I-4.4.2 Le château de Chenailles	37	LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES STRUCTURÉES (EAS)	96
I-4.4.3 Le Château Saint-Aignan	38	INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ISOLÉ ET	98
I-4.4.4 Une production de chaux	38	CONTENANT	99
I-4.4.5 Une coopérative laitière du XX ^e s.	38	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE	100
I-4.4.6 Des moulins et des carrières	38	INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	100
I-4.5 <i>Un aménagement non daté</i>	38	PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES	103
II ORGANISATION ET CONTRAINTES DE L'OPÉRATION	38		
II-1 MÉTHODE	38		
II-2 ENREGISTREMENT SUR LE TERRAIN	40		
II-3 LE SIG	40		
II-4 ARCHIVAGE DES DONNÉES	40		
II-5 LES FIGURES ET LES PLANS	40		

Table des figures

<i>fig. 1 – Localisation géographique.</i>	21
<i>fig. 2 – Plan des parcelles cadastrales.</i>	22
<i>fig. 3 – Localisation du tracé complet de la déviation RD921 et des zones diagnostiquées.</i>	23
<i>fig. 4 – Localisation des cours d'eau intermittents traversant l'emprise de diagnostic.</i>	24
<i>fig. 5 – Carte géologique de la Ferté Saint-Aubin et d'Orléans (feuilles XXII-20 et XXII-19 extraites de Gigout 1971 et Gigout 1969).</i>	26
<i>fig. 6 – Localisation et cotes altimétriques des logs.</i>	29
<i>fig. 7 – Transect de la tranche 4 de diagnostic réalisé à l'aide des logs synthétisés.</i>	30
<i>fig. 8 – Vues des logs 1 à 3.</i>	31
<i>fig. 9 – Vues des logs 4 à 6.</i>	32
<i>fig. 10 – Vues des logs 7 à 9.</i>	33
<i>fig. 11 – Le contexte archéologique de la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel.</i>	35
<i>fig. 12 – Emprise de la tranche 4 de diagnostic superposée au cadastre napoléonien (section A ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).</i>	39
<i>fig. 13 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 1 à 7.</i>	41
<i>fig. 14 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 8 à 13.</i>	42
<i>fig. 15 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 12 à 14.</i>	43
<i>fig. 16 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 14 à 23.</i>	44
<i>fig. 17 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 24 et 25.</i>	45
<i>fig. 18 – Plan général du diagnostic (tranchées 1 à 7).</i>	46
<i>fig. 19 – Plan général du diagnostic (tranchées 8 à 13).</i>	47
<i>fig. 20 – Plan général du diagnostic (tranchées 12 à 14).</i>	48
<i>fig. 21 – Plan général du diagnostic (tranchées 14 à 23).</i>	49
<i>fig. 22 – Plan général du diagnostic (tranchées 24 et 25).</i>	50
<i>fig. 23 – Aperçu des contraintes liées à l'opération archéologique.</i>	51
<i>fig. 24 – Plan de répartition des vestiges par période (centroïde des structures archéologiques).</i>	52
<i>fig. 25 – Plan de répartition des vestiges par fonction (centroïde des structures archéologiques).</i>	53
<i>fig. 26 – Coupes et vues du fossé EAS9.</i>	55
<i>fig. 27 – Plan et coupes des fossés antiques formant un réseau parcellaire cohérent (les coupes sont présentées à l'échelle 1/100e).</i>	57
<i>fig. 28 – Coupes et vues des fossés EAS2 (EA4007, EA5006) et EAS3 (EA5005, EA7005).</i>	58
<i>fig. 29 – Le mobilier issu du fossé EAS2 (segment EA5006).</i>	59
<i>fig. 30 – Coupes et vues du fossé EAS1 (EA4004 et EA6003).</i>	59
<i>fig. 31 – Coupe et vue du fossé 13005 et de la fosse 13006.</i>	60
<i>fig. 32 – Plan du diagnostic superposé au cadastre napoléonien (section A ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).</i>	61
<i>fig. 33 – Coupes et vues des fossés modernes.</i>	63
<i>fig. 34 – Plan montrant les chemins forestiers actuels.</i>	65
<i>fig. 35 – Vues des chemins forestiers repérés dans les tranchées de diagnostic (EA10003 et 9003).</i>	66
<i>fig. 36 – Coupe et vue du segment de fossé 4011.</i>	66
<i>fig. 37 – Coupes et vue des fossés non datés (EA7003 et EA20006).</i>	68
<i>fig. 38 – Coupes et vue des fossés non datés (EAS7).</i>	69
<i>fig. 39 – Coupes et vue des fosses non datées 15003 et 14005.</i>	70
<i>fig. 40 – Vue des anomalies naturelles.</i>	72

Section I

FICHE SIGNALÉTIQUE

LOCALISATION DE L'OPÉRATION

N° OA : 0612178
 Région : Centre
 Département : Loiret (45)
 Commune : Saint-Denis-de-l'Hôtel
 Code INSEE : 45 273
 Adresse : entre la RD921 et le chemin rural n° 1
 (chemin de la Mothe)
 Références cadastrales : AB : 7, 8p, 9, 26p, 27p,
 28p, 29p, 32, 201p, 238p, 248p, 249p, 258p,
 259p, 260p, CR n°1p (non cadastré) ; ZC 380p.

Coordonnées RGF 1993 :
 X = 634240,64 m ; Y = 6754035,90 m

Nivellement NGF :
 Altitude minimale : 114,91 m NGF
 Altitude maximale : 116,82 NGF

Propriétaire des terrains :
 Département du Loiret
 (ordonnance d'expropriation)

Protection : aucune

Ancien n° de parcelle cadastrale	Nouveau n° de parcelle cadastrale
AB7	AB262
AB8p	AB264
AB9	AB267
AB26p	AB270
AB27p	AB273
AB28p	AB276
AB29p	AB279
AB32	AB282
AB201p	AB285
AB238p	AB287, AB288
AB248p	AB290
AB249	AB292
AB258p	AB296 ; AB297
AB259p	AB300
AB260p	AB303
CR n°1 (non cadastré)	CR n°1 (non cadastré), AB294
ZB380p	ZC713

L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Arrêté de prescription n° 18/0255 en date du 15 juin 2018
 Arrêté modificatif de prescription n° 19/0416 en date du 08 juillet 2019
 Arrêté de désignation n° 18/0382 en date du 08 août 2018
 Responsable scientifique désigné : Laure de Souris
 Organisme de rattachement : Conseil départemental du Loiret
 Opérateur : SAP, Conseil départemental du Loiret
 Maître d'ouvrage : Conseil départemental du Loiret
 Nature de l'aménagement : projet de déviation routière
 Surface à diagnostiquer : 66574 m²
 Surface accessible : 65392 m²
 Surface diagnostiquée : 8635 m², soit 13 % de la surface totale
 Lieu de dépôt temporaire du mobilier archéologique : Conseil départemental du Loiret
 Dates d'intervention terrain : du 19 août 2019 au 12 septembre 2019

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Le diagnostic de la tranche 4 de la future déviation de Jargeau (RD921) a révélé la présence de vestiges datés entre la période antique et la période contemporaine. Il a également permis de poursuivre l'étude des formations sédimentaires de la terrasse quaternaire bordant le lit majeur de la Loire menée dans les tranches 2, 3 et 5.

MOTS-CLEFS

Chronologie	Structures	Mobilier	Interprétation
Protohistorique à Gallo-romain ?	Fossé : 1	terre cuite architecturale	organisation du territoire, division de l'espace
Gallo-romain ou médiéval	Fossés : 4 Fosse : 1	céramiques, terre cuite architecturale	organisation du territoire, division de l'espace
Moderne	Fossés : 5	néant	organisation du territoire, division de l'espace
Contemporain	Chemins : 2 Fossés : 3 Drains : 2 Fosses : 2	plastique, métal, terre cuite architecturale	organisation du territoire, division de l'espace, aménagement du terrain (pratiques agricoles)
Non daté	Chemin : 1 Fossés : 3 Fosses : 2	néant	occupation indéterminée

Études Annexes : néant

Programmation : 0 – Tous programmes - toutes périodes

Lieu de dépôt du mobilier archéologique : temporairement au Service d'Archéologie Préventive (Conseil départemental du Loiret)

INTERVENANTS

SUIVI SCIENTIFIQUE ET ADMINISTRATIF

- Service régional de l'archéologie : S. Révillion, conservateur régional de l'archéologie et J. Vilpoux, ingénieure en charge du département du Loiret.
- Conseil départemental du Loiret : J.-M. Morin, responsable du service de l'archéologie.

AMÉNAGEUR

Conseil départemental du Loiret

ÉQUIPE DE FOUILLE

Responsable d'opération : L. de Souris ; CD45

Techniciens : J. Hahn, Y. Mazeau ; CD45

Travaux de topographie : Société Geomexpert

Suivi administratif : Jean-Michel Morin, Isabelle Boussard, Laure de Souris ; CD45

ÉQUIPE POST-FOUILLE

Recherche documentaire et rédaction de la carte archéologique : L. de Souris et A. Hamel ; CD45

Saisie des données de terrain et inventaires : L. de Souris, M. Labille ; CD45

Réalisation des documents graphiques : M. Labille; CD45

Rédaction : L. de Souris ; CD45

Mise en forme du RFO : M. Labille ; CD45

SIG : L. de Souris ; CD45

TRAVAUX DE TERRASSEMENTS

ATPLC : 8, impasse de la Sénéchale, 36330 Le Poinçonnet.

REMERCIEMENTS

Marie-Pierre Chambon (Inrap)

	Volume	Pages	Figures dont photos
Nombre	1	107	40

NOTICE SCIENTIFIQUE

Le diagnostic réalisé à Saint-Denis-de-l'Hôtel à l'occasion de la quatrième tranche du projet de déviation routière (RD921) a mis en évidence peu de structures archéologiques, attestant que ce tronçon traverse des parcelles anciennement boisées ou en cultures – à l'instar des tranches 2, 3 et 5.

La réalisation de sondages profonds a permis d'apporter des précisions aux descriptions des formations géologiques issues des notices des cartes géologiques et de documenter les alluvions anciennes Fw. Les observations réalisées concordent avec celles d'ores et déjà effectuées à Saint-Cyr-en-Val, mais également sur d'autres points d'observation en rive droite dont Châteauneuf-sur-Loire.

La faible densité de vestiges archéologiques laisse envisager une faible fréquentation des lieux et que les parcelles étaient majoritairement des champs ou des bois.

La période protohistorique (La Tène ?) pourrait être représentée par un seul gros fossé qui peut avoir été utilisé jusqu'à la période antique (toute prudence gardée). Cependant aucun élément chronologique fiable n'a été retrouvé dans les sondages pratiqués (seulement quelques fragments de terre cuite architecturale). Cette hypothèse repose seulement sur ses dimensions, sa morphologie et son remplissage.

Trois fossés ont été interprétés comme des fossés d'un parcellaire antique ou médiéval, qui forme une parcelle d'au moins 5000 m². Aucune structure n'a été découverte en son sein. Ces vestiges pourraient appartenir à plus vaste un ensemble, dont l'habitat (au sens strict) n'est pas localisé à ce jour.

Un autre fossé et une fosse, antiques ou médiévaux, ont été mis au jour 400 m à l'est des fossés précédents.

Des fossés modernes ont pu être mis en évidence à partir de la superposition du plan du diagnostic et du cadastre napoléonien. Il s'agit de limites de parcelles et de possibles fossés bordiers de l'ancienne voie menant de Saint-Denis-de-l'Hôtel à Donnery. Certaines de ces limites sont encore visibles dans le paysage actuel.

La période contemporaine regroupe plusieurs structures liées aux pratiques agricoles actuelles (drains, collecteurs), des chemins forestiers en utilisation, des fossés et des fosses.

Quelques vestiges non datés (fossés et fosses) ont également été enregistrés.

ÉTAT DU SITE

La future déviation de Jargeau (RD921) est un projet du Département du Loiret. Elle traversera les communes de Marcilly-en-Villette, Sandillon, Jargeau, Mardié, Saint-Denis de l'Hôtel, et permettra ainsi de franchir la Loire. Ce projet, long de 15 km, a été divisé en plusieurs tranches de diagnostic selon son phasage des travaux. À ce jour, les tranches 1, 2, 3 et 5 – concernant Marcilly-en-Villette/Sandillon, Saint-Denis-de-l'Hôtel, Mardié – ont été réalisées en 2010, 2017 et 2018 (de Souris 2011).

La tranche 4, située à Saint-Denis-de-l'Hôtel sur la terrasse de Loire, est longue d'1,6 km et représente une superficie de 6,7 ha. Les parcelles concernées sont des champs et un bois qui a été défriché en juillet 2019. Certaines zones étaient inaccessibles comme les espaces d'enfouissement des réseaux (gaz, transport du gaz GRT et électricité) ou de réseaux aériens (électricité haute tension) ou les emplacements de stockage des arbres coupés.

Le niveau actuel du sol varie entre 114,91 m NGF et 116,82 NGF.

Le diagnostic s'est déroulé entre le 19 août et le 12 septembre 2019, rebouchage inclus. Vingt-cinq tranchées ont été réalisées et rebouchées sans mesure particulière à la fin de l'opération. Quarante et une entités archéologiques et treize anomalies naturelles ont été mises au jour. Parmi elles, trente-trois ont été fouillées manuellement ou sondées mécaniquement.

Les structures apparaissent en moyenne à 0,42 m, soit directement sous le niveau actuel de circulation et elles sont conservées sur une profondeur moyenne de 0,44 m. À l'exception d'un fossé (protohistorique ?) profond d'1,70 m, la plupart d'entre elles sont arasées.

ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC
n° 18/0255 du 15 JUIN 2018

ARRÊTÉ
portant prescription de diagnostic archéologique
relatif au projet de déviation routière de la route départemental 921 (RD 921) de Jargeau et de
Saint-Denis-de-l'Hotel (tranche 4)
entre la RD 921 et le chemin rural n° 1 à Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret)

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 10/0429 du 21 septembre 2010 définissant les modalités de saisine du préfet de région au titre de l'archéologie préventive relatif au projet susvisé ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2014 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 23 février 2014, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service de l'archéologie préventive du Loiret ;

Vu l'arrêté n° 17-191 du 7 septembre 2017 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre – Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 17-204 du 26 septembre 2017 portant subdélégation de signature à M. Stéphane RÉVILLION, Conservateur régional de l'archéologie, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu la circulaire (ministère de la culture DAG/SDAJ/CDJA n° 2004/025) du 24 novembre 2004 du ministère de la culture et de la communication (direction de l'architecture et du patrimoine) et du ministère de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer (direction des routes, direction des transports terrestres) relative à la concertation entre services aménageurs et services régionaux de l'archéologie et à la perception de la redevance au titre de la réalisation d'infrastructures linéaires de transports ;

Direction régionale des affaires culturelles - 6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS Cedex
Téléphone : 02 38 78 85 00 - Télécopie : 02 38 78 85 99
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Vu le dossier présenté le 17 août 2010 par le conseil général du Loiret relatif au projet de déviation de la route départementale 921 sur les communes de Darvoy, Jargeau, Marcilly-en-Villette, Mardié, Saint-Denis-de-l'Hôtel et Sandillon (Loiret), sur des terrains cadastrés selon les listes jointes au dossier, reçu à la direction régionale des affaires culturelles du Centre, service régional de l'archéologie, le 20 août 2010 ;

Vu le dossier de demande de réalisation anticipée de diagnostic en date du 18 mai 2018 déposé par le département du Loiret, représentée par son Directeur de l'ingénierie et des Infrastructures M. Pascal LENOIR, 45945 Orléans CEDEX, relatif au projet de déviation routière de la route départementale 921 (RD 921) entre les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel sur des terrains situés entre la RD 921 et le chemin rural n° 1 à Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret), cadastrés AB : 7, 8p, 9, 26p, 27p, 28p, 29p, 32, 201p, 238p, 248p, 249, 258p, 259p, 260p, CR n°1p (non cadastré) ; ZB : 80, 86p, 380p, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 18 mai 2018 ;

Considérant la situation des terrains, assiette du projet, dans le val de Loire et dans un secteur où de nombreux sites des périodes préhistorique, protohistoire, antique et médiévale sont connus, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation au projet de déviation routière de la route départementale 921 (RD 921 – Tranche 4) entre les communes de Jargeau et Saint-Denis-de-l'Hôtel sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Loiret

Commune : SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

Localisation : entre la RD 921 et le chemin rural n° 1

Cadastre : AB : 7, 8p, 9, 26p, 27p, 28p, 29p, 32, 201p, 238p, 248p, 249, 258p, 259p, 260p, CR n°1p (non cadastré) ; ZB : 80, 86p, 380p

Emprise : 77 189 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

L'emprise soumise du diagnostic est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

le diagnostic archéologique est une opération archéologique à part entière qui dépasse le cadre de la simple présence ou absence de site. Il doit permettre de préciser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges.

Il doit comprendre la mise en œuvre de moyens, d'analyses et de techniques propres à la détermination et à la compréhension du gisement exploré, en perspective d'une exploitation à long terme et d'une approche géographique plus générale.

Il doit fournir les informations nécessaires pour décider de prescriptions postérieures au diagnostic (modification de consistance du projet, fouille préventive ...) et de leurs modalités techniques.

Principes méthodologiques :

Au cours de la phase de préparation de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Les travaux éventuels de préparation à l'accessibilité des parcelles (défrichements, déboisements, démolitions ...) feront l'objet d'une concertation préalable avec le service régional de l'archéologie et l'opérateur.

Le diagnostic devra être réalisé par ouverture de tranchées linéaires continues à l'aide d'une pelle mécanique travaillant en rétro-action et munie d'un godet lisse d'une largeur de 2 m. Les tranchées sont réparties sur l'intégralité de la surface prescrite qui doit de ce fait être accessible. Le taux d'exploration doit être de 10 % minimum).

Afin d'optimiser le potentiel de mise au jour des structures, les tranchées seront implantées selon un axe de 30 à 45° par rapport à l'axe de la route départementales.

Il comprendra également la réalisation de sondages profonds (régulièrement répartis ...), qui permettront de reconnaître la stratigraphie générale et le contexte géomorphologique du site.

Afin de caractériser les vestiges mis au jour, une méthodologie d'exploration complémentaire devra être mise en œuvre, à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière, soit par :

- l'ouverture de « fenêtres » de décapage, d'une superficie significative ;
- la mise en œuvre d'un maillage de tranchées plus réduit à l'emplacement de ces zones, afin d'en définir l'extension.

Les structures archéologiques devront être identifiées par tous moyens appropriés (sondages, fouille partielle ...), afin de déterminer leur nature, leur extension spatiale, leur chronologie, leur puissance stratigraphique et leur état de conservation. Leur cote d'apparition et l'épaisseur du décapage devront être précisées, de manière à qualifier l'état de conservation du site (en mètre et en cote altimétrique NGF).

La caractérisation chronologique du site pourra être réalisée grâce à des études spécialisées (céramologie...), mais aussi par la mise en œuvre de méthodes de datation absolues (14 C, OSL, ESR, dendrochronologie...).

Le responsable d'opération fera appel, en tant que de besoin, à la participation d'archéologues et spécialistes compétents selon la nature ou la période des vestiges concernés.

Les données archéologiques seront enregistrées et restituées selon les protocoles de représentation en vigueur (plans, relevés, photographies - dont prises de vues zénithales -, relevés photogrammétriques ...). L'emprise du diagnostic ainsi que les limites des tranchées devront être géolocalisées précisément (en Lambert 93) sur un fond cadastral à une échelle lisible. Toutes les couches feront l'objet d'un enregistrement stratigraphique (US). Ce mode d'enregistrement, de traitement et d'exploitation des données stratigraphiques, sera étroitement lié à la gestion du mobilier archéologique. L'enregistrement en US devra permettre d'établir la chronologie relative de ces unités et d'élaborer le ou les diagrammes stratigraphiques, afin de produire la synthèse de la chronologie du site archéologique stratifié.

Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci devront être réalisées sous contrôle ou par l'opérateur du diagnostic archéologique, après accord du service régional de l'archéologie.

Le responsable d'opération devra prendre en considération les remarques formulées par le responsable scientifique de l'Etat dans le cadre du Contrôle Scientifique et Technique.

L'opérateur devra prendre l'attache de l'aménageur afin de procéder le cas échéant à la remise en état des terrains.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Article 3 : Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus de l'arrêté du 27 septembre 2004, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Pour mémoire, il comportera notamment un plan phasé en couleur, sur lequel seront reportés les tranchées, sondages, logs et faits testés ; l'étude des mobiliers (description, comptage et illustrations) ; les inventaires réglementaires ; une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération avec plans, relevés et photographies, destinée à une diffusion rapide, dans le bilan scientifique régional et dans les chroniques archéologiques dites « Archéologie de la France-Informations ».

Article 4 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur, le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic. L'inventaire, le classement, le conditionnement et la dévolution de ce mobilier, sont réalisés en application des articles R.541-8 à R.541-11 du livre V du code du Patrimoine, suivant l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issus des diagnostics et fouilles archéologiques, et conformément au protocole défini par le service régional de l'archéologie de la région Centre – Val-de-Loire pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise du mobilier et de la documentation scientifique issus des opérations archéologiques.

La propriété du mobilier archéologique sera établie conformément aux articles L.541-4 et L.541-5 du livre V du code du patrimoine.

Article 5 : Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif d'Orléans dans les deux mois qui suivent sa notification.

Article 6 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au Conseil départemental du Loiret (Direction de l'ingénierie et des infrastructures – Direction générale de l'aménagement et du développement) et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Fait à Orléans, le **15 JUIN 2018**

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Stéphane RÉVILLION

Destinataires :

Conseil départemental du Loiret (Direction de l'ingénierie et des infrastructures – Direction générale de l'aménagement et du développement)

Inrap



Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

Service régional de l'archéologie


Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret) "entre la RD 921 et le chemin rural n° 1"

Projet de déviation routière de la route départemental 921 (RD 921)
de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hotel (tranche 4)

Plan annexé à l'arrêté de prescription
de diagnostic archéologique n°18/0255



1:15000

 Zone objet de la prescription archéologique

Sources graphiques : SCAN express 25® - ©IGN 2013
Système de projection : Lambert 93
"reproduction interdite"

D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux / édition juin 2018

ARRÊTÉ MODIFICATIF DE PRESCRIPTION



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFÊT DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Arrêté n° 19/0416 du **08 JUIL. 2019**
portant modification de l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région :

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté n° 18.167 du 9 octobre 2018 portant délégation de signature à Monsieur Fabrice MORIO, Directeur régional des affaires culturelles du Centre-Val de Loire, notamment en matière d'administration générale ;

Vu la décision du Directeur régional des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire, en date du 16 octobre 2018, donnant subdélégation de signature à Monsieur Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie adjoint ;

Vu l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL, LOIRET, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 4)) ;

Vu le courrier en date du 24 juin 2019 du conseil départemental du Loiret, représenté par Mme Sandrine Eugène (Responsable du Service Études et Travaux), demandant suite à la modification opérationnelle du projet, la modification de l'emprise du diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie le 24 juin 2019 ;

Considérant qu'il convient de modifier l'emprise du diagnostic d'archéologie préventive prescrite par l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018.

ARRÊTE

Article 1 - l'article 1 de l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive est remplacé par les dispositions suivantes :

Article 1 :

Région : Centre - Val de Loire

Département : Loiret

Commune : Saint-Denis-de-l'Hôtel

Localisation : entre la RD 921 et le chemin rural n° 1

Cadastre : AB : 7p, 8p, 9p, 26p, 27p, 28p, 29p, 32p, 201p, 238p, 248p, 249p, 258p, 259p, 260p, CR n°1p (non cadastré) ; ZC 380p.

Emprise : 66 574 m²

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

L'emprise soumise du diagnostic est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté (annexe 1).

Article 2 - les autres dispositions de l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive demeurent inchangées.

Article 3 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Laure DE SOURIS, au Conseil départemental du Loiret et au Service d'archéologie préventive du département du Loiret.

Fait à ORLEANS, le **08 JUIL. 2019**

Pour le Préfet de la Région Centre-Val de Loire,
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie adjoint



Christian VERJUX



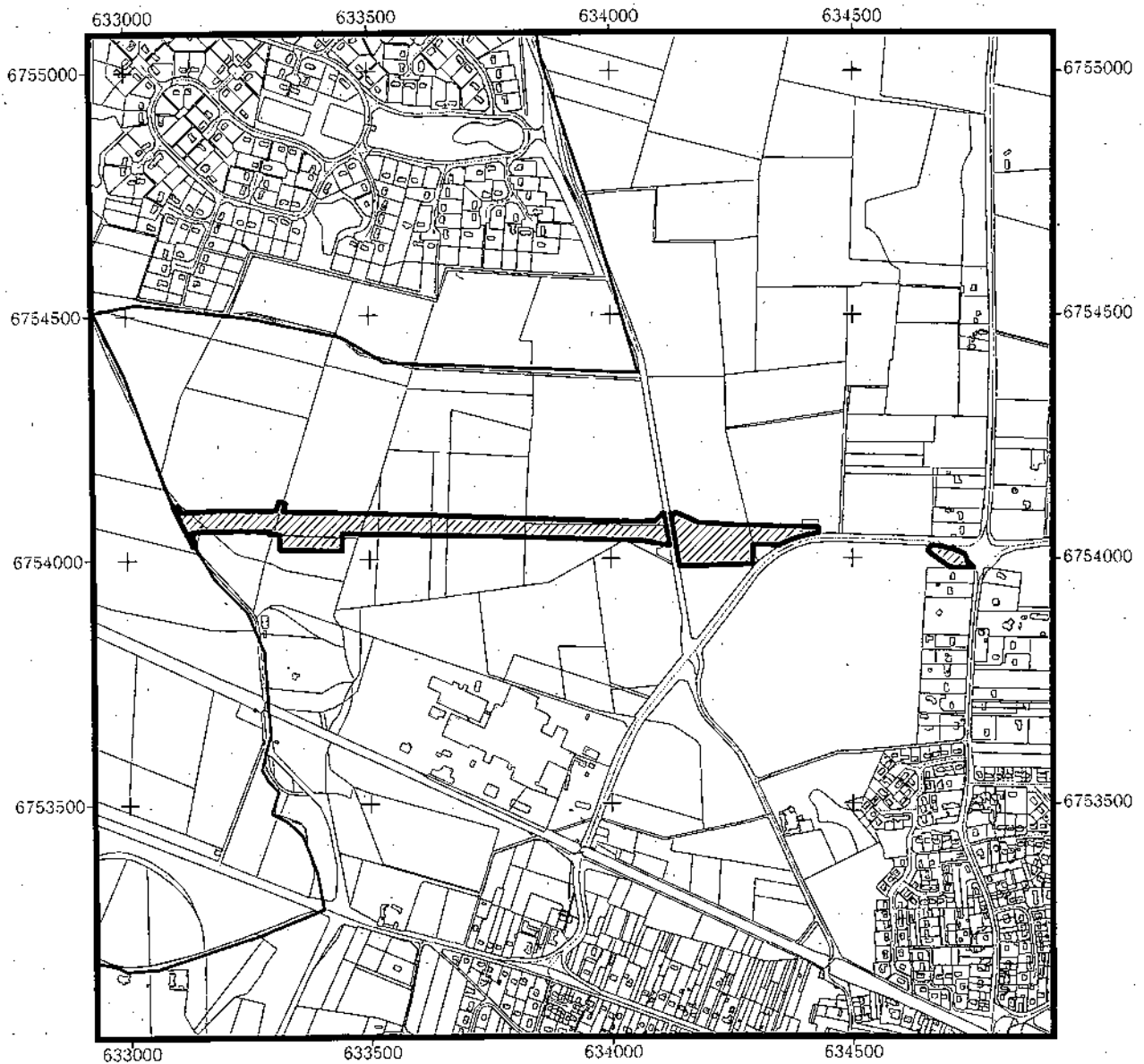
Direction régionale
des affaires culturelles
Centre-Val de Loire

Service régional de l'archéologie


Saint-Denis-de-l'Hôtel (Loiret)
"entre la RD 921 et le chemin rural n°1"

Projet de déviation routière de la RD 921
de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel (tranche 4)

Plan annexé à l'arrêté modificatif n°19/0416
de l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique
n°18/0255 du 15 juin 2018



1:12000

 Zone objet de la prescription archéologique

Sources graphiques : ©BD Parcellaire 2017
Composante parcellaire du RGE®
Système de projection : Lambert 93

Source de données : Base de données Patriarche
D.R.A.C. / S.R.A. / J. Vilpoux / édition juillet 2019

ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale des
affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Affaire suivie par :
Jocelyne VILPOUX
02 38 78 85 62

jocelyne.vilpoux@culture.gouv.fr

Références : 18/jv/ds/3136

Service d'archéologie préventive du département du
Loiret

15 Rue Etienne Vignat BP 2019
45010 ORLEANS CEDEX 01

ORLEANS, le 08/08/2018

Objet : Notification d'arrêté de désignation de responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Références : SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL (LOIRET), RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 4)
CP0452731800016
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n°18/0382 du 08/08/2018 portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive.

J'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté n°18/0382 du 08/08/2018 dont vous trouverez copie ci-joint, Madame Laure DE SOURIS a été désigné(e) en qualité de responsable scientifique du diagnostic archéologique prescrit par l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018.

Aux termes de l'article R.523-22 du code du patrimoine, le responsable scientifique est l'interlocuteur du préfet de région et le garant de la qualité scientifique de l'opération archéologique. À ce titre, il veille au respect des objectifs scientifiques de la prescription, à la mise en œuvre de votre projet d'intervention, assure la conduite effective de l'opération sur le terrain et prend les décisions relatives à l'élaboration du rapport d'opération dont il dirige la rédaction, dans les respects des normes fixées par les arrêtés des 16 et 27 septembre 2004.

Je vous invite à m'informer sans délai de toute circonstance qui pourrait remettre en cause cette désignation.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région, et par délégation
la Directrice régionale des affaires culturelles par intérim,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Christian VERJUX

Service régional de l'archéologie
6 Rue de la Manufacture 45043 ORLEANS CEDEX
Téléphone 02 38 78 85 00 - Télécopie 02 38 78 12 95
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-CENTRE-VAL-DE-LOIRE/>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Décision n° 18/0382 Du 08/08/2018
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté du 15 juin 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directrice régionale des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire à Madame Christine DIACON, directrice régionale adjointe des affaires culturelles de la région Centre-Val de Loire ; Vu l'arrêté préfectoral n° 18.115 du 2 juillet 2018 portant délégation de signature à Madame Christine DIACON, directrice régionale par intérim des affaires culturelles du Centre-Val de Loire ;

Vu l'arrêté numéro R24-2018-07-17-001 du 17 juillet 2018 portant subdélégation de signature à Monsieur Christian Verjux ;

Vu l'arrêté n° 18/0255 du 15 juin 2018 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL, LOIRET, RD 921 - déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 4)) ;

Vu l'arrêté n° 18/0347 du 23 juillet 2018 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

ARRÊTE

Article 1 - Madame Laure DE SOURIS est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 15 juin 2018 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 0612178

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles par intérim est chargé(e) de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à : Conseil départemental du Loiret, Madame Laure DE SOURIS, Service d'archéologie préventive du département du Loiret.

Fait à ORLEANS, le 08/08/2018

Pour le Préfet de Région, et par délégation
la Directrice régionale des affaires culturelles par intérim,
et par subdélégation
Le Conservateur régional de l'archéologie adjoint

Christian VERJUX

PROJET SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

Service de l'archéologie préventive
Direction de l'Aménagement et du Patrimoine

Projet scientifique d'intervention archéologique

Presc. n° 18/0255; 19/0416
Réf. projet : RD921Jarg-tr4

Commune SAINT DENIS DE L'HOTEL

cad. AB 7p, 8p, 9p, 26p, 27p, 28p, 29p, 32p, 201p, 238p,
248p, 249p, 258p, 259p, 260p CR 1 non cadastré
ZC 380p

site Déviation de la RD921 de Jargeau à
St Denis-de-l'Hôtel - entre RD921 et
chemin rural 1 à St Denis de l'Hôtel,
tranche 4

Surf. (m²) 66574 m²

Date de prescription 15/06/2018

Date réception attribution 23/07/2018

Projet envoyé le 29/06/2018

Type d'opération Rural Diag

Date demande de modification 11/07/2019

modification envoyée le 17/07/2018

Problématique scientifique

Le terrain assiette du projet, dans le val de Loire est susceptible de receler des occupations de toute période. De nombreux sites protohistoriques, antiques et médiévaux sont connus dans ce secteur et la tranche 1 de la déviation dans le lit majeur de la Loire a mis en évidence également des sites protohistoriques et du haut Moyen-âge. Il conviendra d'une part de caractériser les éventuels vestiges : datation, organisation spatiale, puissance stratigraphique, type de vestiges, degré de conservation ; d'autre part d'analyser leur implantation spatiale en regard des données géographiques et sédimentaires (substratum etc.)

Contraintes techniques

Cette tranche du projet en rive droite concerne des espaces majoritairement à vocation agricole. L'emprise de la prescription dans l'arrêté concerne aussi deux routes actives (RD411 et 424). Elles ne pourront faire l'objet de sondage dans les espaces de circulation routière. Ils se limiteront à ses abords immédiats sous réserve de la présence de réseaux actifs (électricité, gaz...)

Projet scientifique : Moyens, méthodes et techniques envisagées**Moyens prévus (en jours)**

Préparation	Encadrement		Terrain	Encadrement		Etude	Encadrement	
		0,5			16			20
	Technicien	0,5		Technicien	32		Technicien	24
	Spécialiste			Spécialiste			Spécialiste	4
	Topographe			Topographe	3		Topographe	
				pelle mécanique 20t	16,5			
				minipelle				
				camion				
			Equipe de 3 archéologues sur le terrain. Topographe : prestation externe. pelle mécanique : inclu rebouchage des tranchées. Cantonnement et véhicule(s)			provision 1000 € pour analyses. Les moyens humains de la phase terrain qui éventuellement n'auraient pas été utilisés pourront être affectés à la phase étude.		

Nbre de j/h **Préparation** 1 **Terrain** 51 **Etude** (peut être planifiée en plusieurs temps) 48

Le responsable d'opération prendra contact avec l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération et prendra connaissance des données de la carte archéologique et des opérations réalisées à proximité. Le diagnostic sera réalisé à l'aide d'une pelle mécanique munie d'un godet lisse de 2 m au minimum travaillant en rétroaction. Des extensions sous formes de fenêtres de décapage significatives ou tranchées complémentaires nécessaires à la compréhension des vestiges seront effectuées à l'emplacement des niveaux et structures archéologiques présentant une concentration ou une extension particulière. Les tranchées représenteront au moins 10% de la surface accessible au diagnostic.

Les structures feront l'objet de méthodes d'études appropriées (sondages, fouille partielle...), permettant leur délimitation spatiale et stratigraphique, leur caractérisation et leur datation. La caractérisation chronologique du site et des vestiges pourra être réalisée par des études spécialisées et par la mise en oeuvre de datation absolue (14C...). Les structures feront l'objet de relevés graphiques et photographiques et seront localisés sur plan. Leurs cotes d'apparition et l'épaisseur du décapage sera indiqué sur les relevés graphiques (coupes). L'emprise du diagnostic et

adresse postale : service archéologie préventive, Département du Loiret, 459545 Orléans

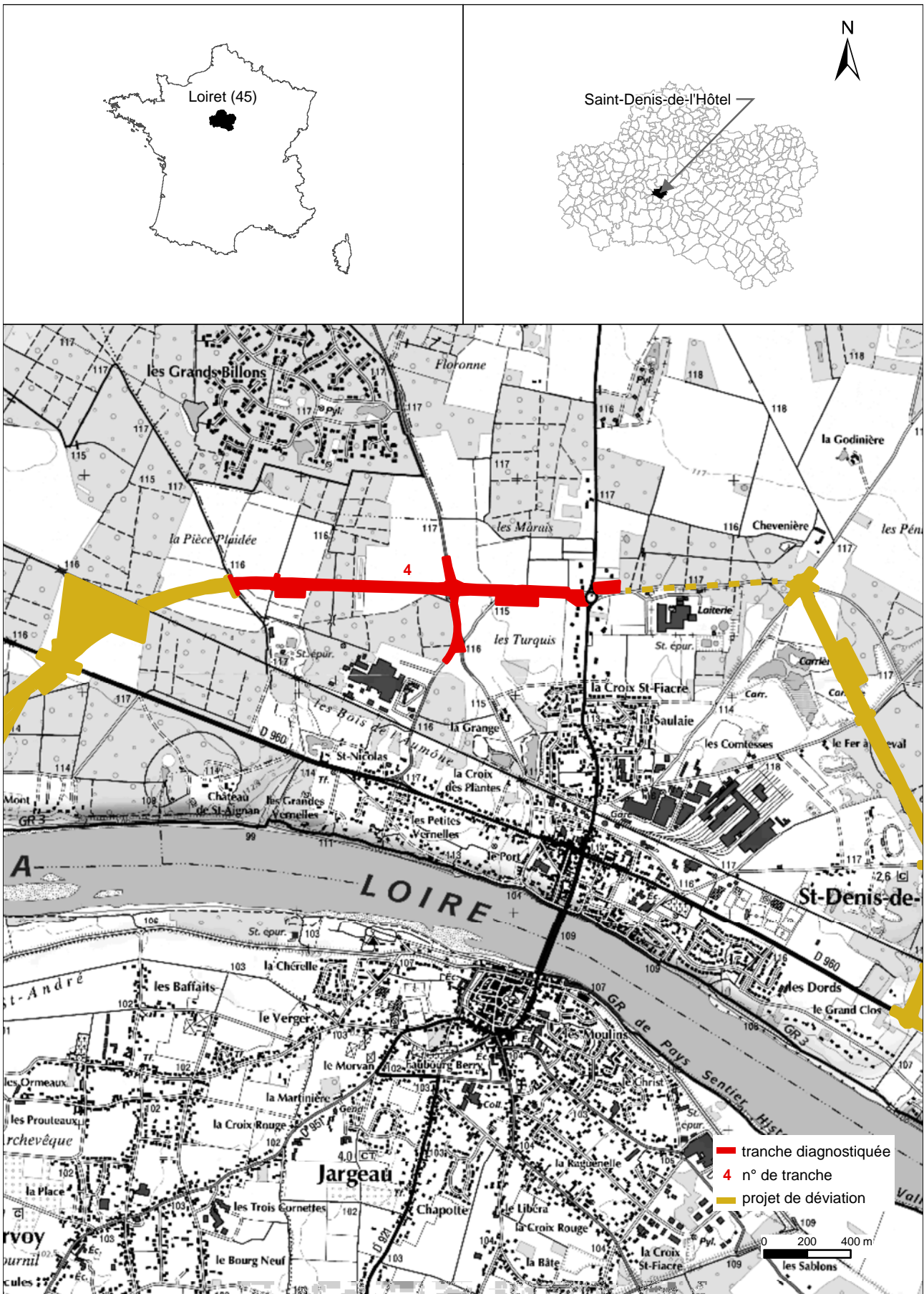
les limites des tranchées seront géolocalisées sur fond cadastral. L'enregistrement sera réalisé par unité stratigraphique et structure (base de donnée SysDA). Au terme de l'intervention de terrain et dans le cas de découvertes de structures archéologiques justifiant de mesures de protections particulières avant rebouchage, celles-ci seront réalisées après avis de l'agent du SRA chargé du suivi de l'opération sous le contrôle du service de l'archéologie départemental.

Les méthodes et moyens proposés pourront être adaptés en fonction de la réalité du terrain et en accord avec le SRA. Le rapport sera réalisé en conformité avec l'arrêté du 27 septembre 2004 réglementant les normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques. Il comportera notamment un plan phasé. Une notice scientifique sera remise en même temps que le rapport en vue de sa publication dans le bilan scientifique régional et dans les chroniques archéologiques archéologie de la France-Information

Projet scientifique d'intervention archéologique Presc. n° 18/0255; 19/0416 Réf. : RD921Jarg-tr4

adresse postale : service archéologie préventive, Département du Loiret, 459545 Orléans

Saint-Denis-de-L'Hôtel - RD921, tranche 4

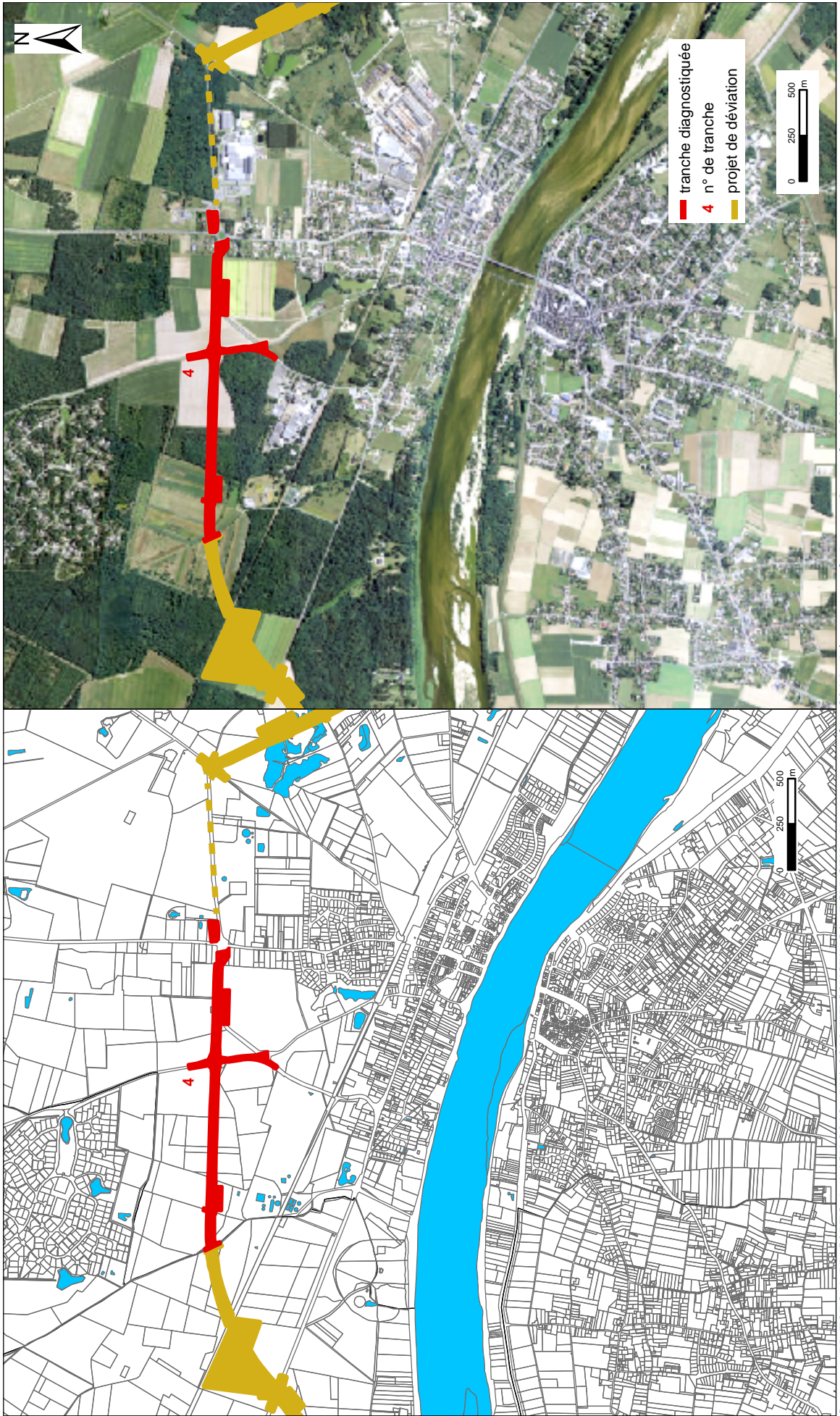


Sources : BDTOP0 © IGN 2012 - SCAN 25® ©IGN 2009 - Département du Loiret - Septembre 2018 - Reproduction interdite

fig. 1 – Localisation géographique.



Saint-Denis-de-L'Hôtel - RD921, tranche 4



Sources : BD TOPO © BD CARTO © IGN 2012 - PVA 2010 FIT CONSEIL SA - PCI DGFIP - Version septembre 2016 - Département du Loiret - Septembre 2018

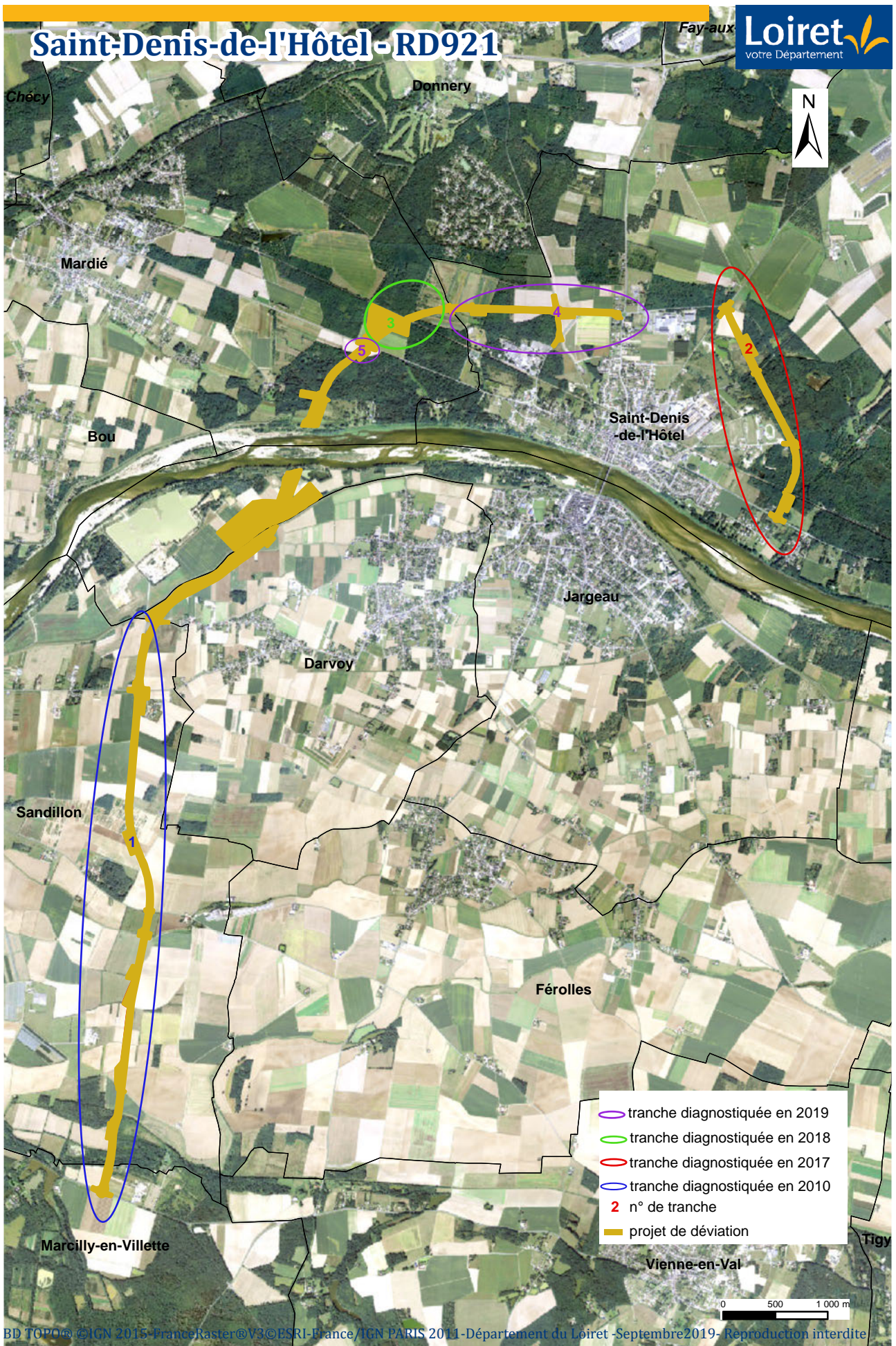
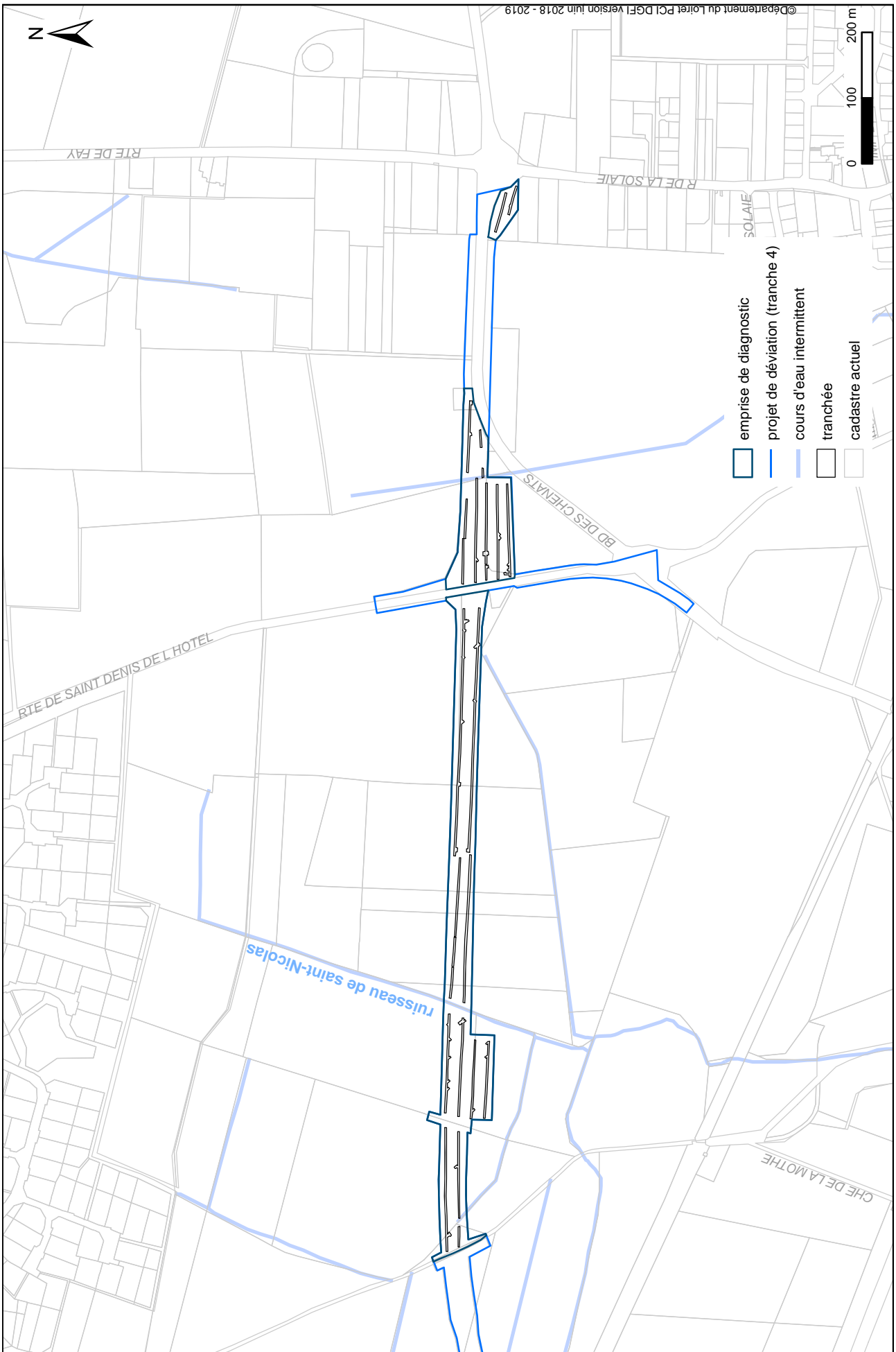


fig. 3 – Localisation du tracé complet de la déviation RD921 et des zones diagnostiquées.



24 fig. 4 – Localisation des cours d'eau intermittents traversant l'emprise de diagnostic.

Section II

I CONTEXTE DE L'OPÉRATION

La prescription archéologique fait suite au projet de construction d'une déviation routière (RD921) par la Direction de l'ingénierie et des infrastructures du Conseil départemental du Loiret. Cet axe permettra de franchir la Loire à l'ouest et au nord des communes de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Il s'agit ici de la quatrième phase de diagnostic, réalisée après la déclaration d'utilité publique (DUP) et en arrêté d'occupation temporaire (AOT), qui concerne le tronçon situé à l'ouest de la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel sur la rive droite de la Loire, entre le chemin de la Mothe (à l'ouest) et l'actuelle RD921 (à l'est). Le diagnostic a pour objectifs de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'extension spatiale, la chronologie, la puissance stratigraphique et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents dans l'emprise de la surface définie pour l'aménagement, afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.

I-1 LOCALISATION ET CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

La RD921 traverse le Val de Loire, paysage culturel inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco. Cette phase concerne le segment routier situé entre la RD921 et le chemin rural de la Mothe (CR n°1). Les caractéristiques physiques du territoire sont celles du Val de Loire, avec de faibles variations topographiques et des espaces relativement ouverts dans lesquels prédominent les surfaces boisées et les espaces agricoles. Les parcelles diagnostiquées sont situées sur la terrasse, en zone non inondable, en bordure du lit majeur de la Loire (fig. 1 et fig. 2). Il s'agit de champs cultivés et de parcelles boisées. À ce jour, se sont déroulées quatre phases de diagnostic (fig. 3) :

- la première phase, non achevée à ce jour en raison de la présence de parcelles boisées conservées en l'état, a été réalisée sur le segment traversant Marcilly-en-Villette et Sandillon en 2010 (de Souris 2011) ;
- la deuxième phase a été effectuée sur la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel, entre la RD960 (au sud) et la RD411 au nord (de Souris 2018) ;
- la troisième phase est située sur la commune de Mardié, entre la RD960 et le chemin de la Mothe (de Souris 2019) ;
- la cinquième phase s'est déroulée en juillet 2019, sur la commune de Mardié, entre la RD960 et le bois de Latingy (de Souris 2019).

I-2 TOPOGRAPHIE

Le niveau actuel du sol, relativement plat, varie entre 114,91 m NGF et 116,82 m NGF. Le point le plus bas est localisé à l'emplacement du premier bassin (à l'ouest) et dans une partie de la forêt. Le plus haut se situe à l'extrémité est de la prescription.

On constate également que l'emprise de diagnostic traverse plusieurs cours d'eau intermittents (fig. 4).



— Emprise de la tranche 4 de la déviation RD921.

— Projet déviation RD921.

Fx Alluvions anciennes de la terrasse de Tigy. Würm ancien probable. Matériaux siliceux : sables, graviers et galets.

Fw Alluvions anciennes de la terrasse de Châteauneuf et du glacis d'Olivet. Riss probable. Matériaux siliceux et argileux : argiles, sables, graviers et galets.

Fe Dépôts de versants. Würm à Holocène. Sables argileux et souvent caillouteux.

m1 Miocène inférieur, Burdigalien, Helvétien? Formation de Sologne. Faciès variés: de l'argile au sable grossier ; rare gravier dispersé.

g3 Aquitaniens. Formation de Beauce. Calcaires, marnes, meulrières.

I-3 CONTEXTE ET ÉTUDE GÉOLOGIQUE (ML)⁽¹⁾

Le futur segment routier traverse ici les alluvions anciennes de la terrasse dite de Châteauneuf et du bas du glacis d'Olivet, aussi cartographiées Fw (fig. 5 ; Gigout, Cadet 1970 ; Gigout 1977). L'âge initialement proposé pour ces alluvions anciennes est le Riss, l'équivalent du Saalien (MIS 6 à 10), mais de récents travaux de synthèse permettent d'évoquer un âge plus ancien, soit l'Elstérien (stade MIS 12) (Liard et al. 2017 ; Tissoux et al. 2017).

Les alluvions anciennes dites Fw s'étendent d'Orléans à Châteauneuf en rive droite, sur le plateau bordant la vallée de la Loire, et elles recouvrent sur une épaisseur de 6 m à 7 m les formations de Sologne, de l'Orléanais ou de la Beauce. La puissance de ces alluvions n'excède pas une dizaine de mètres, sauf dans des poches de remplissages karstiques.

D'après les définitions des notices des cartes géologiques d'Orléans et de la Ferté Saint Aubin (Berger, Desprez 1969 ; Gigout, Cadet 1970), les alluvions Fw et Fc cartographiées sur l'emprise du tracé peuvent être décrites :

- Les alluvions anciennes Fw sont constituées de sables grossiers, comprenant toutes les granulométries de l'argile aux blocs. Il s'agit d'un matériau siliceux et faiblement argileux, sans calcaire et de teinte brun rouille (quartz, silice, feldspaths et argiles). Les galets de Cristallin, bien arrondis, sont peu abondants et sont souvent pourris. La stratification est lenticulaire, formant des masses de sables caillouteux peu argileux (« sable rouge ») ou des lentilles d'argile ou de galets. Une partie provenant du remaniement de la formation de Sologne des versants, ces alluvions peuvent avoir son faciès et sa composition minéralogique.

Lorsqu'elles reposent directement sur la formation calcaire de Beauce, ou n'en sont séparées que par une faible épaisseur de formation de Sologne, il arrive que des affouillements karstiques se traduisent en surface par des gouffres, dolines etc.

La terrasse Fw est contemporaine d'un Acheuléen évolué dont de nombreuses pièces ont été découvertes dans la région d'Orléans et de Châteauneuf.

- Les dépôts de versants (Würm à Holocène ; FC) forment une pellicule argilo-sableuse et souvent caillouteuse à la base issue de la dégradation et du remaniement par ruissellement, vent et solifluxion de la surface dénudée des alluvions anciennes au Weichsélien. Peu épaisse (1 m maximum), sa puissance augmente en bas des talus qui séparent les terrasses, où elle emprunte ses matériaux aux alluvions quaternaires, à la formation de Sologne ou à celle de Beauce. La notation FC permet aussi de souligner des versants et des talwegs d'âge weichsélien probable.

- La formation de Sologne (m1) constitue un dépôt détritico-fluvial, débuté au Burdigalien et qui se poursuit jusqu'au Langhien (remplace le terme Helvétien, obsolète) durant le Miocène. Il est constitué d'un mélange en toutes proportions de sable et d'argile. Le sable est souvent grossier et, outre le quartz, il peut comprendre des grains de feldspaths et des graviers dispersés.

- La formation du Calcaire de Beauce (g3) est située sous la formation de Sologne. Il s'agit de calcaire lacustre avec des lentilles de marnes et de passées meulériisées daté de l'Aquitainien (Miocène inférieur). Cette formation n'a pas été atteinte par le diagnostic. Il est important de noter que ce calcaire est karstique et que des dépressions (fontis, dolines) ont été généralement observées. Les alluvions se déposent alors dans ces poches sur plusieurs mètres de profondeur.

(1) Ce paragraphe est extrait du rapport de la deuxième tranche de diagnostic de la déviation RD921-Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel (Liard in de Souris 2018 : 22-25).

Des précisions peuvent être apportées quant aux descriptions des formations géologiques développées précédemment et issues des notices des cartes géologiques.

Pour les alluvions Fw, la découverte récente d'un outil dans les alluvions anciennes de Saint-Cyr-en-Val dans le cadre d'un diagnostic d'archéologie préventive (Mercey 2014 ; Liard et al. 2017) confirme l'attribution chronologique du matériel lithique proposé par les auteurs de la carte d'Orléans et de la Ferté-Saint Aubin à l'Acheuléen. Cette découverte permet également d'affirmer la présence ponctuelle et circonstanciée d'outils très bien conservés mais souvent isolés, au sein des alluvions (et non pas seulement à leur surface) déposés sur des bancs de sables scellés par des apports sableux successifs non repris par l'érosion alluviale.

Par ailleurs, des travaux récents de datation par ESR des matériaux de la formation de Sologne (Tissoux et al. 2012 ; 2013) ont permis d'en préciser l'âge et d'attribuer l'âge de leur dépôt au Pléistocène inférieur, sinon au Plio-Pléistocène au plus tard et non pas au Miocène ou Pliocène comme proposé antérieurement.

Le diagnostic de ce transect a permis d'étudier les formations sédimentaires traversées par la réalisation d'un log profond tous les 200 m, en raison du temps imparti à l'opération. Neuf logs ont ainsi été réalisés (fig. 6, fig. 7 et fig. 8 à fig. 10). Chaque sondage profond a immédiatement été rebouché.

L'objectif de ces sondages et de leur étude était à la fois d'identifier les alluvions quaternaires et de les différencier de celles de formation de Sologne ou de l'Orléanais, et de relever les industries éventuellement présentes dans les alluvions sondées.

Les altitudes des logs varient entre 115,33 m NGF et 116,69 m NGF. Le toit du calcaire n'a jamais été atteint.

À cette étape, trois grandes unités ont été observées dans l'ensemble des logs (cf. fig. 7) :

- les alluvions anciennes alternant des lits sableux, sablo-graveleux et caillouteux ;
- un sable fin, plus rarement oxydé et rarement caillouteux ;
- la terre végétale (qui peut parfois comporter deux niveaux).

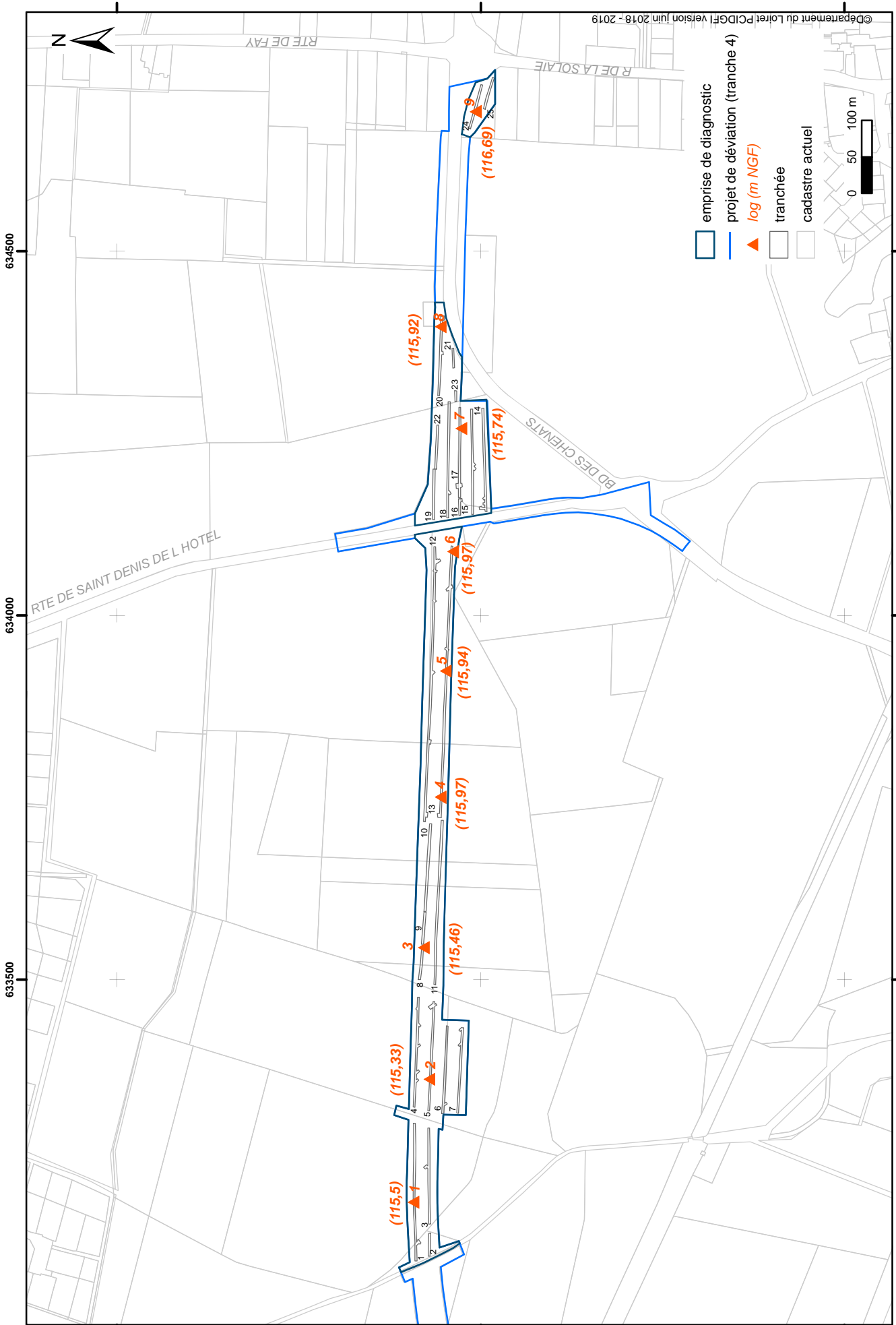
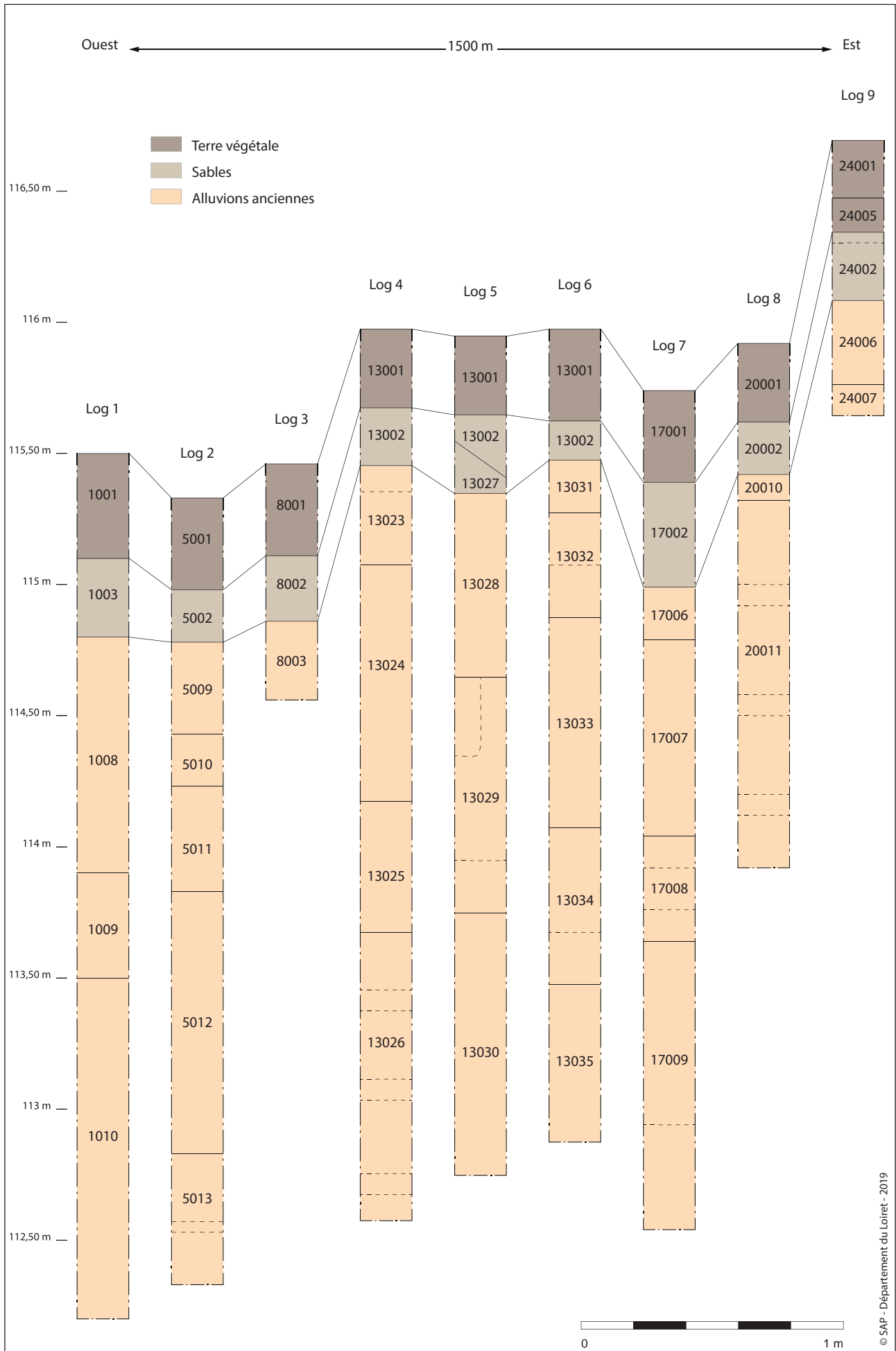


fig. 6 – Localisation et cotes altimétriques des logs.



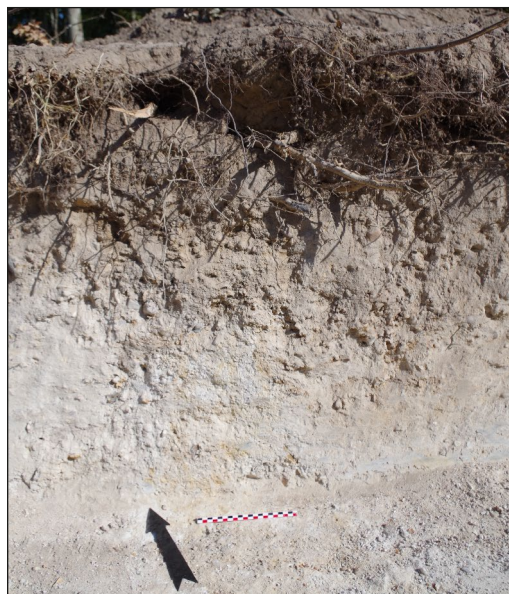
30 fig. 7 – Transect de la tranche 4 de diagnostic réalisé à l'aide des logs synthétisés.



Log 1 - vue du sondage vers le sud



Log 2 - vue du sondage vers le sud



Log 3 - vue de la berme vers le nord



Log 4 - vue du sondage vers le sud



Log 5 - vue du sondage vers le sud



Log 6 - vue du sondage vers le sud



Log 7 - vue du sondage vers le sud



Log 8 - vue du sondage vers le nord



Log 6 - vue de la berme vers le sud-ouest

I-4 CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE (AH)

L'environnement archéologique de Saint-Denis-de-l'Hôtel est mal connu. Une quinzaine de sites ou d'indices de site sont référencés, toutes périodes confondues sur la carte archéologique (fig. 11).

N°	Type d'opération	IGN	Types de vestiges	Chronologie
45 273 001 AH	construction	la Loire	fondation, pont	Moyen-Âge classique
45 273 003 AH	étude documentaire	Saint-Denis-de-l'Hôtel	village	Moyen-Âge classique
45 273 004 AH	étude documentaire	les Chevenières	habitat	Moyen-Âge classique
45 273 005 AP	inconnue	Faujuif	occupation	Paléolithique
45 273 006 AH	photo-interprétation	N.60	voie	Gallo-romain
45 273 007 AH	étude documentaire	Saint-Nicolas, Le Bois de l'Aumône	cimetière, léproserie	Moyen-Âge classique
45 273 008 AH	étude documentaire	Château de Chenailles	château non fortifié, bâtiment	Moderne
45 273 009 AH	étude documentaire	le Bourg	église, bâtiment	Moyen-Âge classique
45 273 010 AH	étude documentaire	le Port	port	Moyen-Âge classique
45 273 014 AH	étude documentaire	la Faisanderie	four, production de chaux	Contemporain
46 273 015 AH	diagnostic archéologique	Rue de la Masure	laiterie	Contemporain
45 273 902 AH	prospection aérienne	la Loire	aménagement lié à la navigation, anomalie	non daté
45 273 911 AP	inconnue	Château de Saint-Aignan	occupation	Paléolithique
45 273 912 AP	carrière, extraction	Chevenières (au sud de), les Comtesses	occupation	Paléolithique ancien
45 273 913 AH	étude documentaire	Château de Chenailles	anomalie, butte, motte castrale	Moyen-Âge
OA 0611832	diagnostic archéologique	Chenevière, les Grandes Beaugines, les Penillons, Chenailles, le Grand Clos, Clos des Chenailles, Clos de Plantes	fosse d'extraction	Gallo-romain

I-4.1 La période préhistorique

Trois indices de sites paléolithiques sont pointés sur la carte archéologique :

- quatorze éléments de type moustérien ont été trouvés hors contexte au lieu-dit Faujuif (45.273.005 AP) ;
- au lieu-dit Chenevières – Les Comtesses, de l'outillage et des éclats de silex datés du Paléolithique ancien à moyen retrouvés hors stratigraphie suggèrent que ce secteur est fréquenté à cette période (45. 273.912 AP) ;
- un probable couteau et une armature en silex, aujourd'hui disparus, ont été recensés au XIX^e s. au Château de Saint-Aignan. Leur datation précise est inconnue (45.273.911 AP ; de Beaucorps 1872 : 324-328).

I-4.2 La période antique

La période antique de Saint-Denis-de-l'Hôtel est très mal identifiée.

La voie antique *Cenabum*-Orléans / *Augustodunum*-Autun traverse la commune d'ouest en est en longeant la Loire au nord (45.273.006 AH ; (Soyer 1971). Son tracé exact n'est pas connu, mais il est très probable qu'il corresponde à l'actuelle départementale RD960.

Au lieu-dit Quatre Vents, un ensemble de structures (fossés et de fosses) datées du Haut-Empire a été mis en évidence lors d'un diagnostic. Il semblerait que ces vestiges matérialisent les abords d'une occupation plus vaste située hors emprise (site non enregistré dans Patriarce ; Massat 2002).

Le diagnostic de la tranche 2 de la déviation RD921 a permis de mettre au jour une fosse d'extraction de sable et d'argile datée du I^{er} s. ap. J.-C., ainsi que quelques fragments de céramique et de terre cuite architecturale en position secondaire (de Souris 2018 : 33-34).

Opérations archéologiques - commune de Saint-Denis-de-L'Hôtel

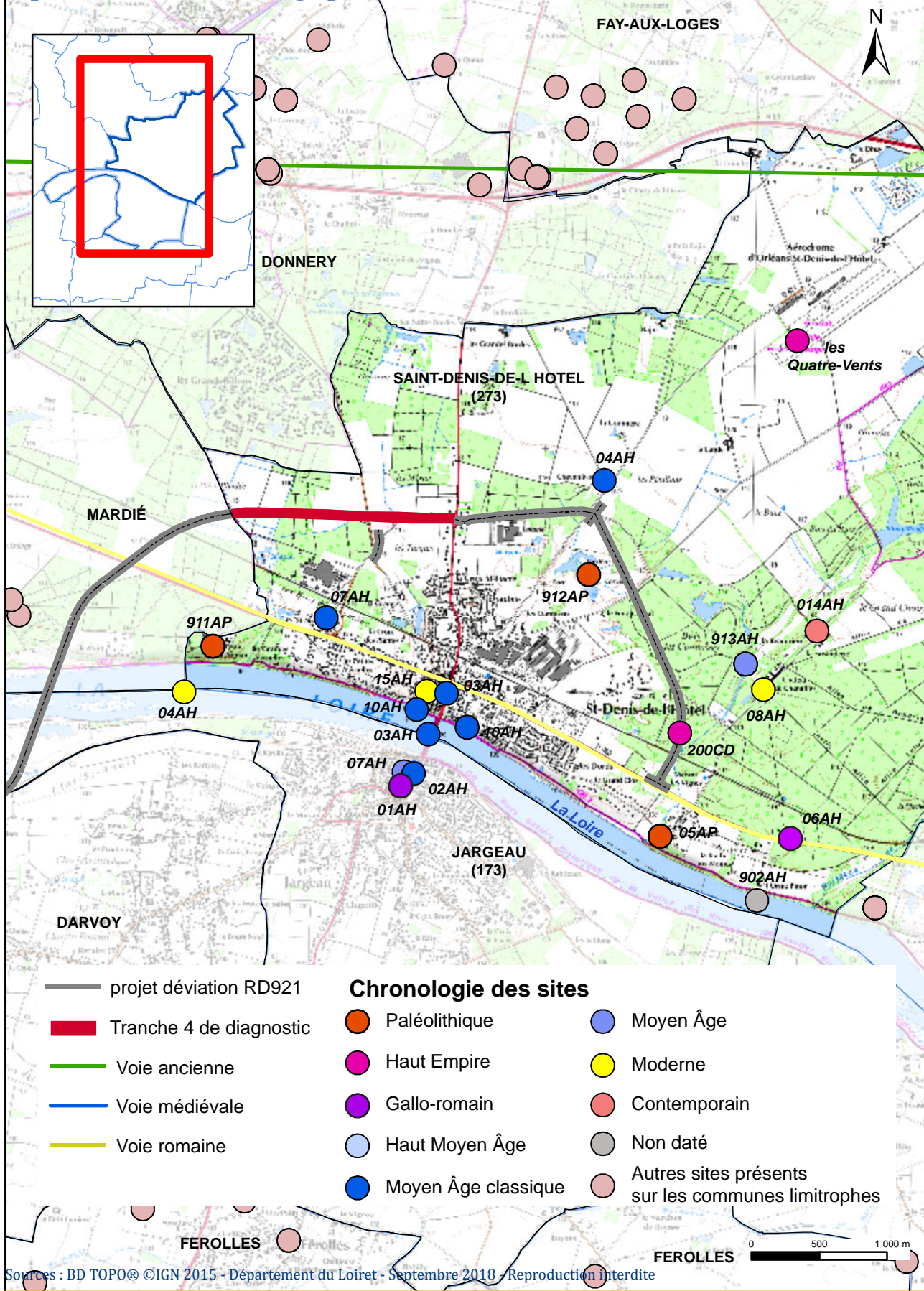


fig. 11 – Le contexte archéologique de la commune de Saint-Denis-de-L'Hôtel.

I-4.3 La période médiévale

La période médiévale est relativement mieux appréhendée entre autres grâce au dépouillement des sources au début du XX^e s. (Soyer 1979 : 519-520).

I-4.3.1 Faubourg de Jargeau

Saint-Denis-de-l'Hôtel est une création médiévale (45.273.003 AH). Situé sur la rive droite de la Loire, il s'agit jusqu'au XVIII^e s. d'un faubourg de Jargeau⁽¹⁾, qui est localisé sur la rive opposée. Résultant de la construction d'un pont permettant le franchissement de la Loire et d'un port fluvial, il se développe autour d'un lieu d'hospitalité dédié à Saint-Denis et relevant du chapitre de Saint-Vrain de Jargeau. La première mention de ce lieu, *Sanctus Dionisius de Hospitio supra Ligerim*, date de 1216 dans les archives du chapitre de Saint-Vrain de Jargeau. Le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans et les pouillés de Sens l'évoquent également, respectivement, en 1258 et en 1369/1370, *Hospicium juxta Jargolium*. Il ne reste aucun vestige de cet établissement. Il devait très probablement se situer au centre du bourg actuel à proximité de l'église paroissiale qui date XVII^e s. (45.273.009 AH).

I-4.3.2 Le pont médiéval de Jargeau

En l'état des connaissances, le premier pont permettant de franchir la Loire au niveau de Jargeau n'est construit qu'au début du XIII^e s. Il n'existe aucune preuve écrite ou archéologique indiquant l'existence d'un ouvrage permettant de traverser le fleuve avant cette date (pont ou gué).

Mentionné pour la première fois dans les chroniques des évêques d'Auxerre, le pont médiéval de Jargeau est très probablement construit entre 1207 et 1221 à l'initiative de l'évêque d'Orléans, Manassès de Seignelay (45.173.003 AH / 45.273.001 AH ; (Mesqui 1991 : 8). Il est utilisé jusqu'à son effondrement complet en 1790 (Mesqui 1991 : 13). Les archives comptables et notariées conservées permettent de retracer les multiples interventions de réfections entreprises durant cette période (Mesqui 1991 : 8-12).

Jusqu'à la fin du XVII^e s., le pont est constitué de dix-neuf arches en arc brisé de 11 m d'ouverture en moyenne. Il mesure 210 m de long. Les piles font en moyenne 6,30 m d'épaisseur (Mesqui 1991 : 18). D'après deux gravures du début du XVII^e s., trois portes fortifiées commandent sa traversée (Mesqui 1991 : 15).

En 1987, une fouille de sauvetage urgent a été réalisée sur les ruines de cet édifice menacées par la construction du pont actuel. Elle a permis d'obtenir de nombreuses informations sur les matériaux et les techniques de constructions mis en œuvre lors de sa construction et au cours de ses nombreuses réfections (Mesqui 1991 : 20-39).

I-4.3.3 Le port fluvial de Jargeau

Les premières mentions relatives au port fluvial aménagé sur la rive droite du fleuve datent du XIII^e s. (45.273.010 AH ; Castanet 2008 : 355). Il y transite de grandes quantités de bois, de vin et de vinaigre. Il est encore partiellement perceptible sur certaines photographies aériennes.

(1) Le bourg médiéval de Jargeau se développe très probablement à partir d'un monastère dont la première mention, *monasterium Sanctae Crucis Gargogilensis*, date de 938 dans le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans (Soyer 1979 : 45). En 1154, l'évêque d'Orléans, Manassès de Garlande, fonde le chapitre de Saint-Vrain. En 1201, Philippe Auguste s'arroge la ville sous conditions (Boutet de Monvel 1875 : 227-295 ; Mesqui 1991 : 3-8).

I-4.3.4 La maladrerie Saint-Nicolas

L'abbé Patron signale dans son dictionnaire des communes du Loiret, l'existence d'une maladrerie, dite de Saint-Nicolas, à Mardié (Patron 1991 : 329). Cet établissement religieux, dont il ne reste aucune trace, se situerait sur la commune de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Il aurait été aménagé immédiatement au nord de la voie Mardié – Saint-Denis-de-l'Hôtel à environ 1 km à l'ouest du bourg actuel de Saint-Denis-de-l'Hôtel (45.273.007 AH).

Détruite à la fin du Moyen-Âge, il ne reste aucun vestige de cette léproserie.

I-4.3.5 Des indices d'habitat rural

L'environnement rural de Saint-Denis-de-l'Hôtel à l'époque médiévale est très mal connu. Deux sites potentiels sont répertoriés sur la carte archéologique, le premier au château de Chenailles où une motte castrale est envisagée (45.273.913 AH) et le second au lieu-dit Les Chenevières où un habitat du Moyen-Âge classique est très probable (45.273.004 AH). La motte castrale se situerait à environ 200 m du château de Chenailles actuel, 2 km au nord-est du faubourg médiéval. Le tracé de la nouvelle déviation passe à 550 m à l'ouest de son emplacement supposé. L'habitat médiéval des Chenevières se situe à moins de 2 km au nord-nord-est du faubourg. Il est mentionné dans le cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans en 1079-1080, *Terra que dicitur Cannaveria*.

I-4.4 Les époques moderne et contemporaine

L'histoire de Saint-Denis-de-l'Hôtel pour les Temps modernes est relativement peu connue. Les données sont disparates et les nouveaux sites sont rares et peu d'articles ont été publiés. Les occupations précédentes semblent perdurer malgré les vicissitudes des guerres de Religion puis les deux guerres mondiales.

Concernant les terrains diagnostiqués, le cadastre napoléonien (section A, 1813, conservé aux Archives Départementales du Loiret) montre qu'il s'agit de terres cultivées (fig. 12).

I-4.4.1 Le pont suspendu de Jargeau (1832-1989)

Le pont médiéval à moderne de Jargeau s'écroule définitivement en 1790 (Mesqui 1991 : 13). Un nouvel ouvrage est construit en 1832 à quelques mètres à l'ouest des ruines des piles du pont antérieur. La tête de ce nouveau pont, rive droite (côté Saint-Denis-de-l'Hôtel) reste toutefois au même emplacement que la tête du pont antérieur. La tête de pont rive gauche se situe à une cinquantaine de mètres en aval. Il est utilisé jusqu'en 1988, date d'inauguration du pont actuel aménagé quelques mètres en amont.

I-4.4.2 Le château de Chenailles

Deux articles retraçant l'histoire du château de Chenailles ont été publiés dans les bulletins de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais (45.273.008 AH ; Basseville 1861 : 420-431 ; Baguenault de Puchesse 1911 : 102-106). Ce domaine est constitué par rachats successifs à différents propriétaires d'une petite métairie en indivision par Geoffroy Vallée, grenetier au grenier à sel de Gien au début du XVI^e s. Il obtient le titre de Seigneur de Chenailles. L'actuel château ne semble avoir été construit toutefois qu'au début du XVII^e s. par Robert Miron, époux de Marie Vallée, un des héritiers de Geoffroy de Vallée. Ultérieurement, François Vallée aurait embelli le domaine en faisant appel entre autres à Lenôtre (jardin et parc forestier). À partir de la fin du XVII^e s., le domaine change régulièrement de propriétaire.

I-4.4.3 Le Château Saint-Aignan

Le château et le parc de Saint-Aignan ont été construits sur les plans de l'architecte parisien Clément Parent pour la famille Seurrat de Loynes de Morette à la fin du XIX^e s. (Patron 1991 : 309, pas de numéro de site Patriarche). Aménagé sur la première terrasse alluviale, il domine la Loire. Il semble n'avoir été précédé par aucune construction. Les terrains sur lesquels il est bâti appartenaient probablement jusqu'à la Révolution au domaine de Latingy (45.194.006 AH ; Mardié).

I-4.4.4 Une production de chaux

Au lieu-dit La Faisanderie, la carte archéologique mentionne la présence de fours à chaux contemporains (45.273.014 AH).

I-4.4.5 Une coopérative laitière du XX^e s.

L'opération de diagnostic réalisée au 45, rue de la Masure a mis en évidence les restes d'une laiterie, composée de plusieurs bâtiments, d'un collectif d'éleveurs-producteur de lait. Créée en 1909, elle perdure tout au long du XX^e s. (45.273.015 AH ; Rivoire 2013).

I-4.4.6 Des moulins et des carrières

Des indices de sites et des toponymes (le Grand Clos) évoquent aussi des exploitations de matériaux (glaise, pierre). Quatre moulins à vent sont attestés au XIX^e s. sur la commune (les Comtesses).

I-4.5 Un aménagement non daté

Un aménagement de Loire de nature indéterminée, possiblement lié à la navigation ou à la pêche, est indiqué par la carte archéologique au lieu-dit l'Orme de Pinon (45.273.902 AH).

II ORGANISATION ET CONTRAINTES DE L'OPÉRATION

II-1 MÉTHODE

Les tranchées et les extensions ont été ouvertes en rétro-action à l'aide d'une pelle mécanique hydraulique munie d'un godet lisse et inclinable de 2,40 m de large. Vingt-cinq tranchées, trente-trois extensions, trente-deux sondages et neuf logs ont été réalisés. La majorité des structures ont été fouillées par moitié manuellement ou mécaniquement. Pour des raisons pratiques de mise en page, cinq plans indiquent les cotes altimétriques hautes et basses des tranchées (fig. 13 à fig. 17) et cinq autres figures sont des plans généraux (fig. 18 à fig. 22).

Diverses contraintes techniques ont affecté le déroulement de l'opération (fig. 23) :

- la forte sécheresse des terrains a rendu difficile le décapage ainsi que le repérage des structures ;
- le diagnostic a été conduit en co-activité avec l'entreprise chargée de poser les barrières de protection des amphibiens, après l'accord d'un écologue ;
- dans les parcelles boisées (AB0270 en partie, AB0273, AB0276, AB0279), les nombreuses grosses souches et racines ont gêné le décapage, impliquant un décalage vers le sud de la tranchée 11 ;

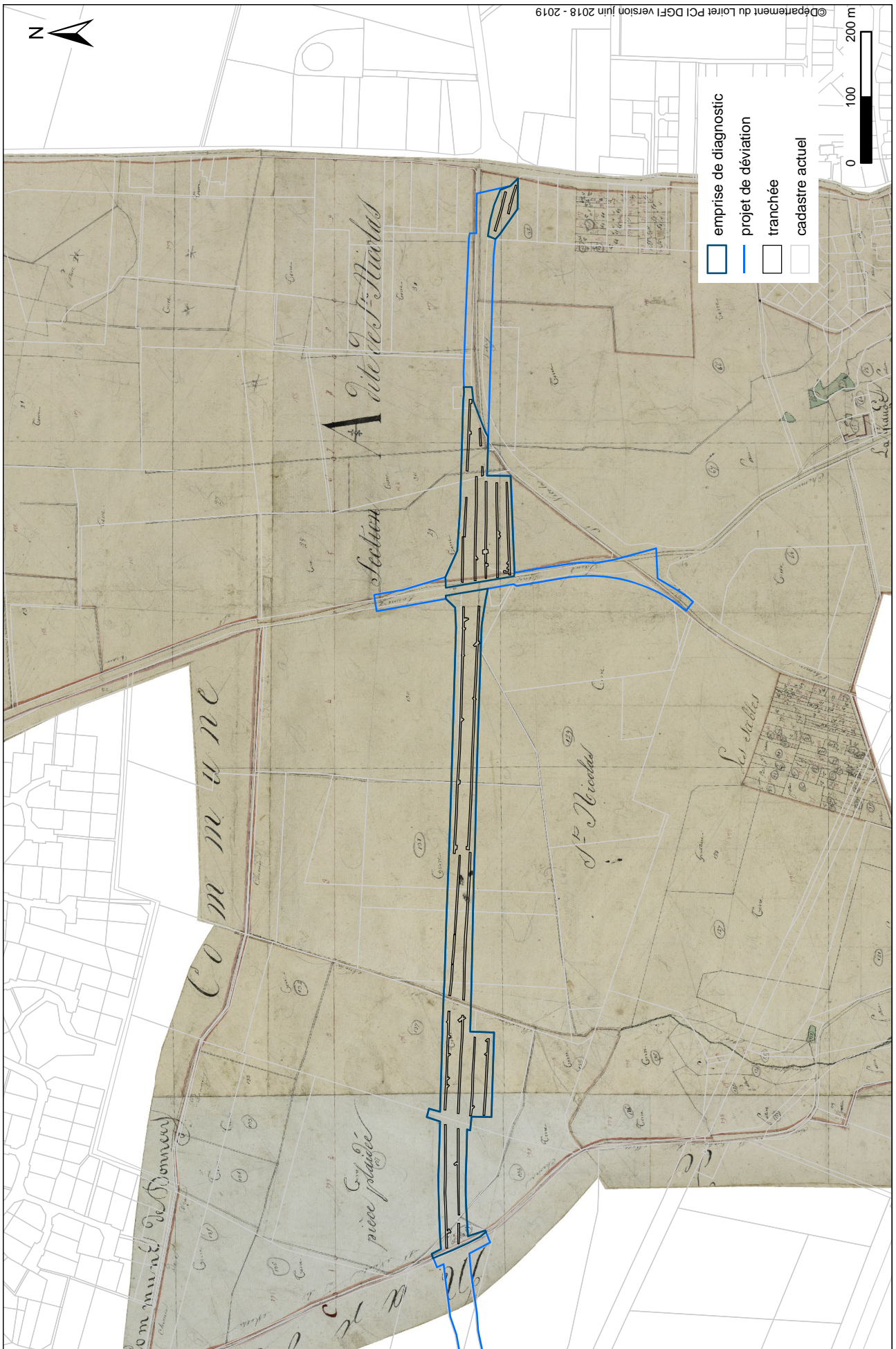


fig. 12 – Emprise de la tranche 4 de diagnostic superposée au cadastre napoléonien (section A ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).

- le stockage, pour séchage, des arbres coupés sur l'emprise de diagnostic de part et d'autre de la RD424 ;
- la présence d'un réseau électrique de haute tension aérien ;
- la limite est de l'emprise du diagnostic archéologique n'était pas matérialisée au niveau de la RD411 (boulevard des Chenats, entre la borne 1195 et 1196), ni le long de la RD411 et RD921 dans le rond-point actuel (boulevard des Chenats/rue de la Solaie).

II-2 ENREGISTREMENT SUR LE TERRAIN

L'enregistrement est fondé sur l'unité stratigraphique, pouvant être regroupée en entités archéologiques (EA, EAS) et en entités spatiales (ES, ESS). Ces entités sont celles définies par D. Arroyo-Bishop dans la seconde moitié des années 1990 pour le développement de la base de données Archéodata (initialement développée dans le cadre de l'ATP archives de fouilles du Ministère de la Culture), puis repris dans la base de données SysDA développée par D. Joly (ville de Chartres), base créée également dans le cadre de cette ATP dans le courant des années 1980.

Il a été effectué de manière continue sur l'ensemble des tranchées. Les unités stratigraphiques (US) sont numérotées de 1001 à n en tranchée 1, 2001 à n en tranchée 2, etc., les entités archéologiques (EA) de 1001 à n, 2001 à n... Les regroupements d'EA (entité archéologique structurée, EAS) sont enregistrés de 1 à n, de même que les regroupements d'EAS (entités spatiales, ES). Dans le texte, le plus généralement, les abréviations ne sont pas précisées.

II-3 LE SIG

Sur le terrain, les relevés topographiques ont été effectués par la société Geomexpert à l'aide d'un GPS réseau fonctionnant avec une mire (précision d'1 cm). Les données ont été enregistrées en Lambert RGF 1993 et ont été traitées en SIG par L. de Souris (CD45).

La structuration des données dépend du système mis en place au sein du Conseil Départemental du Loiret. L'objectif est de faciliter les requêtes et d'automatiser les analyses spatiales. Ainsi, l'ensemble des levés topographiques ont été combinés en un seul fichier d'emprise, d'EA, d'EAS, d'ES, de coupes, etc. afin de pouvoir exploiter les données sous forme de géodatabases.

II-4 ARCHIVAGE DES DONNÉES

Les fiches d'unités stratigraphiques et d'entités archéologiques ainsi que tous les documents complémentaires (clichés, minutes de terrain...) ont été informatisés dans la base de données SysDA. Les inventaires sont présentés dans la section 3.

Le mobilier et la documentation de terrain sont conservés provisoirement au Service Archéologie Préventive du Loiret (Cité administrative Coligny, 131, rue du faubourg Banner, Bâtiment A1, 45000 Orléans) avant versement à la DRAC-SRA.

II-5 LES FIGURES ET LES PLANS

Les figures du rapport, réalisées à partir des minutes de terrain et des levés topographiques traités dans le SIG, ont été réalisées à des échelles permettant une mise en page en A4 ou A3. Les échelles choisies sont majoritairement le 1/20^e, 1/50^e, 1/100^e, 1/200^e. D'autres échelles plus petites ont été également employées en raison des contraintes de mise en page et pour les vignettes.

Sur les planches, les parties non fouillées des structures apparaissent en grisé.

Par ailleurs, seules les structures contemporaines d'une même phase sont présentes sur les illustrations. Les structures antérieures ou postérieures apparaissent seulement lorsque cela s'avère nécessaire à la compréhension des plans, ainsi que sur les plans généraux.

633250

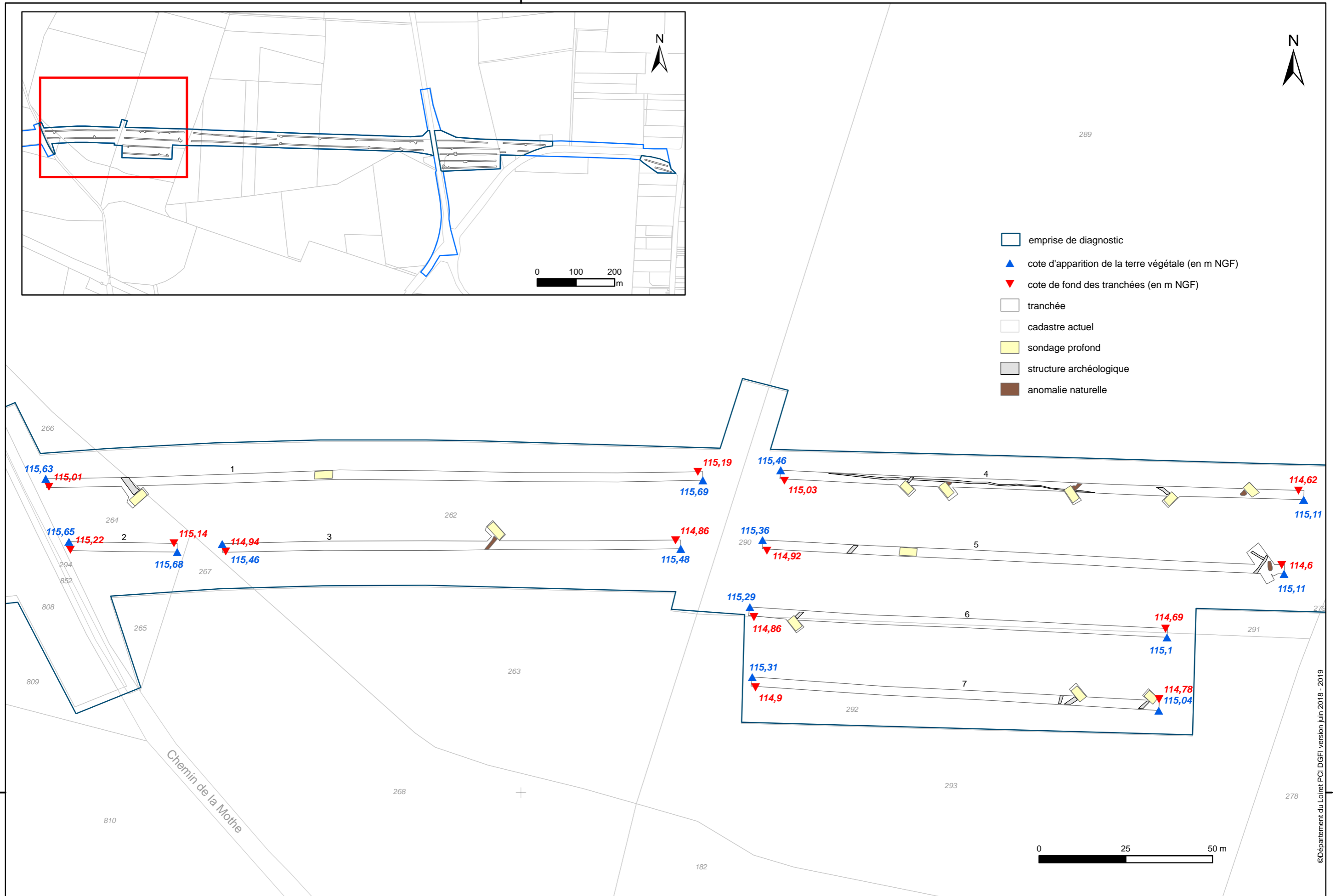
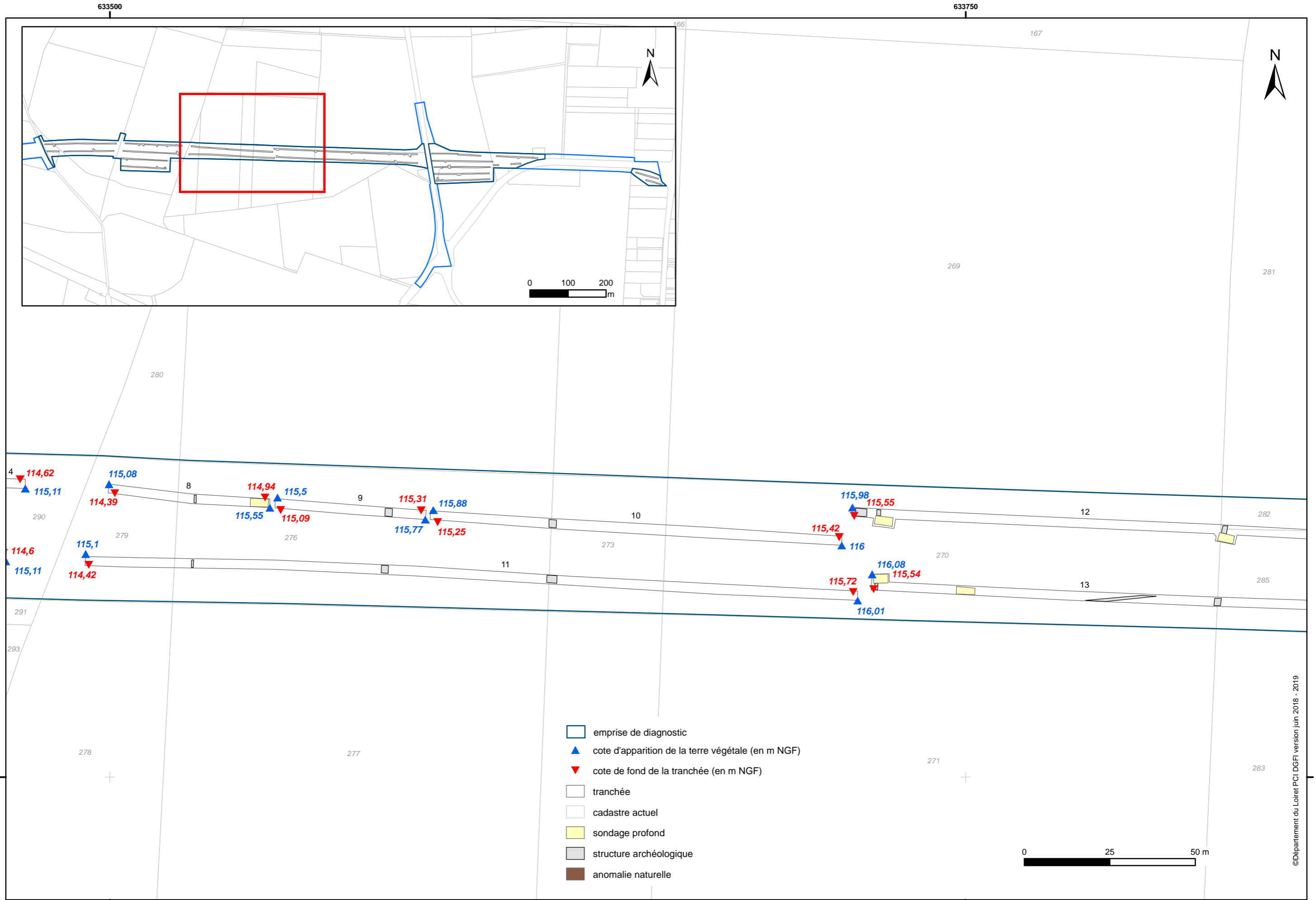


fig. 13 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 1 à 7.



42 fig. 14 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 8 à 13.

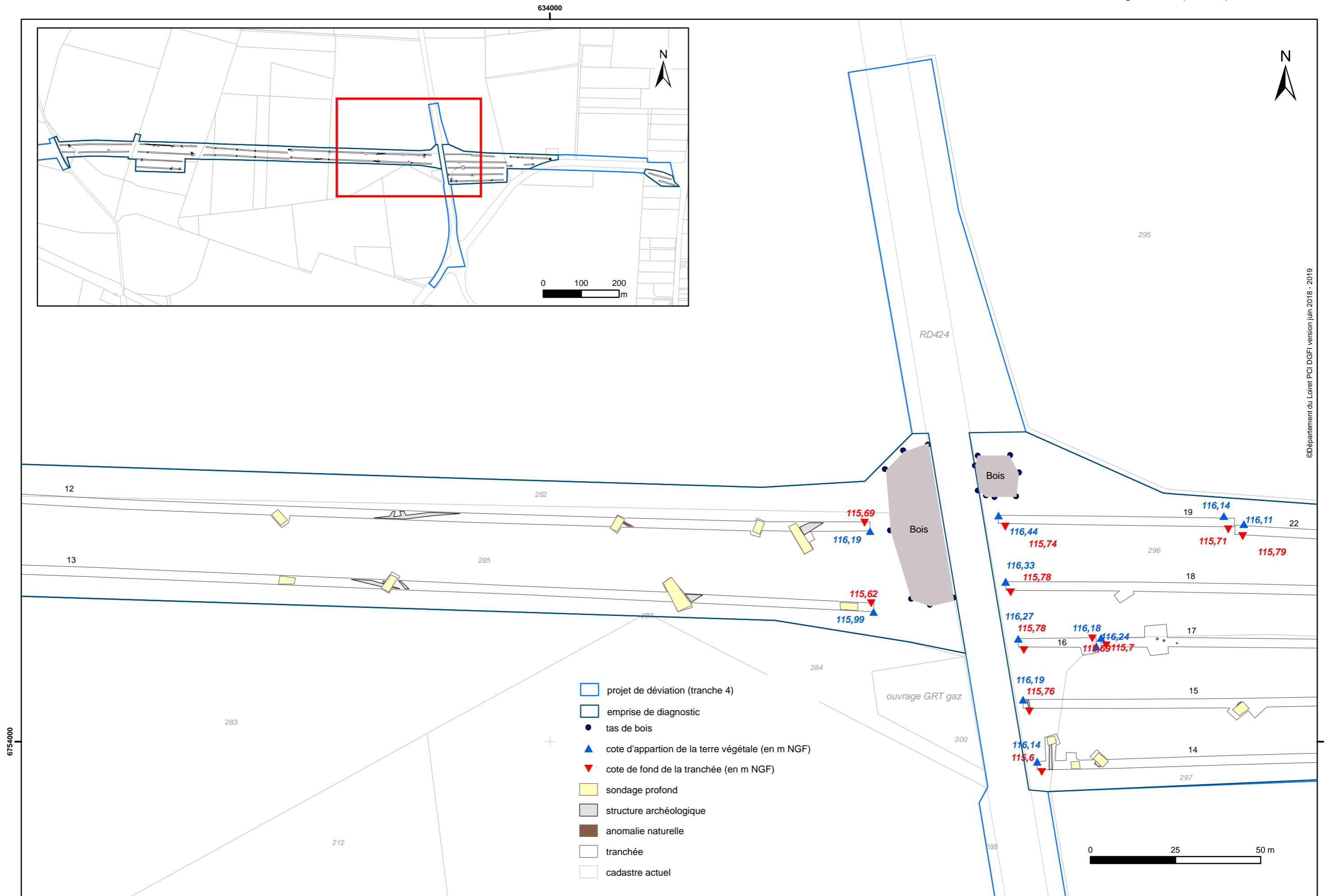
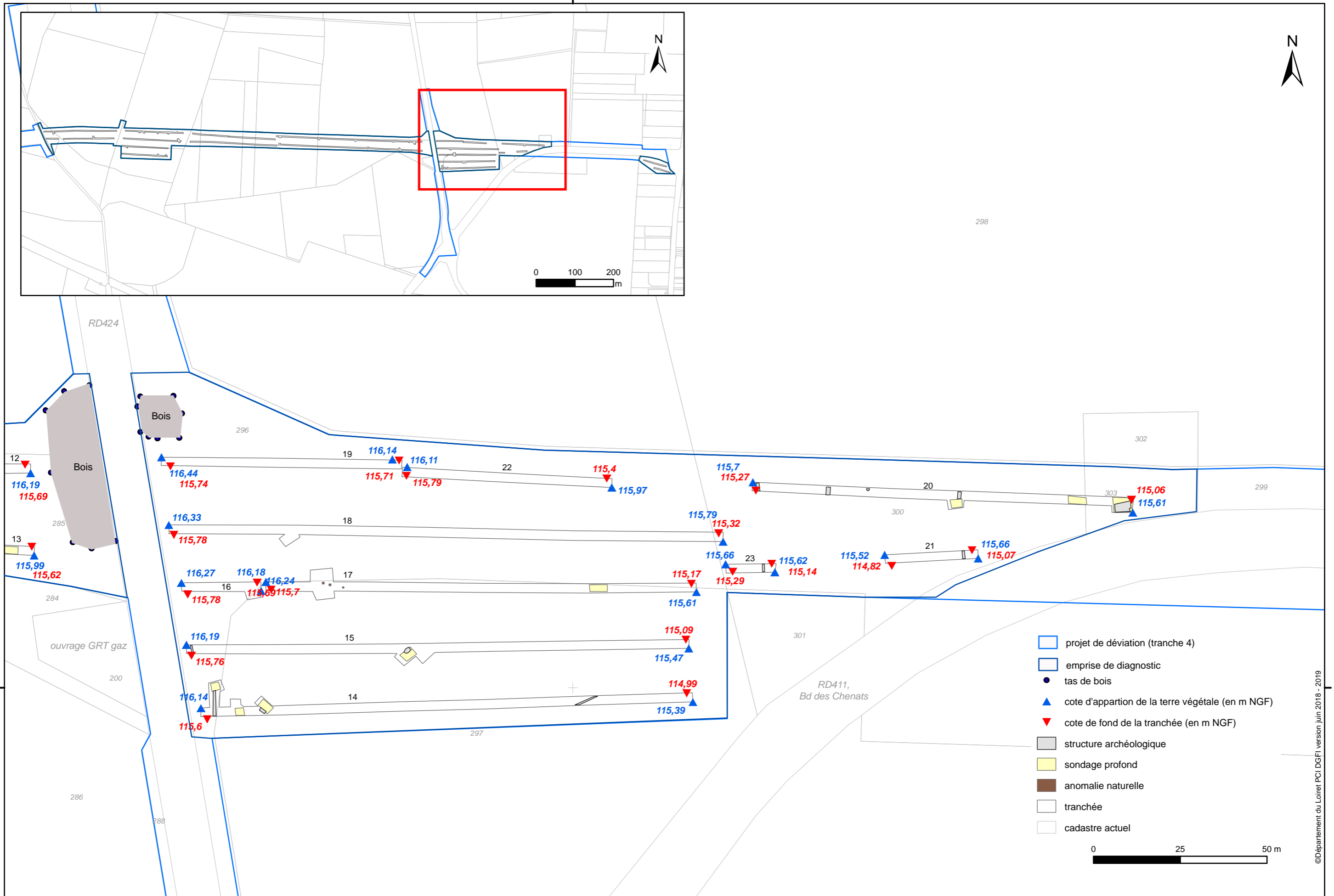


fig. 15 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 12 à 14.

634250



44 fig. 16 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 14 à 23.

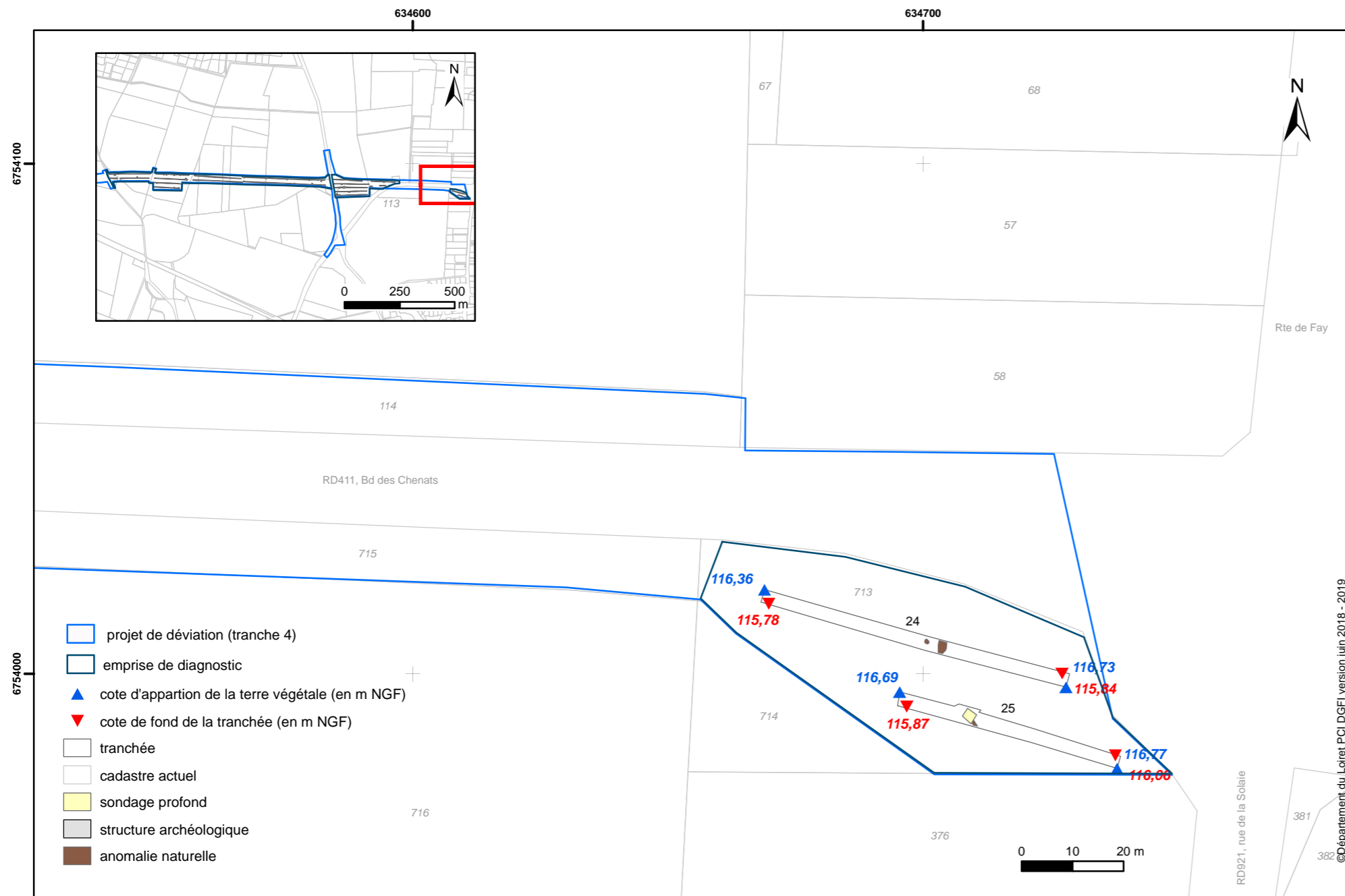
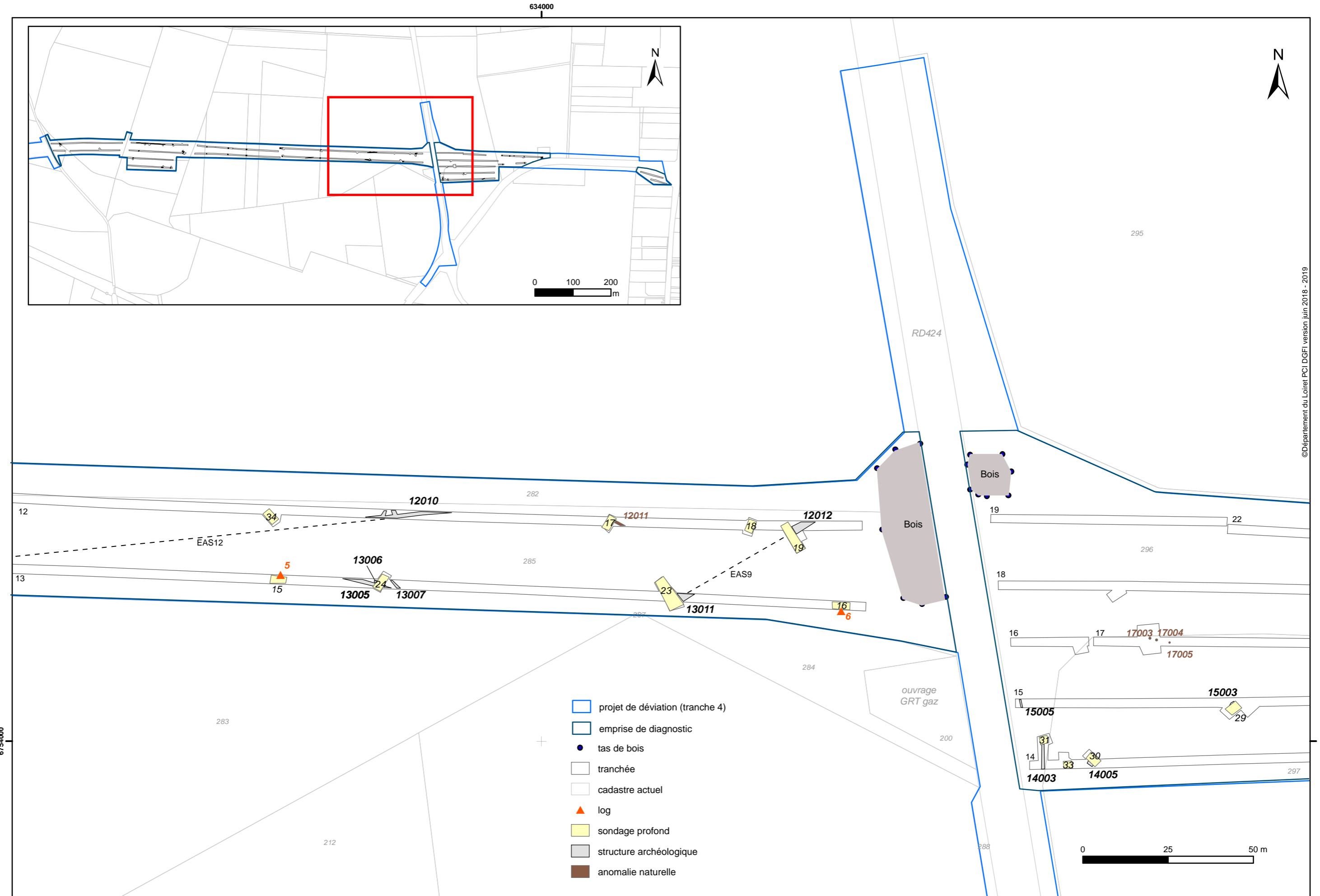


fig. 17 – Plan indiquant les cotes d'altitude des tranchées de diagnostic 24 et 25.



fig. 19 – Plan général du diagnostic (tranchées 8 à 13).



©Département du Loiret PCI DGF1 version juin 2018 - 2019

48 fig. 20 – Plan général du diagnostic (tranchées 12 à 14).

634250

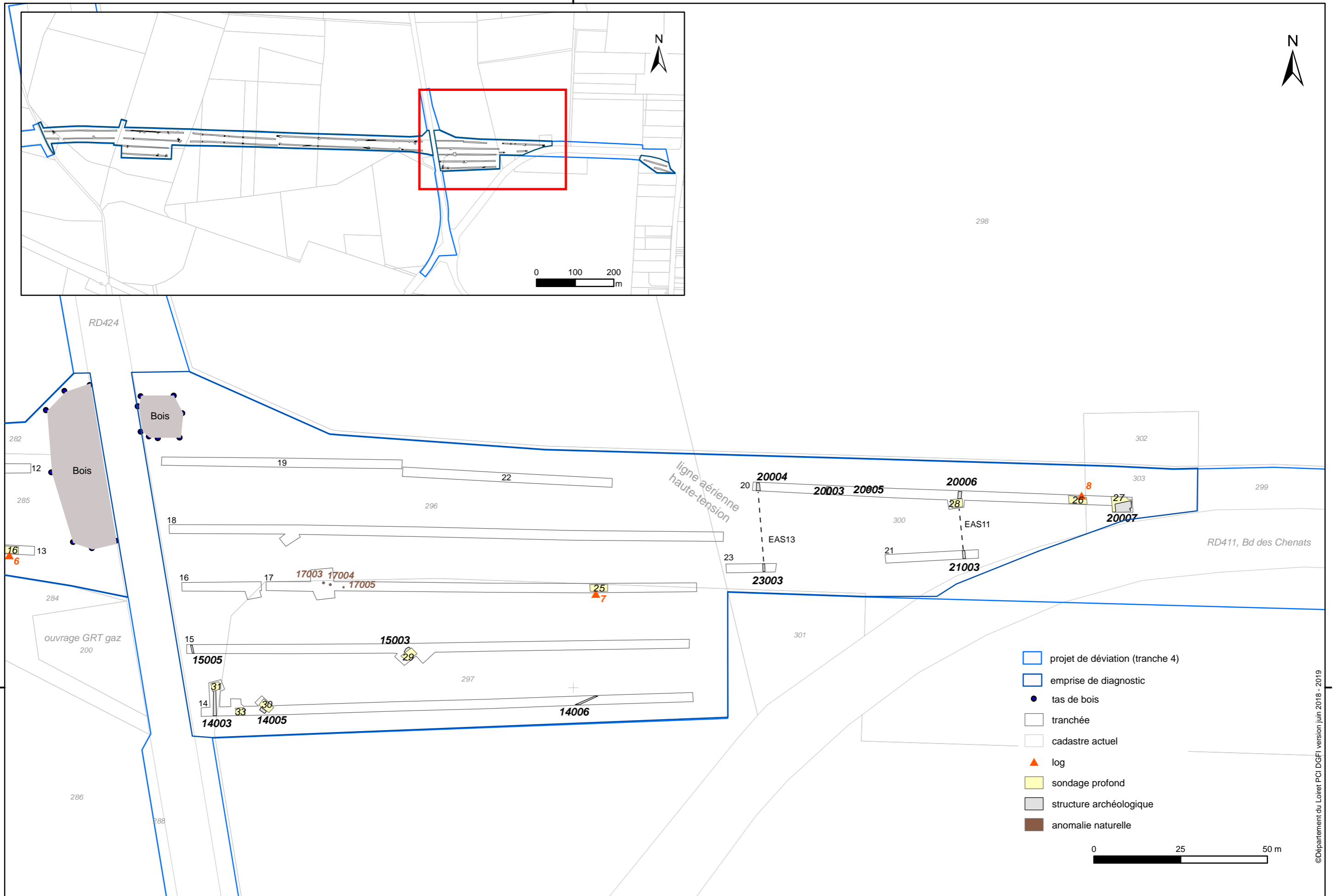
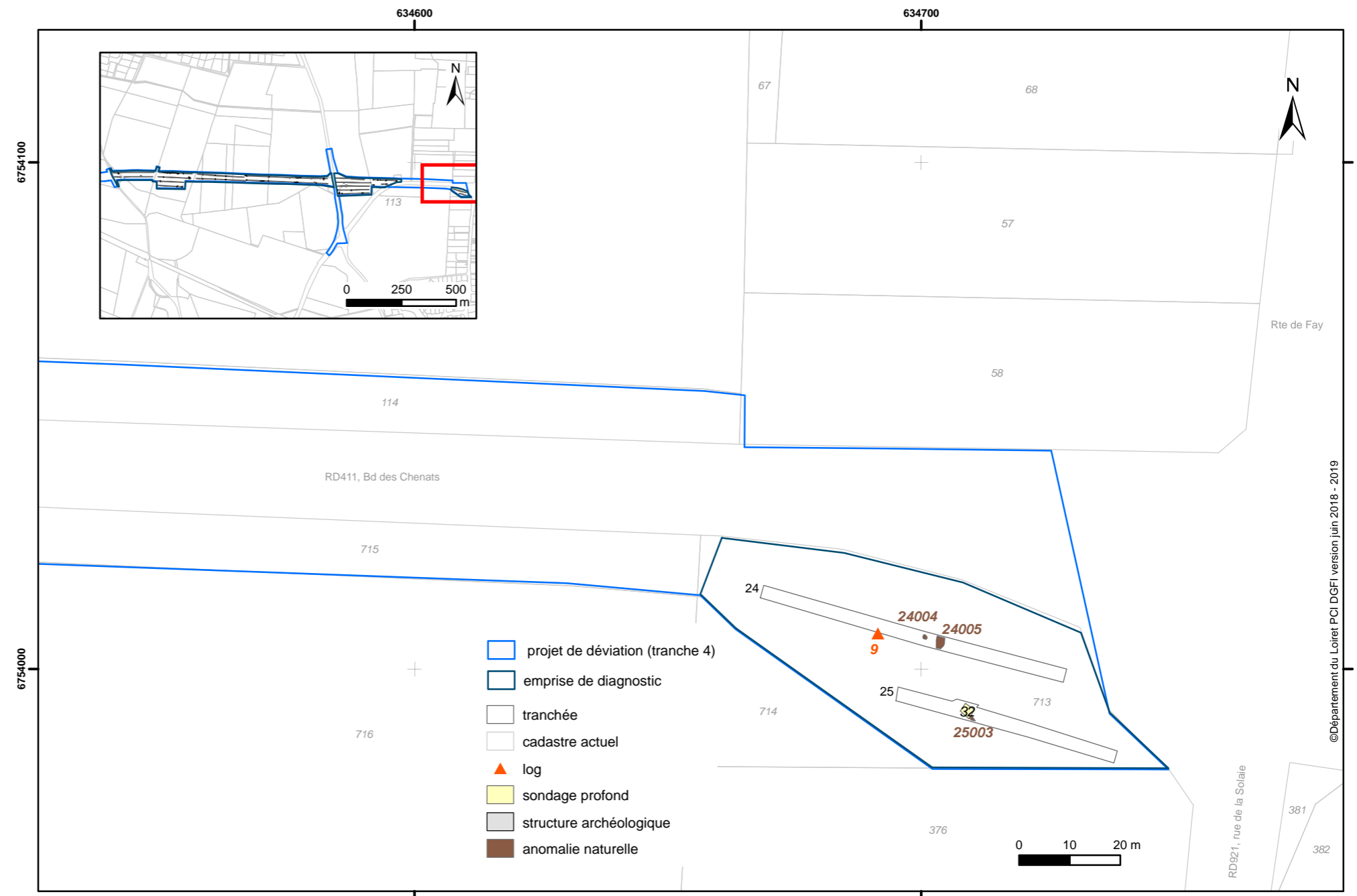


fig. 21 – Plan général du diagnostic (tranchées 14 à 23).



©Département du Loiret PCI DGF1 version juin 2018 - 2019



Ligne électrique aérienne



Stockage du bois défriché en limite des secteurs 1 et 2

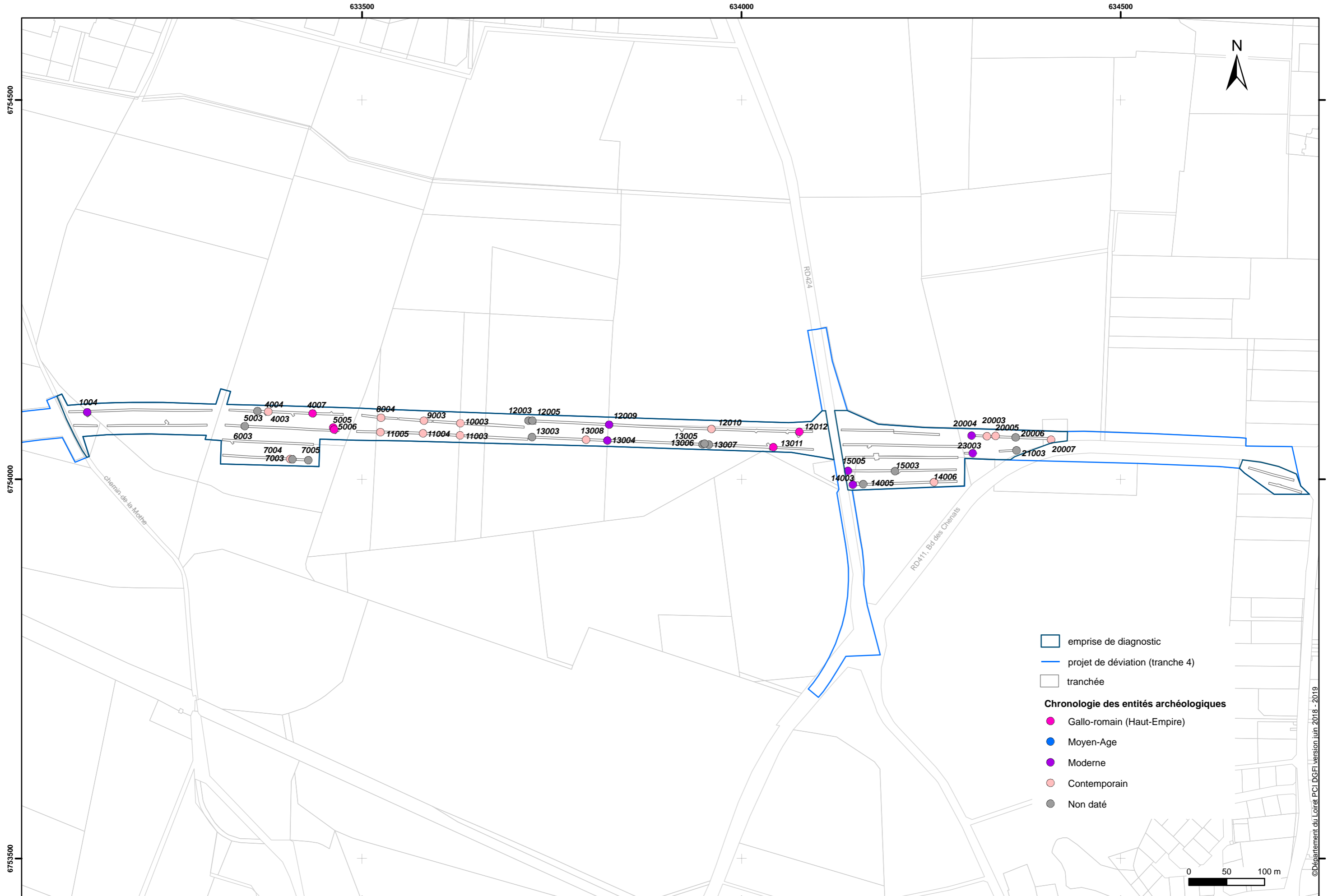


Présence de souches dans la partie boisée



Travail en co-activité

© SAP - Département du Loiret - 2019



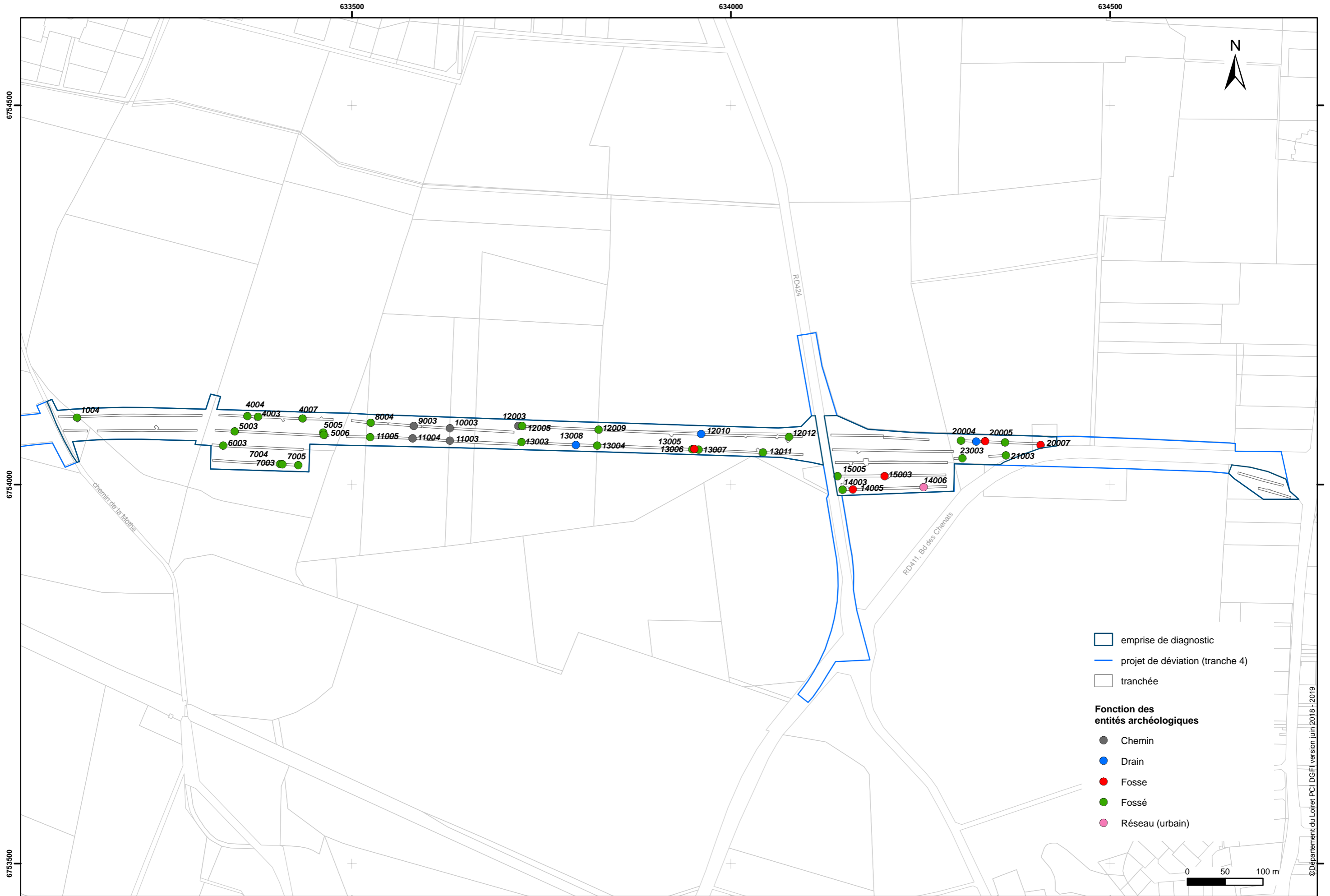


fig. 25 – Plan de répartition des vestiges par fonction (centroïde des structures archéologiques).

III RÉSULTATS

Les données de ce rapport de diagnostic sont présentées par période chronologique, avec toute prudence gardée. En effet, les attributions chronologiques reposent sur une très faible quantité de céramique et sur quelques éléments de terre cuite architecturale (rebord de tegulae notamment) qui paraissent de facture antique mais qui peuvent être en position résiduelle. Dans chaque paragraphe, nous présentons le type de mobilier recueilli et les quantités afin que ces données restent ouvertes à la discussion (fig. 24 et fig. 25).

III-1 LA PÉRIODE ANTIQUE ?

III-1.1 Le fossé EAS9

EAS	EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier (NR)	Parcelle cadastrale
9	12012	8 * 2,75 * 1,60	NE-SO	profil en V à base élargie, parois évasées, fond plutôt plat	0,43	115,59	114,24	13	285
	13011	7,50 * 3 * >1,70	NE-SO	profil en V à base élargie, parois légèrement évasées, fond étroit plutôt plat	0,38	115,62	114,55 (restitué)	12	285

Orienté selon un axe nord-est / sud-ouest, le fossé EAS9 a été observé sur 50 m de long. Il est composé des segments EA12012 et 13011, lesquels ont été fouillés mécaniquement en stratigraphie (fig. 26). L'enregistrement de la stratification de l'EA13011 est incomplet en raison de l'instabilité des couches. Le fond du sondage a dû être rebouché avant le nettoyage et le relevé de la coupe pour des raisons de sécurité.

Sa morphologie et son comblement suggèrent un fossé construit à la période protohistorique (La Tène finale ?), néanmoins aucun élément attribué à cette période n'a été mis en évidence. Seul un lot de fragments terre cuite architecturale a été découvert dans ses deux derniers complements.

La portion de fossé EA12012 est comblée par quatre US faiblement anthropisées et différenciées par la granulométrie des sables et des argiles et la densité des oxydes :

- un sédiment sablo-argileux rouille orangé à gris, très proche du terrain naturel, à rares cailloux de quartz (US 12016) ;
- un sédiment sablo-limoneux gris orangé, oxydé, à gravillons et cailloux de silex et oxydes ferreux (US 12015) ;
- un sédiment sableux plutôt grossier, gris orangé, à rares cailloux de silex (US 12014). Il a livré douze fragments de terre cuite architecturale ;
- un sédiment sablo-limoneux homogène, gris foncé moucheté d'orangé, à rares cailloux de silex qui comprend un fragment indéterminé de terre cuite architecturale (US 12013).

Le segment EA13011 est également rempli par quatre US faiblement anthropisées :

- un sédiment sablo-argileux rouille orangé à gris, très proche du terrain naturel, à rares cailloux de quartz (US 13015) ;
- un sédiment sablo-limoneux gris orangé (plus oxydé en partie supérieure restée visible) (US 13014) ;
- un sédiment sableux grossier à fin, gris orangé, à cailloux de silex et de quartz (US 13013) ;
- un sédiment sablo-limoneux homogène, gris foncé moucheté d'orangé (oxydes ferreux ?), à cailloux de quartz et de silex (US 13012). Cette couche a livré douze morceaux indéterminés de terre cuite architecturale.

L'analyse des deux coupes semble montrer quatre séquences (cf. fig. 26) :

- séquence 1 : creusement, érosion des parois (période protohistorique ?) ;
- séquence 2 : curage et remblai (période protohistorique ?) ;
- séquence 3 : curage et remblai (période antique ?) ;
- séquence 4 : curage et scellement final du fossé (période antique ?).

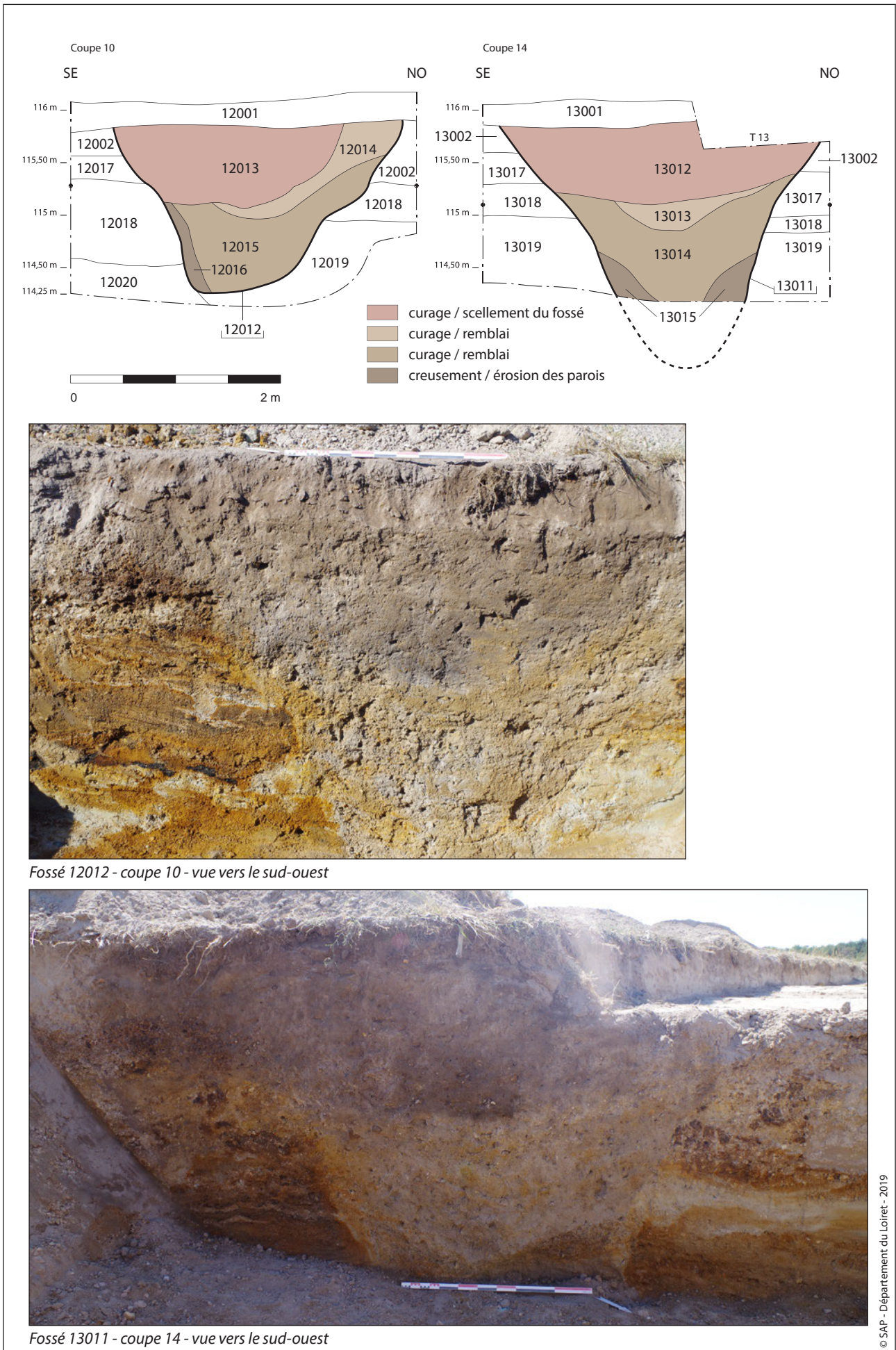


fig. 26 – Coupes et vues du fossé EAS9.

III-2 LA PÉRIODE ANTIQUE OU MÉDIÉVALE ?

III-2.1 Les fossés

EAS	EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier (NR)	Parcelle cadastrale
1	4004	4,70 * 0,90 * 0,35	NE-SO	profil en cuvette, fond légèrement arrondi	0,42	114,83	114,73	0	290
	5003	3 * 1,09 * --	NE-SO	non fouillé	0,33	114,99	--	0	290
	6003	4,70 * 0,90 * 0,46	NE-SO	profil en cuvette, fond très légèrement arrondi	0,43	114,84	114,63	2	290-292
2	4007	6 * 1,04 * 0,45	NO-SE	parois évasées, fond plat	0,36	114,76	114,50	8	290
	5006	5,80 * 0,80 * 0,55	NO-SE	parois évasées, fond plat	0,51	114,64	114,38	31	290
3	5005	4,10 * 0,70 * 0,55	NE-SO	parois évasées, fond plat	0,35	114,71	114,39	0	290
	7005	5,50 * 1,27 * 0,38	NE-SO	profil en cuvette, fond irrégulier	0,41	114,50	114,35	5	292
--	13005	10,85 * 0,72 * 0,30	ONO-ESE	profil en cuvette	0,43	115,57	115,37	8	285

Les fossés EAS2, 3 et 1, pourraient participer d'un même ensemble parcellaire cohérent dans les orientations et les profils des structures (fig. 27) :

- le fossé EAS3 est orienté nord-est / sud-ouest (fig. 28). Il a été sondé mécaniquement une seule fois (segment EA7005). Il est comblé par un sédiment sableux fin, gris, à rares graviers de quartz (US 7006) qui comprend quatre morceaux de terre cuite architecturale et un seul fragment de céramique de facture antique ou médiévale. La relation avec le fossé EAS2 (fouillée manuellement) est difficile à percevoir, mais il semble que ce dernier soit antérieur à l'EAS2.

- le fossé EAS2 forme un angle droit avec le fossé précédent. Orienté nord-ouest/sud-est (cf. fig. 27 et fig. 28), il a été fouillé à deux reprises. Les profils des deux tronçons de fossés paraissent similaires (parois évasées et fond plat). Ils sont comblés par un remblai sableux gris clair, fin, à rares graviers de quartz et oxydes de manganèse. Le comblement du segment EA5006 a livré vingt-sept morceaux de terre cuite architecturale et quatre tessons de céramique antique datée du Haut-Empire (fig. 29) : un fragment de mortier à collerette, un fond de cruche et un fragment de panse en pâte claire, un rebord d'amphore régionale en pâte brune du Val de Loire.

- distant de 80 m à l'ouest des EAS2 et EAS3, le fossé EAS1 est orienté nord-est/sud-ouest et il est composé de trois segments dont deux ont été fouillés par sondage mécanique (fig. 30). Les profils sont réguliers (profil en cuvette, fond plus ou moins arrondi). Il peut s'agir d'un fossé de parcellaire. Il est comblé par un remblai unique de sable fin, gris et tacheté de quelques oxydes de fer orangés, à rares graviers de quartz et oxydes de manganèse. Deux minuscules tessons d'une anse datée du Moyen-âge central ont été mis en évidence lors du décapage du segment EA6003. Les cotes de fond de ces fossés n'indiquent pas de pendage particulier, mais une certaine horizontalité des creusements.

Éloigné de 400 m à l'ouest des structures précédente, le fossé 13005 est axé nord-nord-ouest/sud-sud-est (fig. 31). Peu profond, il présente un profil à parois évasées et fond arrondi. Il est comblé par un sédiment sableux fin, gris oxydé, à nombreux gravillons et cailloux de quartz et de silex (US 13021). Il a livré huit fragments de terre cuite architecturale localisés en surface.

III-2.2 La fosse 13006

EA	Dim. (diam./L. x l. x prof.) (m)	Plan / Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier (NR)	Parcelle cadastrale
13006	1,15 * 0,90 * 0,35	ovale, profil en cuvette, parois évasées, fond arrondi	0,40	115,55	115,33	6	285

La fosse 13006 est ovale et elle possède des parois évasées et un fond irrégulier arrondi (cf. fig. 31). Elle est remplie par un sédiment sableux fin, gris oxydé, à gravillons et graviers siliceux (US 13022). Il a livré six fragments de terre cuite architecturale localisés en surface.

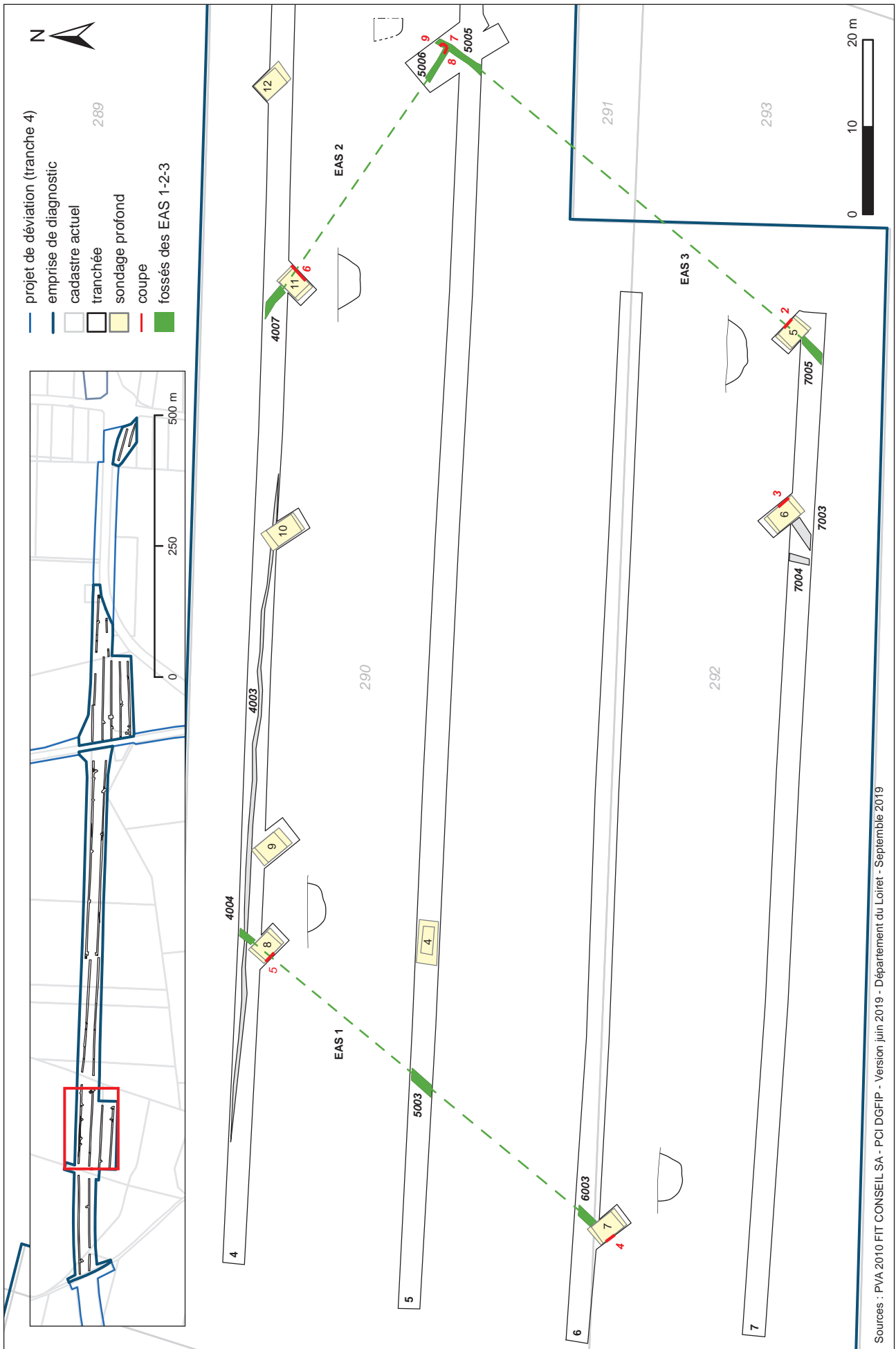
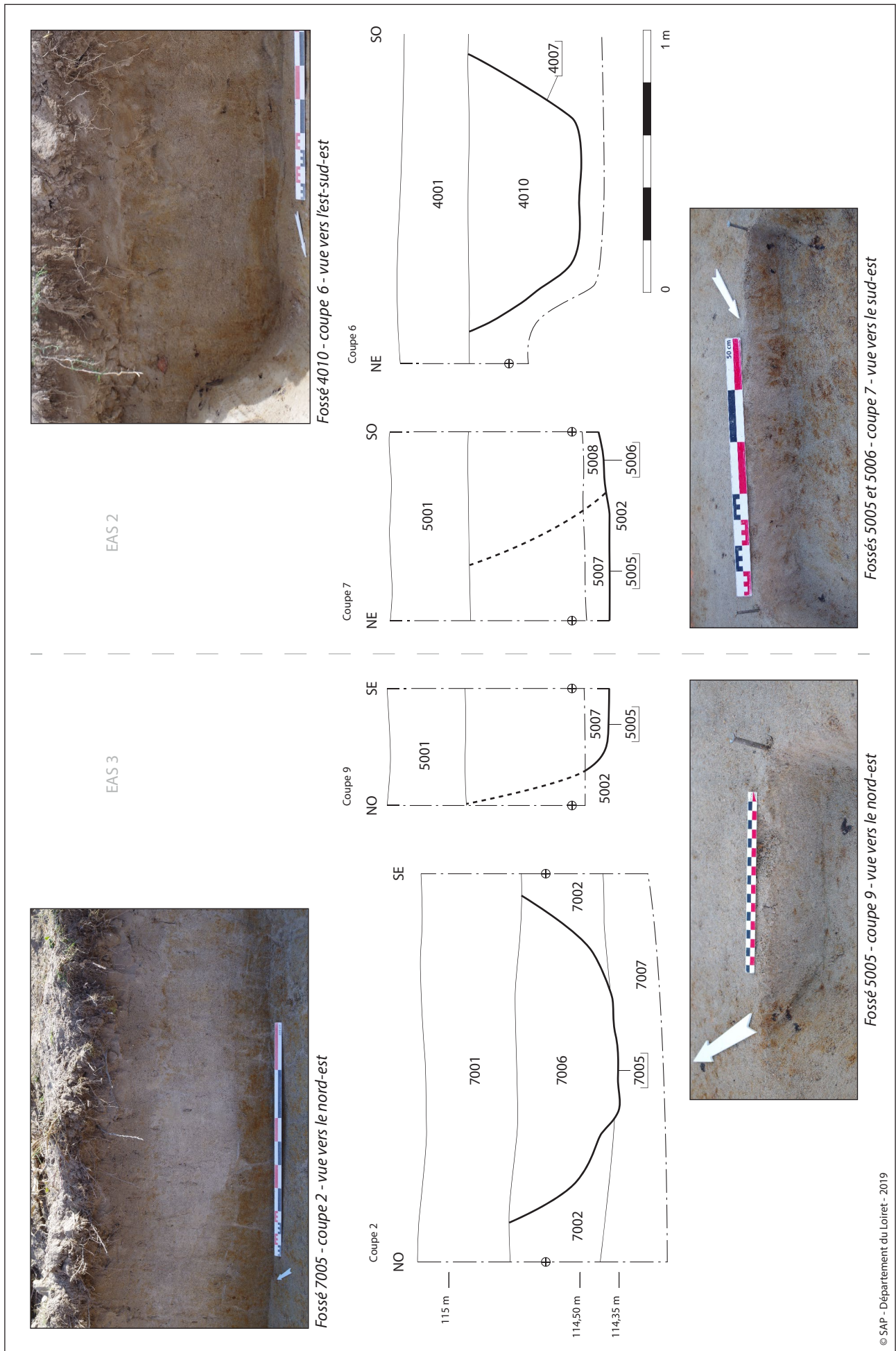


fig. 27 – Plan et coupes des fossés antiques formant un réseau parcellaire cohérent (les coupes sont présentées à l'échelle 1/100e).



58 fig. 28 – Coupes et vues des fossés EAS2 (EA4007, EA5006) et EAS3 (EA5005, EA7005).



fig. 29 – Le mobilier issu du fossé EAS2 (segment EA5006).

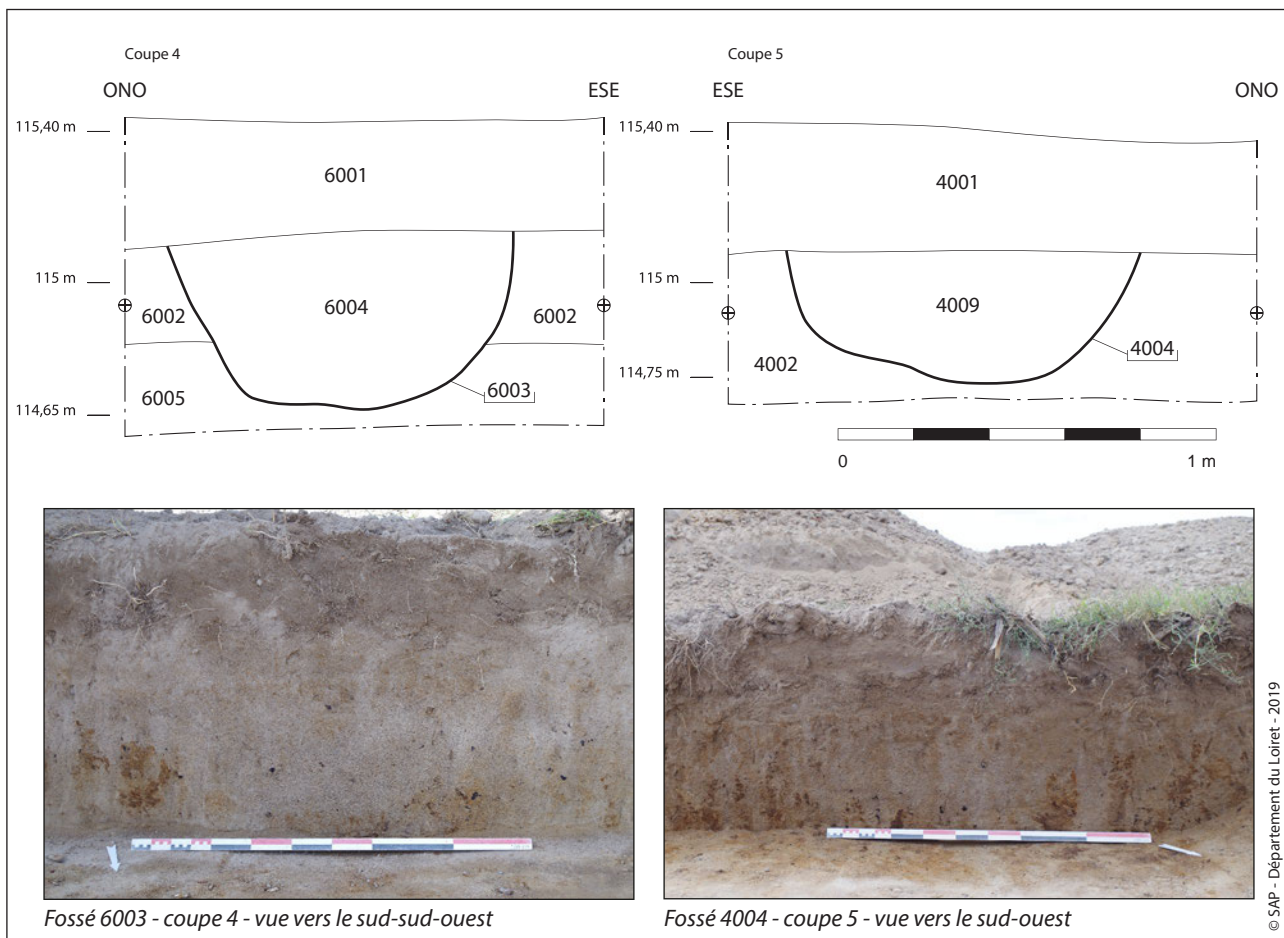
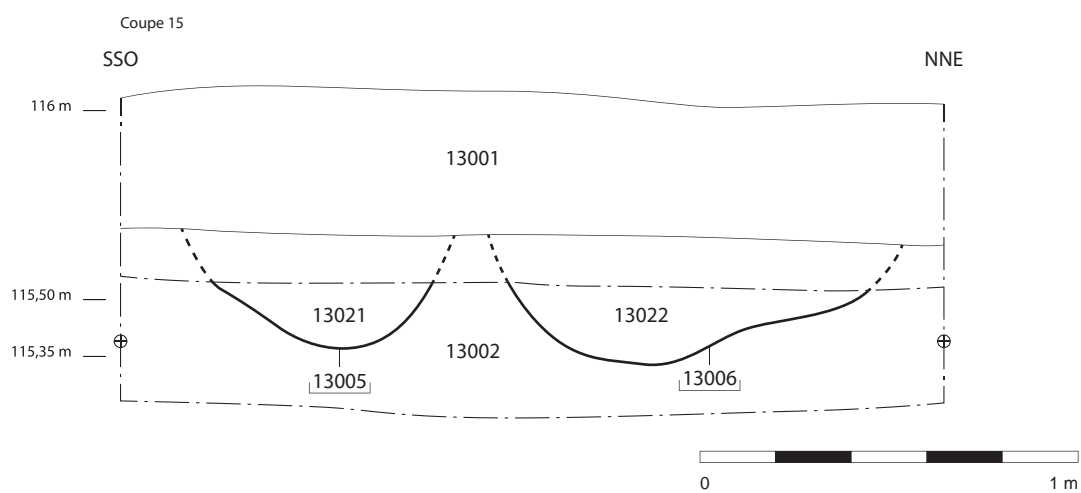


fig. 30 – Coupes et vues du fossé EAS1 (EA4004 et EA6003).



Fossé 13005 et fosse 13006 - coupe 15 - vue vers l'ouest



© SAP - Département du Loiret - 2019

fig. 31 – Coupe et vue du fossé 13005 et de la fosse 13006.

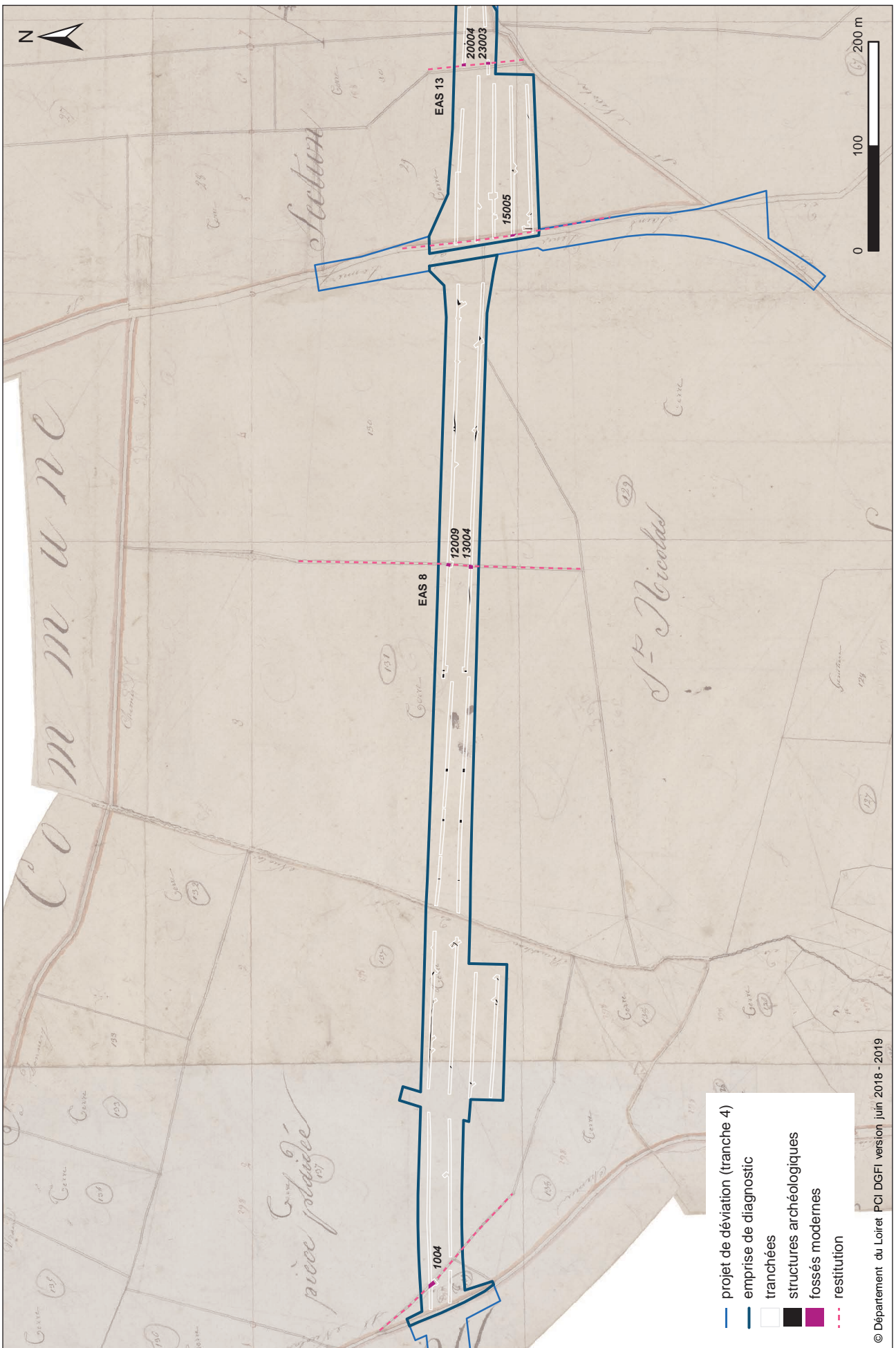


fig. 32 – Plan du diagnostic superposé au cadastre napoléonien (section A ; crédit CD45-AD45-SAP-1813).

III-3 LA PÉRIODE MODERNE

EAS	EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier (NR)	Parcelle cadastrale
--	1004	7,90 * 2,60 * 0,76	NO-SE	profil asymétrique, parois évasées avec emmarchement côté ouest, fond plat	0,37	115,10	114,58	3	264
8	12009	4,90 * 1,10 * 0,24	N-S	profil asymétrique, parois évasées (surtout sud-est), fond arrondi plus profond à l'ouest	0,46	115,64	115,35	2	285
	13004	2,15 * 1,95 * --	N-S	non fouillé	0,47	115,60	--	0	270-285
--	14003	7,30 * 0,90 * 0,12	N-S	profil très arasé, parois évasées, fond arrondi irrégulier	0,56	115,53	115,65	0	296
--	15005	2,30 * 0,50 * --	NNO-SSE	non fouillé	0,42	115,77	--	0	296
13	20004	2,25 * 1,05 * --	N-S	non fouillé	0,42	115,28	--	0	300
	23003	2,20 * 0,60 * --	N-S	non fouillé	0,57	115,06	--	0	300

Cinq fossés modernes, répartis sur l'ensemble de l'emprise de la tranche 4, ont été mis au jour (fig. 32). Tous figurent sur le cadastre napoléonien, certains d'entre eux sont encore visibles dans le paysage actuel. Il s'agit de limites de parcelles (1004, EAS8, EAS13) ou de possibles fossés bordiers de voirie (14005 et 15003). Trois ont été fouillés par sondages mécaniques.

Le fossé 1004 montre un profil irrégulier à emmarchement à l'ouest (recreusements ?) et à paroi évasée à l'est. Son fond est plat (fig. 33). Il est rempli par trois couches :

- un sédiment sableux fin légèrement limoneux, gris foncé, oxydé, gravillons de quartz, rares cailloux de silex, quelques poches de terrain naturel 1008 (US 1007) ;
- un sédiment sableux fin, gris foncé, oxydé, à gravillons siliceux et quelques poches de terrain naturel 1003 (US 1006). Trois fragments de terre cuite architecturale ont été découverts dans cette US ;
- un sédiment sableux fin légèrement limoneux, gris foncé, oxydé, à gravillons de quartz et rares cailloux de silex, quelques poches de terrain naturel 1003 (US 1005).

Cette structure, qui semble correspondre au ruisseau temporaire de Saint-Nicolas, est encore visible dans les parcelles adjacentes. Elle est partiellement garnie d'une haie arbustive ou ponctuellement remblayée.

L'EAS8 regroupe les segments de fossés EA12009 et EA13004. Axé nord-sud, il est comblé par un sable très fin, gris foncé, à quelques graviers et cailloux de quartz et de silex qui a livré deux fragments de brique ou de carreau médiéval ou moderne (US 12023 ; cf. fig. 33).

Le fossé 14003, axé nord-sud, semble correspondre à un fossé bordier oriental de l'ancienne route menant de Saint-Denis-de-l'Hôtel à Donnery (actuelle RD424 ; cf. fig. 32 et fig. 33). Il est rempli par un sédiment sableux gris stérile, fin à grossier, à cailloux de silex (US 14008).

Le fossé 15005, non fouillé en raison de sa proximité avec une conduite de gaz, pourrait également être un fossé bordier lié à cette voie (cf. fig. 32).

Le fossé EAS13 semble correspondre à une limite moderne de parcelles malgré un décalage de 4 m vers l'est (cf. fig. 32). Ce fossé a dû être utilisé jusqu'à la période contemporaine, puisque des cartouches de chasse et de la bâche noire agricole ont été mises au jour au sommet de son comblement, sous la terre végétale.

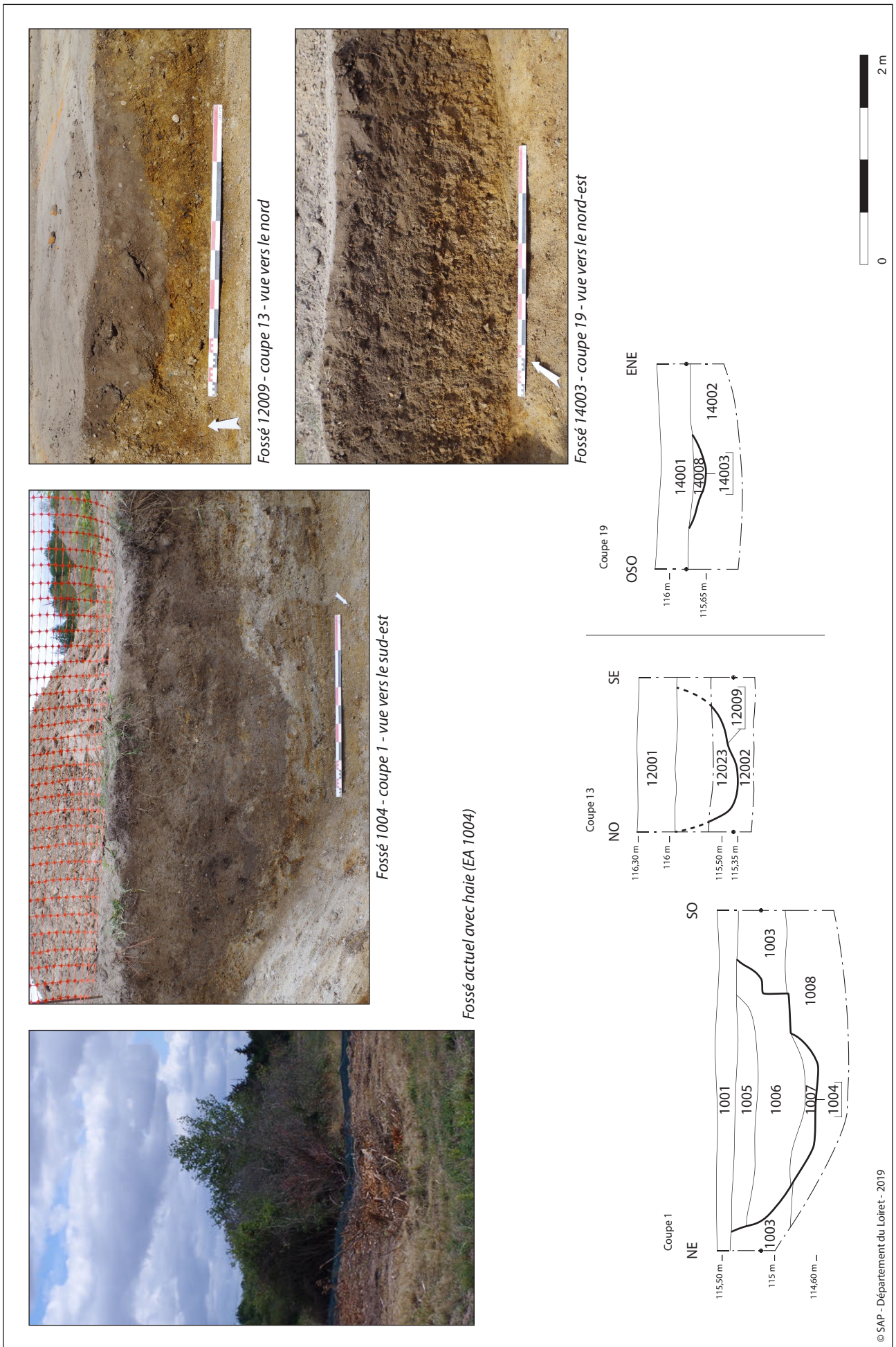


fig. 33 – Coupes et vues des fossés modernes.

III-4 LA PÉRIODE CONTEMPORAINE

Outre les systèmes de drainages contemporains dans les champs (non topographiés), des collecteurs agricoles ont été mis en évidence (EAS12, EA20003) ainsi que des chemins forestiers (EAS5 et EAS6), des fossés (4003, 7004, EAS4), un réseau électrique privé en activité (EA14006) et deux fosses (20005 et 20007).

III-4.1 Les chemins

EAS	EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)
5	9003	2,30 * 2 * 0,50	N-S	non fouillé	0,36	115,17	115,03
	11004	2,30 * 2 * 0,50	N-S	non fouillé	0,36	115,22	115,08
6	10003	2,30 * 3 * 0,50	N-S	non fouillé	0,52	115,33	115,35
	11003	2,30 * 3 * 0,51	N-S	non fouillé	0,49	115,41	115,39

Les chemins forestiers EAS5 et EAS6, orientés nord-sud, sont encore en usage et sont visibles dans les parcelles adjacentes (fig. 34 et fig. 35). Les sections réalisées lors de l'ouverture des tranchées de diagnostic ne montrent aucun apport de sédiment, mais un tassement du terrain naturel provoqué par une circulation répétitive.

III-4.2 Les fossés et les drains agricoles

EAS	EA	Fonction	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)
--	4003 = 4011	fossé	77 * 0,40 * 0,16	E-O	profil en cuvette	0,46	114,96	114,76
--	7004	fossé	2,30 * 1,15 * 0,70	NNE-SSO	non fouillé	0,49	114,62	114,41
4	8004	fossé	2,30 * 0,60 * 0,60	N-S	non fouillé	0,40	114,96	114,76
	11005		2,30 * 0,60 * 0,60	N-S	non fouillé	0,58	114,78	114,76
12	12010	drain agricole	25,20 * 1,05 * --	ENE-OSO	non fouillé	0,33	115,68	--
	13008		17,70 * 0,80 * --	ENE-OSO	non fouillé	0,31	115,62	--
--	20003	drain agricole	2,25 * 1,10 * --	N-S	non fouillé	0,54	115,16	--

Deux collecteurs agricoles en service ont été mis en évidence (EAS12 et EA20003).

Le fossé 4003 est situé dans la tranchée 4. Orienté est-ouest, il est encore visible sans le paysage actuel sur 78 m de longueur (fig. 36). Il a été sondé mécaniquement une fois. Peu profond, ses parois sont évasées et son fond est arrondi.

Le fossé EAS4, axé nord-sud, est composé des segments EA8004 et EA11005. Encore visible dans le paysage actuel, il n'a pas été fouillé.

III-4.3 Les fosses

EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Plan / Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)
20005	0,98 * 0,58 * --	circulaire ? (en partie sous la berme), non fouillé	0,47	115,10	--
20007	4,70 * 2,75 * --	plan indéterminé (en partie sous la berme), non	0,25	115,36	--

La fosse 20007 semble liée aux travaux de l'actuelle RD411. Partiellement sondée, ses limites se poursuivent hors de la tranchée de diagnostic. Elle est comblée en surface par un sédiment sablo-argileux et grossier, noir à brun roux (de même nature que le remblai de BTP). Cette couche a livré des fragments de métal blanc de type aluminium, des fragments de terre cuite architecturale de facture mécanique et du bois dégradé.

La fosse 20005, située en limite nord de la tranchée 20, n'a pas été fouillée.

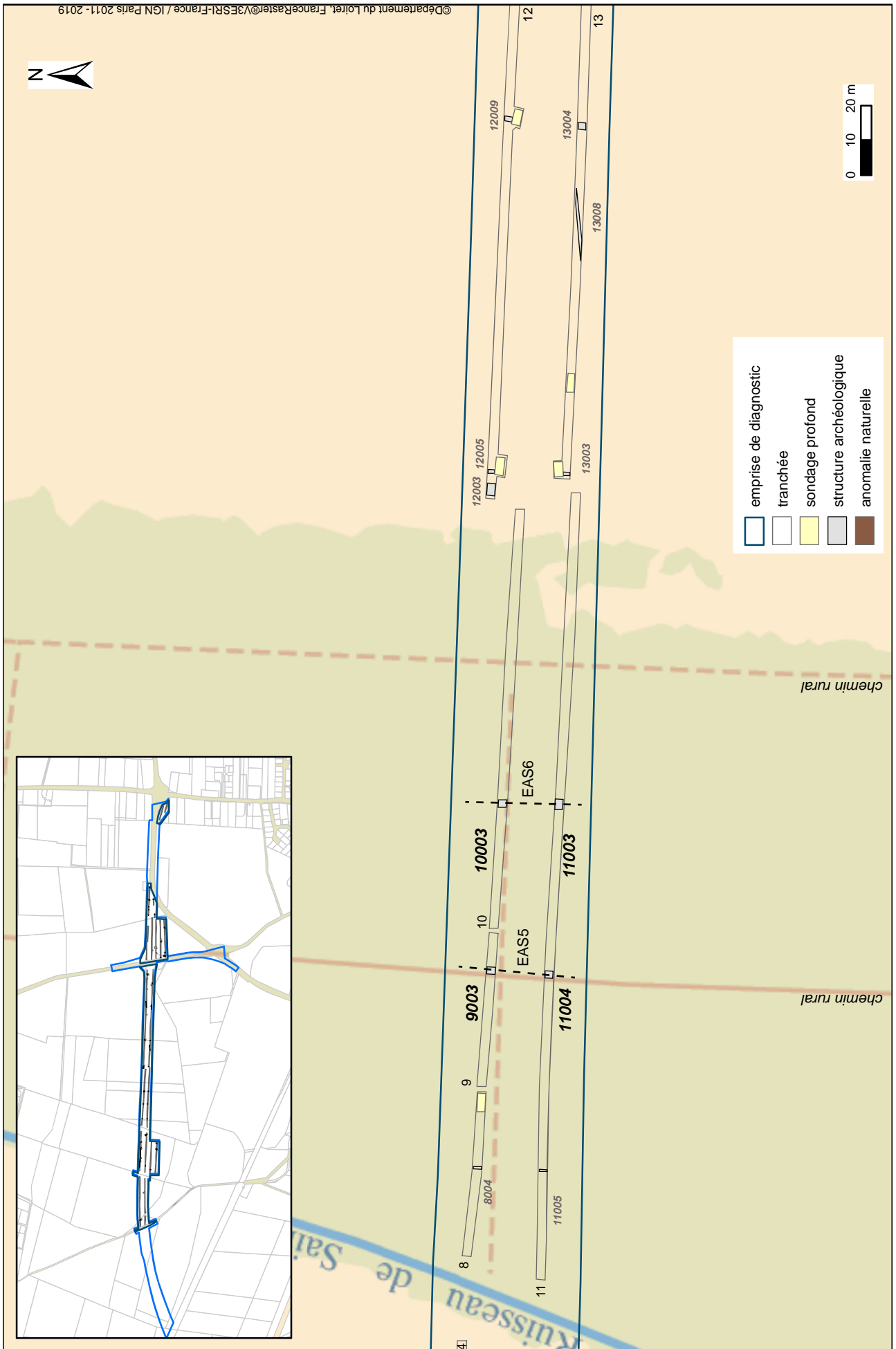


fig. 34 – Plan montrant les chemins forestiers actuels.



fig. 35 – Vues des chemins forestiers repérés dans les tranchées de diagnostic (EA10003 et 9003).

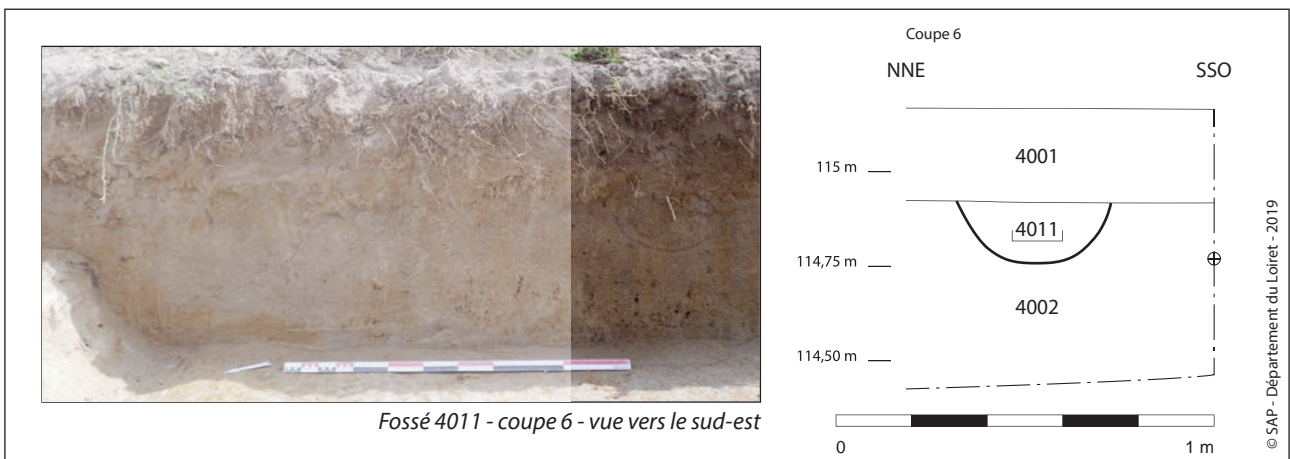


fig. 36 – Coupe et vue du segment de fossé 4011.

III-5 LES STRUCTURES NON DATÉES

Répartis sur l'ensemble de l'emprise, cinq fossés et deux fosses non datés ont été mis au jour.

III-5.1 Les fossés

EAS	EA	Dim. (L. x l. x prof.) (m)	Axe	Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Mobilier (NR)	Parcelle cadastrale
--	7003	5,55 * 1,15 * 0,70	NE-SO	profil asymétrique, parois évasées (plus verticale côté sud-est), fond légèrement arrondi	0,56	114,56	114,13	1	292
--	12003	2,30 * 2,50 * 0,54	N-S	non fouillé	0,40	115,55	115,41	0	270
7	12005	4,17 * 0,50 * 0,36	N-S	profil en cuvette	0,46	115,38	115,22	0	270
	13003	4,40 * 1,60 * 0,60	N-S	profil en cuvette	0,49	115,55	115,14	0	270
--	13007	3 * 0,40 * --	NO-SE	non fouillé	0,41	115,51	--	0	285
11	20006	4,50 * 1 * 0,20	N-S	profil asymétrique, parois évasées, fond irrégulier plus	0,40	115,29	114,99	0	300
	21003	2,20 * 0,76 * --	N-S	non fouillé	0,46	115,20	--	0	300

Le segment de fossé 7003 est orienté nord-est / sud-ouest (fig. 37). Il est comblé par un sédiment sableux fin (gris clair, à quelques gravillons à graviers de quartz, et de rares poches d'oxydes de fer) qui a livré un seul petit fragment de terre cuite architecturale. Parallèle au segment de fossé antique 7005 (EAS3), l'EA7003 pourrait lui être contemporaine mais aucun élément ne permet de confirmer cette hypothèse.

L'EAS7 est composée des segments de fossés EA12005 et 13003 (fig. 38). Les coupes réalisées dans les tranchées 12 et 13 montrent des profils plutôt similaires. Les comblements sont identiques :

- un sédiment sableux gris clair, fin, oxydé, à cailloux de silex (US 12022/US 13010) ;
- un sédiment sableux fin, gris à rouille orangé (oxydé) et à cailloux de quartz (US 12021/US 13009).

Ce fossé, orienté nord-sud, pourrait être mis en relation avec l'éventuel chemin forestier non daté EA12003, également axé nord-sud et seulement distant de 2,80 m vers l'ouest.

L'EAS11 rassemble les tronçons de fossé 20006 et 21003 (cf. fig. 37). Le segment EA20006, fouillé par sondage mécanique, révèle un profil aux parois évasées et un fond arrondi. Il est rempli par un sédiment sableux fin gris, légèrement oxydé, à gravillons et cailloux de quartz et de silex (US 20009).

III-5.2 Les fosses

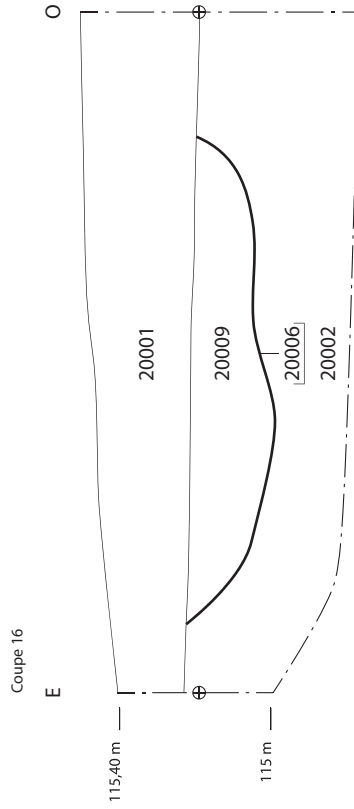
EA	Dim. (diam./L. x l. x prof.) (m)	Plan / Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)	Parcelle cadastrale
14005	2 * 0,90 * 0,44	ovale, profil asymétrique, parois évasées, fond irrégulier plus profond au sud-est	0,46	115,48	115,18	297
15003	1,50 * 1,25 * 0,42	quadrangulaire, profil en cuvette, parois évasées, fond arrondi	0,42	115,45	115,09	297

La fonction des fosses 14005 et 15003 est indéterminée (fig. 39). Elles ont été fouillées par sondage mécanique :

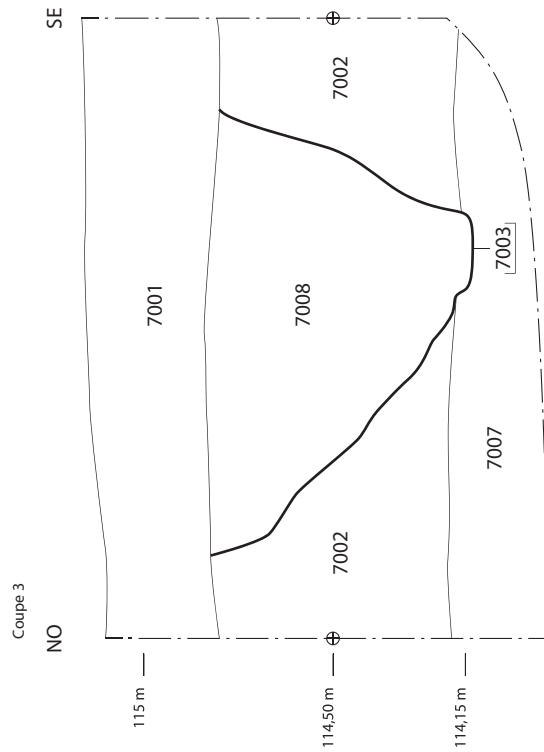
- la fosse 14005 est ovale. Ses parois sont évasées et son fond irrégulier. Elle est comblée par un sédiment sableux fin, gris, à nombreux cailloux de quartz et de silex (US 14007) ;
- la fosse 15003 est quadrangulaire. Son profil montre des parois évasées et un fond arrondi et irrégulier. Elle est remplie par un sable gris, fin à grossier, à graviers et cailloux de quartz et de silex (US 15006). Ces derniers sont surtout répartis dans la partie supérieure de l'US (0,15 m).



Fossé 20006 - coupe 16 - vue vers le sud



Fossé 7003 - coupe 3 - vue vers le nord-est

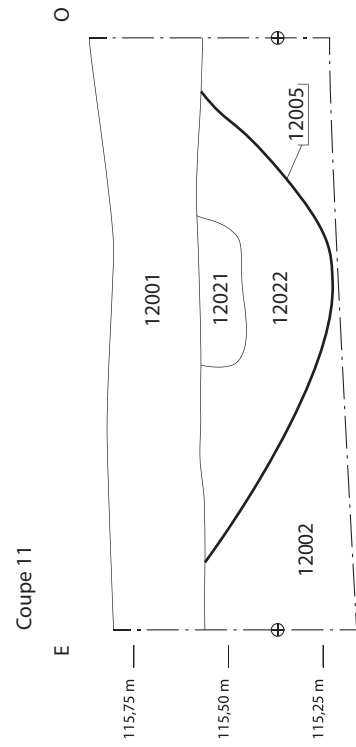
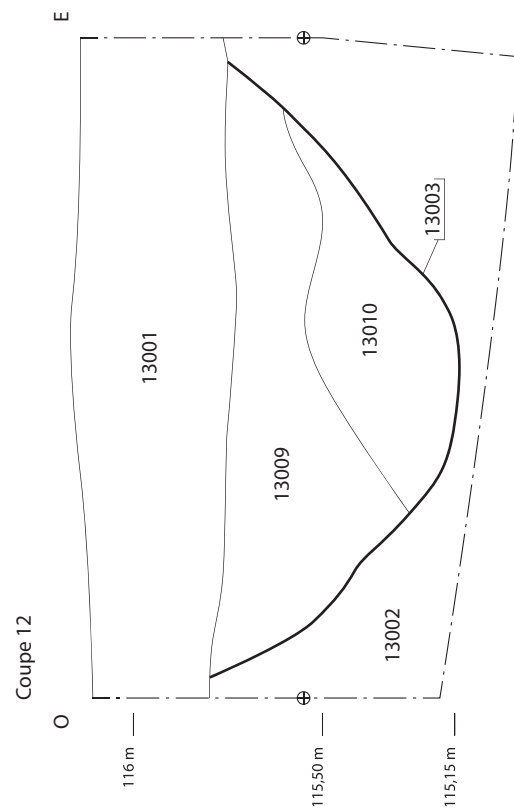


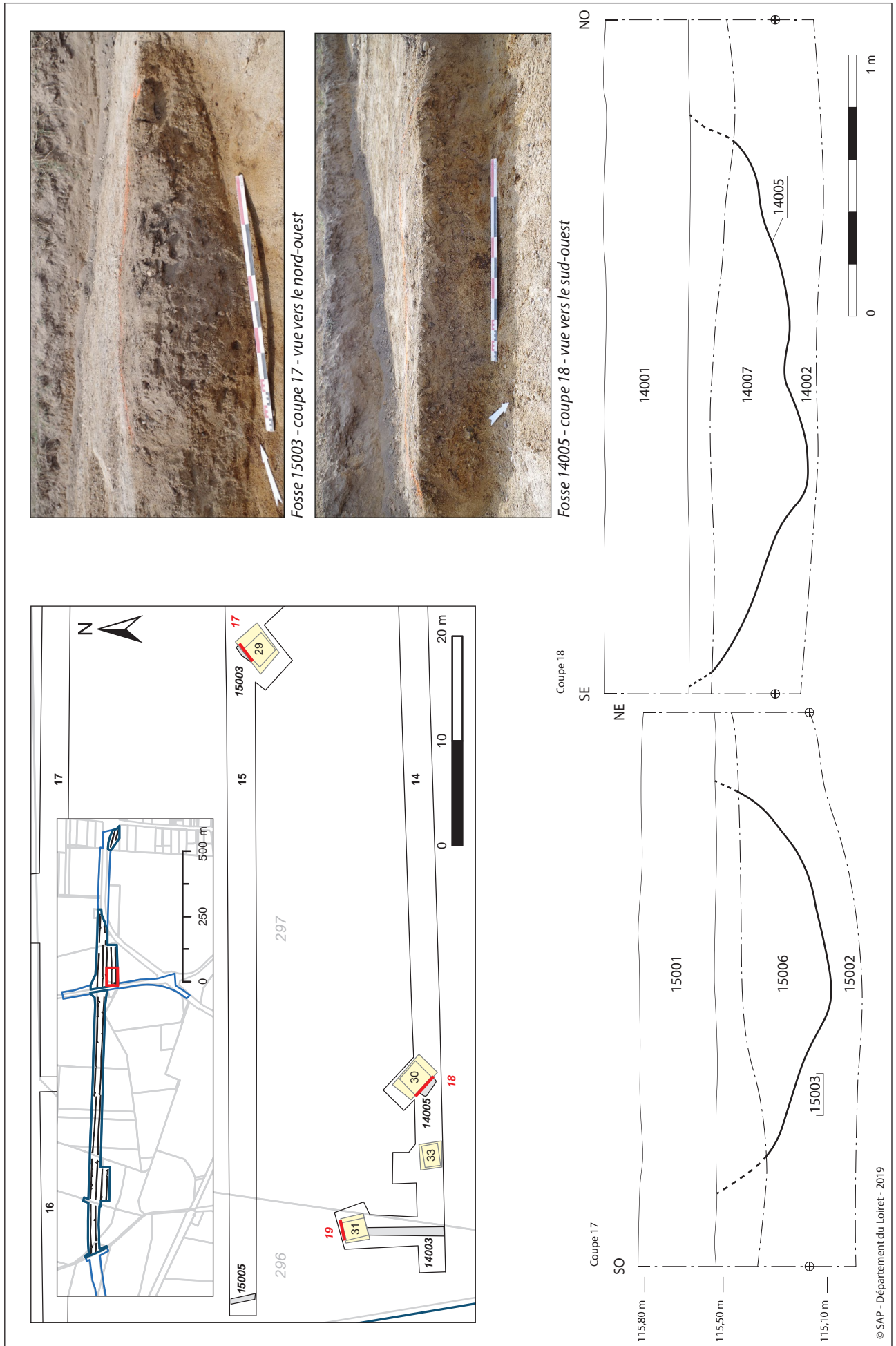


Fossé 12005 - coupe 11 - vue vers le sud



Fossé 13003 - coupe 12 - vue vers le nord





70 fig. 39 – Coupes et vue des fosses non datées 15003 et 14005.

III-6 LES ANOMALIES NATURELLES

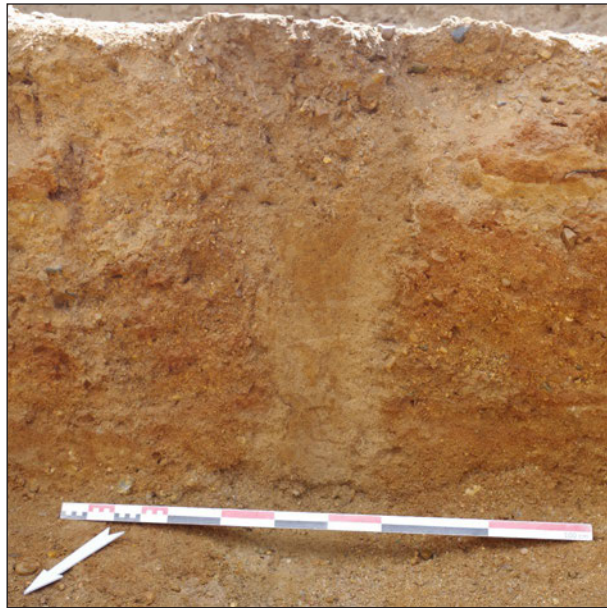
N° anomalie naturelle	Dim. (diam./L. x l. x prof.) (m)	Plan / Profil	Apparition sous la surface actuelle (m)	Cote d'apparition (m NGF)	Cote de fond (m NGF)
3003	7,76 * 1 * 0,18	rectiligne NE-SO, fond très irrégulier	0,36	114,98	114,80
4005	1,30 * 1,20 * 0,18	ovale, profil asymétrique, paroi ouest évasée, paroi est sub-verticale, fond irrégulier	0,50	114,81	114,63
4006	2,50 * 1,50 * 0,06	ovale, fond en "dents de scie"	0,50	114,76	114,70
4008	1,40 * 4 * 0,30	sub-rectangulaire, fond irrégulier	0,60	114,67	114,47
5004	3 * 1,30 * --	ovale, non fouillé	0,51	114,59	--
12011	5,13 * 0,80 * 0,40	rectiligne ONO-ESE, profil en cuvette	0,31	115,66	115,26
17003	0,70 * 0,57 * 0,24	ovale, profil en cuvette	0,50	115,55	115,31
17004	0,70 * 0,64 * 0,28	ovale, profil en cuvette	0,53	115,56	115,28
17005	0,38 * 0,33 * 0,20	ovale, profil en cuvette	0,53	115,56	115,36
24003	1 * 0,75 * 0,30	ovale, profil en cuvette	0,77	115,73	115,43
24004	2,30 * 1,6 * --	ovale, non fouillé	0,64	115,86	--
25003 - 25005*	1,55 * 0,50 * >1	rectiligne NO-SE, parois verticales, fond non atteint	0,77	115,88	--

* deux US, même anomalie

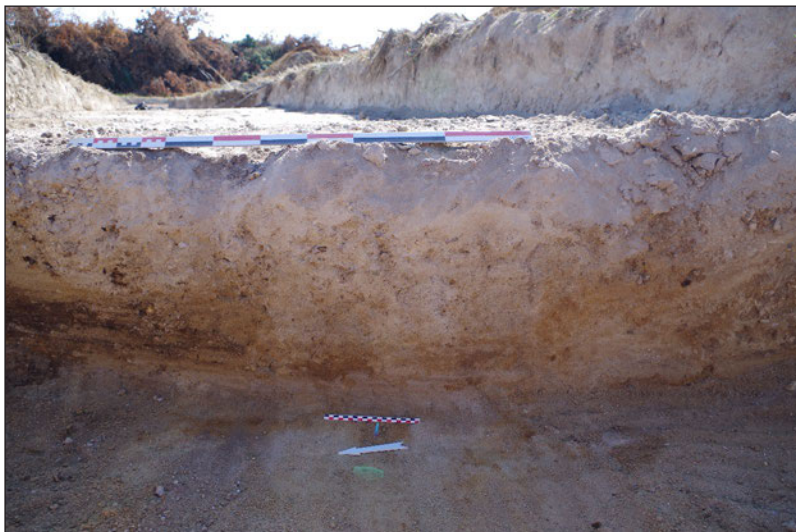
Treize anomalies naturelles ont été enregistrées, sept ont été fouillées mécaniquement par sondage et quatre manuellement par moitié (fig. 40). Il s'agit de figures de gel ou d'irrégularités du terrain naturel comblées par des particules fines.



Anomalie 17003 - vue vers le sud



Anomalie 25003 - vue vers le sud-est



Anomalie (T12 - SPF18) - vue vers l'est-sud-est



Anomalie 4008 - vue vers le nord-est

IV CONCLUSIONS

Le diagnostic de la quatrième tranche du projet de contournement de Jargeau apporte des éléments nouveaux sur cet espace du rebord du plateau de Loire. Il complète les informations issues des tranches 2 et 3 de diagnostic.

La réalisation de plusieurs sondages profonds a permis de poursuivre l'enrichissement de la documentation des alluvions anciennes FW initiée lors de la tranche 2 de diagnostic (Liard *in* de Souris 2018 : 22-25). Les observations réalisées concordent avec celles d'ores et déjà effectuées à Saint-Cyr-en-Val et sur d'autres points d'observation en rive droite de Châteauneuf-sur-Loire.

En ce qui concerne les résultats archéologiques, la faible densité des structures et le peu de mobilier indique une faible fréquentation de la zone étudiée, à l'instar de celles réalisées en 2017 et 2018. Ceci suggère, dans l'état actuel des connaissances, que ces terres sableuses de la terrasse de Loire ont pu être préférées pour installer des cultures ou de la forêt plutôt que du bâti.

Aucun vestige concernant la période préhistorique n'a été mis en évidence.

La période protohistorique (La Tène ?) pourrait être représentée par le fossé EAS9 qui aurait été comblé définitivement à la période antique (toute prudence gardée). Cependant aucun élément chronologique fiable n'a été retrouvé dans les sondages pratiqués, seules ses dimensions, sa morphologie et son remplissage permettent de rapprocher sa création de cette période. Un fossé similaire a été mis au jour sur la tranche 3 de diagnostic en 2018 (de Souris 2018 : 47-50).

Les EAS1 à EAS3, attribuées à la période antique ou médiévale, ont été interprétées comme des fossés de parcellaire, ils forment une parcelle d'au moins 5000 m². Aucune structure n'a été découverte en son sein. Il se pourrait que ces fossés appartiennent à plus vaste un ensemble, dont l'habitat (au sens strict) n'est pas localisé à ce jour. Des vestiges de même nature ont été rencontrés sur la tranche 3 de diagnostic (de Souris 2018 : 51-55).

Un autre fossé et une fosse, antiques ou médiévaux ?, ont été mis au jour 400 m à l'est des fossés précédents.

Quelques fossés modernes ont pu être mis en évidence à partir de la superposition du plan du diagnostic et du cadastre napoléonien. Il s'agit de limites de parcelles (1004, EAS8, EAS13) et de possibles fossés bordiers de l'ancienne voie menant de Saint-Denis-de-l'Hôtel à Donnery (14003, 15003). Certaines de ces limites sont encore visibles dans le paysage actuel.

La période contemporaine regroupe plusieurs structures liées aux pratiques agricoles actuelles (drains, collecteurs), des chemins forestiers en utilisation, des fossés et quelques fosses, dont une est vraisemblablement liée à la construction de la RD411.

Plusieurs structures ne sont pas datées et il est impossible de les replacer dans un contexte mieux documenté afin de proposer une attribution chronologique.

BIBLIOGRAPHIE

Baguenault de Puchesse 1911

BAGUENAULT DE PUCHESSE G., « Les Vallées et le château de Chenailles », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, XVI, 201, pp. 102-106.

Basseville 1861

BASSEVILLE A., « Notice historique sur le château de Chenailles et ses seigneurs », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 39, pp. 420-431.

Berger, Desprez 1969

BERGER G., DESPREZ N., *Carte géologique de la France, Orléans (XXII-19)* [Carte et notice explicative], éch. 1/50 000e, Orléans : BRGM.

Castanet 2008

CASTANET C., *La Loire en Val d'Orléans. Dynamiques fluviales et socio-environnementales durant les derniers 30 000 ans : de l'hydrosystème à l'anthroposystème*, Thèse de doctorat (Paris, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne).

de Beaucorps 1872

DE BEAUCORPS M., « Séance du 09 août 1872, Présentation par M. de Beaucorps d'un couteau et d'une pointe de flèche en silex », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, 74, pp. 324-328.

de Souris 2011

Laure DE SOURIS (dir.), *Marcilly-en-Vilette, Sandillon, Déviation Jargeau/St Denis de l'Hôtel, RD921, Tranche 1 (Loiret, Centre)*, Rapport préliminaire de diagnostic, Orléans : Conseil Général du Loiret.

de Souris 2018

Laure DE SOURIS (dir.), *Déviation Jargeau / Saint-Denis-de-l'Hôtel, RD921, Tranche 2 (Loiret, Centre - Val de Loire)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.

de Souris 2019

Laure DE SOURIS (dir.), *Déviation de Jargeau, RD921, Tranche 3 (Loiret, Centre - Val de Loire)*, Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Orléans : Conseil Départemental du Loiret.

Gigout 1977

GIGOUT M., *Carte géologique de la France, Orléans (XXIV-20)* [Carte et notice explicative], éch. 1/50 000e, Orléans : BRGM.

Gigout, Cadet 1970

GIGOUT M., CADET J.-P., *Carte géologique de la France, La Ferté Saint-Aubin (XXII-20)* [Carte et notice explicative], éch. 1/50 000e, Orléans : BRGM.

Liard et al. 2017

LIARD M., TISSOUX H., DESCHAMPS S., « Les alluvions anciennes de la Loire en orléanais (France, Loiret), une relecture à l'aune de travaux d'archéologie préventive et d'un programme de datation ESR », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 105-128.

Massat 2002

MASSAT T., *Saint-Denis-de-l'Hôtel, Les Quatre Vents*, DFS d'opération préventive de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap Centre - Île-de-France.

Mercey 2014

MERCEY F., *Centre, Loiret, Saint-Cyr-en-Val, « La Saussaye », tranche 1, phase 1b*, Rapport de diagnostic, Pantin : Inrap Centre - Île-de-France.

Mesqui 1991

MESQUI J., « Le pont médiéval de Jargeau sur la Loire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, XI, 91, pp. 3-48.

Patron 1991

PATRON J.-B., *Département du Loiret, Dictionnaire des communes*, 1, Paris : Comédit, coll. « Monographies des villes et villages de France ».

Rivoire 2013

RIVOIRE É., *Loiret, Saint-Denis-de-l'Hôtel, 45 rue de la Masure*, Rapport de diagnostic, Pantin : Inrap Centre - Île-de-France.

Soyer 1971

SOYER J., *Les voies antiques de l'Orléanais : civitas Aurelianorum*, 2e éd. augm., Orléans : Société archéologique et historique de l'Orléanais, coll. « Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais. Hors série ».

Soyer 1979

SOYER J., *Les noms de lieux du Loiret, Recherche sur l'origine et la formation des noms de lieux du département du Loiret*, rééd. sous le patronage et avec le concours de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Roanne : Horvath.

Tissoux et al. 2012

TISSOUX H., PROGNON F., LACQUEMENT F., VOINCHET P., BAHAIN J.-J., FLEURY R., *Datation par ESR de sédiments alluviaux en région Centre*, RP-61145-FR, Rapport final, Orléans : BRGM.

Tissoux et al. 2013

TISSOUX H., PROGNON F., VOINCHET P., LACQUEMENT F., TOURLIÈRE B., BAHAIN J.-J., « Apport des datations ESR à la connaissance des dépôts sableux plio-pléistocènes en Sologne, premiers résultats », *Quaternaire*, 24, 2, pp. 141-153.

Tissoux et al. 2017

TISSOUX H., PROGNON F., MARTELET G., TOURLIÈRE B., DESPRIÉE J., LIARD M., LACQUEMENT F., « Interprétation d'un levé de spectrométrie gamma pour la connaissance des dépôts silico-clastiques fluviatiles en centre France (Loire et Sologne) », *Quaternaire*, 28, 1, pp. 87-103.

Section III

Table des matières

VOLUME DE DOCUMENTATION	76
INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES	77
LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)	78
LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES (EA)	93
LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES STRUCTURÉES (EAS)	96
INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ISOLÉ ET CONTENANT	98
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE	99
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE	100
PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES	103

VOLUME DE DOCUMENTATION

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Liste des volumes de documentation

Loiret. Saint-Denis-de-l'Hôtel. Site n° 033452730201 CD - CD 201. RD 921, Déviatiion de Jargeau entre RD921 et chemin rural n°1- tranche 4
Opération 1 Contournement de Jargeau Tranche 4

Code 451 : Données de terrain et des traitements préliminaires

Natures du contenant, du support, des documents	Contenu	Niveau de la documentation
- Volume n° 033452730201_0004510001		CD . 201 . 451.1
Chemise A3. Polyester Papier. Documents graphiques Fiches d'unités stratigraphiques Listages.	Inventaires US, photos, coupes, sondages, logs, croquis des logs, 2 minutes de terrain et un croquis de l'anomalie naturelle 25003	Données de terrain

INVENTAIRE ET ALTITUDES DES TRANCHÉES ET DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES

Tr. n°	Longueur (m)	Alti. haute moyenne (m NGF)	Alti. basse moyenne (m NGF)	EA	Fonction EA	Fouillée / non fouillée	Cote d'apparition moyenne de l'EA (m NGF)	n° sondage profond	n° Log	Parcelle cadastrale	
1	189	115,63	115,07	1004	Fossé	oui	115,03	1	1	AB0262 ; AB0264	
				x	x	x	x	2	x	AB0265	
2	31,13	115,68	115,25	x	x	x	x	x	x	AB0264	
3	131,9	115,48	114,9	x	x	x	x	3	x	AB0262 ; AB0264	
4	150,94	115,11	114,96	4003	Fossé	oui	114,85	8, 9, 10, 11, 12	x	x	AB0290
				4004	Fossé	oui	114,83				
				4007	Fossé	oui	114,76				
5	150,4	115,05	114,89	5006	Fossé	oui	114,44	4	2	x	AB0290
				5005	Fossé	oui	114,49				
6	120,34	115,29	114,73	6003	Fossé	oui	114,8	7	x	AB0290 ; AB0292	
7	117,5	115,04	114,89	7004	Fossé	oui	114,58	5, 6	x	x	AB0292
				7003	Fossé	oui	114,56				
				7005	Fossé	oui	114,4				
8		115,08	114,91	8004	Fossé	non	114,9	13	3	AB0276	
9		115,77	115,05	9003	Chemin	non	115,16	x	x	AB0276	
10		115,88	115,47	10003	Chemin	non	115,24	x	x	AB0276	
11		115,12	115,74	11003	Chemin	non	115,39	x	x	x	AB0276
		115,12	115,74	11004	Chemin	non	115,22				
		115,12	115,74	11005	Fossé	non	114,74				
12		115,95	115,69	12003	Chemin	non	115,52	17, 18, 19, 20, 22, 34	x	x	AB0270
		115,95	115,69	12005	Fossé	oui	115,38				
		115,95	115,69	12009	Fossé	oui	115,56				
		115,95	115,69	12010	Drain	non	115,66				
		115,95	115,69	12012	Fossé	oui	115,58				
13		116,03	115,62	13011	Fossé	oui	115,62	14, 15, 16, 21, 23, 24	4, 5, 6	x	AB0285
		116,03	115,62	13007	Fossé	non	115,44				
		116,03	115,62	13005	Fossé	oui	115,52				
		116,03	115,62	13006	Fosse	oui	115,51				
		116,03	115,62	13004	Fossé	oui	115,59				
		116,03	115,62	13008	Drain	non	115,48				
14		116,06	114,98	14003	Fossé	oui	115,5	30, 31, 33	x	x	AB0296
		116,06	114,98	14005	Fosse	oui	115,44				
		116,06	114,98	14006	Réseau (urbain)	non	114,94				
15		116,19	115,09	15003	Fosse	oui	115,44	29	x	x	AB0297
		116,19	115,09	15005	Fossé	non	115,73				
16		116,24	115,75	x	x	x	x	x	x	AB0296	
17		116,12	115,64	x	x	x	x	25	7	AB0296	
18		116,3	115,32	x	x	x	x	x	x	AB0296 ; AB0297	
19		116,42	115,71	x	x	x	x	x	x	AB0296 ; AB0297	
20		115,84	115,27	20007	Fosse	non	115,03	x	8	AB0300 ; AB0303	
20		115,84	115,27	20006	Fossé	oui	115,24	26, 27, 28	x	x	AB0300
		115,84	115,27	20005	Fosse	non	115,1				
		115,84	115,27	20003	Drain	non	115,11				
		115,84	115,27	20004	Fossé	non	115,26				
21		115,66	114,78	21003	Fossé	non	115,11	x	x	AB0300	
22		116,11	115,4	x	x	x	x	x	x	AB0296	
23		115,66	115,14	23003	Fossé	115,06	AB0300	x	x	AB0300	
24		116,46	115,84	x	x	x	x	x	9	ZC0713	
25		116,69	116,06	x	x	x	x	32	x	ZC0714	

LISTE DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES (US)

SysDA - Système Documentaire en Archéologie

Table Unités stratigraphiques
Liste complète des US (2.1.7)

Loiret. Saint-Denis-de-l'Hôtel. Site n° 033452730201 CD - CD 201. RD 921, Déviaton de Jargeau entre RD921 et chemin rural n°1-tranche 4. Opération 1 Contournement de Jargeau Tranche 4

1001	Secteur 1. tranchée 1. log1	1006	Secteur 1. tranchée 1
	postérieur à 1002, 1005, équivalent de 2001.		FSÉ 1004
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles). COMMENTAIRES : seconde couche terre végétale.		antérieur à 1005, postérieur à 1007.
	1 1 Coupe 1/20 Polyester		IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris foncé, tâches de rouille (oxydes), plus de gravillons siliceux que dans l'US 1005, rares cailloux de quartz, quelques poches de terrain naturel, compact, hétérogène.
1002	Secteur 1. tranchée 1	1007	Secteur 1. tranchée 1
	antérieur à 1001, postérieur à 1003, équivalent de 2002.		FSÉ 1004
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, gris en surface (0,05 à 0,10 m) puis jaune, sablo-limoneux, radicelles, sec et compact, radicelles. COMMENTAIRES : première couche terre végétale ; cette couche est seulement visible à proximité du chemin de la Mothe. Elle est visible sur 4 m de longueur (depuis le bord ouest de la tranchée 1) et va en s'amenuisant.		antérieur à 1006, postérieur à 1004.
	1 1 Coupe 1/20 Polyester		IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin légèrement limoneux, gris foncé, oxydé, gravillons de quartz, rares cailloux de silex, quelques poches de terrain naturel, compact, hétérogène.
1003	Secteur 1. tranchée 1. log1	1008	Secteur 1. tranchée 1. log1. SPF1
	antérieur à 1002, 1004, postérieur à 1008, équivalent de 2003.		antérieur à 1003, postérieur à 1009, équivalent de 6005, 7007.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.		IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse assez grossière, légèrement argileuse, rouille à blanc gris, cailloux très rares de silex émoussés, compacte, qui devient blanche en séchant, oxydations ferro-managniques. COMMENTAIRES : log 1 et fond du SPF7.
	1 1 Coupe 1/20 Polyester		1 1 Coupe 1/20 Polyester
1004	Secteur 1. tranchée 1	1009	Secteur 1. tranchée 1. log1. SPF1
	FSÉ 1004		antérieur à 1008, postérieur à 1010.
	antérieur à 1007, postérieur à 1003.		IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sablo-argileuse assez grossière, rouille, compacte et humide, absence de cailloux de quartz et de silex émoussés dans la coupes du sondage mais observés dans le godet de la pelle.
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.		1 1 Coupe 1/20 Polyester
	1 1 Coupe 1/20 Polyester	1010	Secteur 1. tranchée 1. log1. SPF1
1005	Secteur 1. tranchée 1		antérieur à 1009.
	FSÉ 1004		IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sablo-argileuse grise, avec des passées orange rouille notées sur toute l'épaisseur de la couche, cailloux à pierres de silex (++) et de quartz répartis dans la toute la matrice. Aucune différence de texture entre cette US et celle du dessus. COMMENTAIRES : fond du SPF1.
	antérieur à 1001, postérieur à 1006.		1 1 Coupe 1/20 Polyester
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très légèrement limoneux, gris, tâches de rouille diffuses (oxydes), quelques petites poches de terrain naturel, graviers à cailloux de quartz et de rares silex.		

2001	<p>Secteur 1. tranchée 2</p> <p>postérieur à 2002, équivalent de 1001.</p> <p>IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles). COMMENTAIRES : seconde couche terre végétale.</p>	4001	<p>Secteur 1. tranchée 4</p> <p>postérieur à 4003, 4005, 4006, 4008, 4009, 4010, 4011.</p> <p>IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).</p> <p>1 1 Coupe 1/20 Polyester</p>
2002	<p>Secteur 1. tranchée 2</p> <p>antérieur à 2001, équivalent de 1002.</p> <p>IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, gris en surface (0,05 à 0,10 m) puis jaune, sablo-limoneux, radicelles, sec et compact, radicelles. COMMENTAIRES : première couche terre végétale ; cette couche est seulement visible à proximité du chemin de la Mothe. Elle est visible sur 4 m de longueur (depuis le bord ouest de la tranchée 1) et va en s'amenuisant.</p>	4002	<p>Secteur 1. tranchée 4</p> <p>antérieur à 4003, 4003, 4004, 4005, 4006, 4007, 4008, 4011.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.</p> <p>1 1 Coupe 1/20 Polyester</p>
2003	<p>Secteur 1. tranchée 2</p> <p>équivalent de 1003.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.</p>	4003	<p>Secteur 1. tranchée 4</p> <p>FSÉ 4003</p> <p>antérieur à 4001, postérieur à 4002, 4002, égal à 4011.</p> <p>IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.</p>
3001	<p>Secteur 1. tranchée 3</p> <p>postérieur à 3003.</p> <p>IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).</p>	4004	<p>Secteur 1. tranchée 4. SPF8</p> <p>FSÉ 4004 FSÉ 1</p> <p>antérieur à 4009, postérieur à 4002, équivalent de 6003, 5003.</p> <p>IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.</p> <p>1 1 Coupe 1/20 Polyester</p>
3002	<p>Secteur 1. tranchée 3</p> <p>antérieur à 3003.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.</p>	4005	<p>Secteur 1. tranchée 4. SFP9</p> <p>antérieur à 4001, postérieur à 4002.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, très fin, quelques traces d'oxydes de fer, homogène et compact. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale.</p>
3003	<p>Secteur 1. tranchée 3</p> <p>antérieur à 3001, postérieur à 3002.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable gris clair oxydé (plus clair que l'US 3002), cailloux de silex émoussés. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle longitudinale, axée NE-SO.</p>	4006	<p>Secteur 1. tranchée 4. SFP10</p> <p>antérieur à 4001, postérieur à 4002.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : Anomalie naturelle ovale constituée d'un sédiment sableux gris, très fin, avec une concentration d'oxydes ferro-manganiques au centre, homogène et compact. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale ; sa largeur varie entre 1,50m et 0,90m.</p>
		4007	<p>Secteur 1. tranchée 4. SFP11</p> <p>FSÉ 4007 FSÉ 2</p> <p>antérieur à 4010, postérieur à 4002, équivalent de 5006.</p> <p>IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.</p> <p>1 1 Coupe 1/20 Polyester</p>

4008	Secteur 1. tranchée 4. SFP12								
	antérieur à 4001, postérieur à 4002.								
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, très fin, quelques traces d'oxydes de fer, homogène et compact. COMMENTAIRES : anomalie naturelle.								
4009	Secteur 1. tranchée 4. SFP8	FSÉ	4004	FSÉ	1				
	antérieur à 4001, postérieur à 4004, équivalent de 6004.								
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris tacheté de quelques oxydes de fer orangés, fin, rares graviers de quartz et oxydes de manganèse, homogène et compact.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
4010	Secteur 1. tranchée 4. SFP11	FSÉ	4007	FSÉ	2				
	antérieur à 4001, postérieur à 4007.								
	IDENTIFICATION : Remblai. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris clair, fin, rares graviers de quartz et oxydes de manganèse, homogène et compact.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
4011	Secteur 1. tranchée 4. SFP11	FSÉ	4011						
	antérieur à 4001, postérieur à 4002, égal à 4003.								
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux, gris, fin, radicelles.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5001	Secteur 1. tranchée 5. log2. SPF4								
	postérieur à 5002, 5003, 5004.								
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5002	Secteur 1. tranchée 5. log2. SPF4								
	antérieur à 5001, 5003, 5004, 5005, postérieur à 5009.								
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5003	Secteur 1. tranchée 5. SPF4	FSÉ	5003	FSÉ	1				
	antérieur à 5001, postérieur à 5002, équivalent de 4004.								
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.								
5004	Secteur 1. tranchée 5								
	antérieur à 5001, postérieur à 5002.								
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, fin. COMMENTAIRES : anomalie naturelle de même nature que 4005, 4006 et 4008.								
5005	Secteur 1. tranchée 5	FSÉ	5005	FSÉ	3				
	antérieur à 5007, postérieur à 5002.								
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé difficile à lire en surface, profondeur minimum : 0,10 m ; profondeur maximum (restituée) : 0,55 m.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5006	Secteur 1. tranchée 5	FSÉ	5006	FSÉ	2				
	antérieur à 5008, postérieur à 5007, équivalent de 4007.								
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé difficile à lire en surface, profondeur minimum : 0,10 m ; profondeur maximum (restituée) : 0,55 m.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5007	Secteur 1. tranchée 5	FSÉ	5005	FSÉ	3				
	antérieur à 5006, postérieur à 5005.								
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très fin, gris clair, rares oxydes de manganèse, compact et homogène.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5008	Secteur 1. tranchée 5	FSÉ	5006	FSÉ	2				
	postérieur à 5006.								
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : céramique, terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin à très fin, gris clair, nombreux oxydes de fer et quelques gros oxydes de manganèse (2 cm), rares gravillons siliceux, compact et homogène. COMMENTAIRES : attention possible mélange de mobilier avec l'US 5007.								
1	1	Coupe	1/20	Polyester					
5009	Secteur 1. tranchée 1. log2. SPF4								
	antérieur à 5002, postérieur à 5010, équivalent de 7007.								
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très fin, gris oxydé (oxydes de fer et de manganèse plus ou moins concentrés), compact (très sec).								
5010	Secteur 1. tranchée 1. log2. SPF4								
	antérieur à 5009, postérieur à 5011.								
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux grossier gris avec du sable argileux grossier rouille, banc horizontal de cailloux de silex émoussés, sédiment légèrement humide.								

5011	Secteur 1. tranchée 1. log2. SPF4
	antérieur à 5010, postérieur à 5012.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : mélange de sable argileux grossier gris avec du sable argileux grossier rouille, cailloux de silex et de quartz émoussés, légèrement humide.
5012	Secteur 1. tranchée 1. log2. SPF4
	antérieur à 5011, postérieur à 5013.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux marron rouille, cailloux à pierres de silex et un peu de quartz émoussé, homogène, humide. COMMENTAIRES : Équivalent de 1009 ?.
5013	Secteur 1. tranchée 1. log2. SPF4
	antérieur à 5012.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : même matrice que 5012, grise à gris bleuté, homogène, humide, présence de passées brun foncé vers la moitié de l'épaisseur de l'US (visible seulement sur quelques cm de longueur), dans le fond de la couche, nombreux blocs de silex (rognons érodés). COMMENTAIRES : Équivalent de 1010 ? ; à 3 m de profondeur = eau et effondrement des coupes.
6001	Secteur 1. tranchée 6
	postérieur à 6002, 6004.
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
6002	Secteur 1. tranchée 6
	antérieur à 6001, 6003, postérieur à 6005.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.
6003	Secteur 1. tranchée 6. SPF7
	FSÉ 6003 FSÉ 1
	antérieur à 6004, postérieur à 6002, équivalent de 4004.
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.
1	1 Coupe 1/20 Polyester

6004	Secteur 1. tranchée 6. SPF7
	FSÉ 6003 FSÉ 1
	antérieur à 6001, postérieur à 6003, équivalent de 4009.
	IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : 2 petits tessons de céramique en surface (décapage : chrono peu fiable). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris clair, rares graviers de quartz et oxydes de manganèse, compact et homogène.
1	1 Coupe 1/20 Polyester
6005	Secteur 1. tranchée 6. SPF7
	antérieur à 6002, équivalent de 1008, 7007.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse assez grossière, légèrement argileuse, rouille à blanc gris, cailloux très rares de silex émoussés, compacte, qui devient blanche en séchant, oxydations ferro-manganiques. COMMENTAIRES : fond du SPF7.
1	1 Coupe 1/20 Polyester
7001	Secteur 1. tranchée 7
	antérieur à 7002, postérieur à 7004, 7006, 7008.
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles). COMMENTAIRES : on note un fin liseré de sable plus clair à l'interface entre la terre végétale et le terrain naturel (visible dans la coupe 2, SPF5).
1	1 Coupe 1/20 Polyester
7002	Secteur 1. tranchée 7
	antérieur à 7003, 7004, 7005, postérieur à 7001, 7007.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse, très légèrement argileuse par endroit, gris jaune, oxydes ferro-manganiques, compacte, présence par amas de gravillons à cailloux de silex et un peu de quartz. les oxydes sont répartis dans toute la matrice mais sont beaucoup plus nombreux dans la moitié inférieure de la couche.
1	1 Coupe 1/20 Polyester
7003	Secteur 1. tranchée 7. SPF6
	FSÉ 7003
	antérieur à 7008, postérieur à 7002.
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.
1	1 Coupe 1/20 Polyester
7004	Secteur 1. tranchée 7
	FSÉ 7004
	antérieur à 7001, postérieur à 7002.
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.

7005	Secteur 1. tranchée 7. SPF5 FSÉ 7005 FSÉ 3 antérieur à 7006, postérieur à 7002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé. 1 1 Coupe 1/20 Polyester	8003	Secteur 1. tranchée 8. log3. SPF13 antérieur à 8002. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment induré très compact, jaune à blanc (= marne ?), sablo-argileux (plus sableux) grossier (gravillons siliceux), quelques oxydations, quelques cailloux de silex et de quartz. COMMENTAIRES : fond du SPF13, le sondage a été arrêté à 0,90 m de profondeur car l'US 8003 est extrêmement compact. Pas d'équivalence rencontrée dans les autres SPF de cette tranche.
7006	Secteur 1. tranchée 7. SPF5 FSÉ 7005 FSÉ 3 antérieur à 7001, postérieur à 7005. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris, rares graviers de quartz, compact et homogène. 1 1 Coupe 1/20 Polyester	8004	Secteur 1. tranchée 8. SPF13 FSÉ 8004 FSÉ 4 antérieur à 8001, postérieur à 8002, équivalent de 11005. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.
7007	Secteur 1. tranchée 7. SPF5 antérieur à 7002, équivalent de 6005, 1008, 5009. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse assez grossière, légèrement argileuse, rouille à blanc gris, cailloux très rares de silex émoussés, compacte, qui devient blanche en séchant, oxydations ferro-managniques. COMMENTAIRES : fond des SPF7 et SPF5. 1 1 Coupe 1/20 Polyester	9001	Secteur 1. tranchée 9 postérieur à 9002, 9003. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicules, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
7008	Secteur 1. tranchée 7. SPF6 FSÉ 7003 antérieur à 7001, postérieur à 7003. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris clair, quelques gravillons à graviers de quartz, rares poches d'oxydes de fer, compact et homogène. 1 1 Coupe 1/20 Polyester	9002	Secteur 1. tranchée 9 antérieur à 9001, 9003. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris jaune, légèrement oxydé, compact (très sec), cailloux de quartz et de silex émoussés (à part égale ?) déposés en bancs horizontaux discontinus.
8001	Secteur 1. tranchée 8 postérieur à 8002, 8004. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse, plastique. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicules, très sec (en poussière dans les couches superficielles).	9003	Secteur 1. tranchée 9 CHE 9003 CHE 5 antérieur à 9001, postérieur à 9002, équivalent de 11004. IDENTIFICATION : Autre. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très proche de 9002 mais très compact. COMMENTAIRES : segment de chemin.
8002	Secteur 1. tranchée 8. log3. SPF13 antérieur à 8001, 8004, postérieur à 8003. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris jaune, légèrement oxydé, compact (très sec), cailloux de quartz et de silex émoussés (à part égale ?) déposés en bancs horizontaux discontinus. Ces cailloux se retrouvent ponctuellement dans l'US sous-jacente 8003. COMMENTAIRES : équivalence avec les US 1002 à 7002 incertaine.	10001	Secteur 1. tranchée 10 postérieur à 10002, 10003. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse, plastique. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicules, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
		10002	Secteur 1. tranchée 10 antérieur à 10001, 10003. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris jaune, légèrement oxydé, compact (très sec), cailloux de quartz et de silex émoussés (à part égale ?) déposés en bancs horizontaux discontinus.

10003	Secteur 1. tranchée 10													
	CHE	10003	CHE	6										
antérieur à 10001, postérieur à 10002, équivalent de 11003.														
IDENTIFICATION : Autre. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très proche de 10002 mais très compact.														
11001	Secteur 1. tranchée 11													
	postérieur à 11002, 11003, 11004, 11005.													
IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).														
11002	Secteur 1. tranchée 11													
	antérieur à 11001, 11003, 11004, 11005.													
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris jaune, légèrement oxydé, compact (très sec), cailloux de quartz et de silex émoussés (à part égale ?) déposés en bancs horizontaux discontinus.														
11003	Secteur 1. tranchée 11													
	CHE	11003	CHE	6										
antérieur à 11001, postérieur à 11002, équivalent de 10003.														
IDENTIFICATION : Autre. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très proche de 11002 mais très compact. COMMENTAIRES : segment de chemin.														
11004	Secteur 1. tranchée 11													
	CHE	11004	CHE	5										
antérieur à 11001, postérieur à 11002, équivalent de 9003.														
IDENTIFICATION : Autre. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux très proche de 11002 mais très compact. COMMENTAIRES : segment de chemin.														
11005	Secteur 1. tranchée 11													
	FSÉ	11005	FSÉ	4										
antérieur à 11001, postérieur à 11002, équivalent de 8004.														
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.														
12001	Secteur 1. tranchée 12													
	postérieur à 12002, 12003, 12010, 12011, 12013, 12021, 12023.													
IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).														
<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> </table>					1	1	Coupe	1/20	Polyester	2	2	Coupe	1/20	Polyester
1	1	Coupe	1/20	Polyester										
2	2	Coupe	1/20	Polyester										

12002	Secteur 1. tranchée 12													
	antérieur à 12001, 12005, 12009, 12010, 12011, 12012, 13008, postérieur à 12017.													
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, gris en surface (0,05 à 0,10 m) puis jaune, sablo-limoneux, radicelles, sec et compact, radicelles. COMMENTAIRES : Ressemble davantage à 1002 qu'à 8002 (qui est plus oxydé et plus orangé), mais les deux TN sont cependant probablement équivalents.														
<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>2</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> </table>					1	1	Coupe	1/20	Polyester	2	2	Coupe	1/20	Polyester
1	1	Coupe	1/20	Polyester										
2	2	Coupe	1/20	Polyester										
12003	Secteur 1. tranchée 12													
	CHE	12003												
antérieur à 12001, postérieur à 12002.														
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : Terrain naturel induré. COMMENTAIRES : chemin.														
12005	Secteur 1. tranchée 12. SPF20													
	FSÉ	12005	FSÉ	7										
antérieur à 12022, postérieur à 12002, équivalent de 13003.														
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.														
<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> </table>					1	1	Coupe	1/20	Polyester					
1	1	Coupe	1/20	Polyester										
12009	Secteur 1. tranchée 12. SPF22													
	FSÉ	12009	FSÉ	8										
antérieur à 12023, postérieur à 12002, équivalent de 13004.														
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.														
<table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>1</td> <td>Coupe</td> <td>1/20</td> <td>Polyester</td> </tr> </table>					1	1	Coupe	1/20	Polyester					
1	1	Coupe	1/20	Polyester										
12010	Secteur 1. tranchée 12													
	DRA	12010	DRA	12										
antérieur à 12001, postérieur à 12002, équivalent de 13008.														
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment correspondant au TN 12002 remanié, mélangé à du sable jaune caillouteux (issu du TN sous-jacent remanié). COMMENTAIRES : drains agricoles.														
12011	Secteur 1. tranchée 12. SPF17													
	antérieur à 12001, postérieur à 12002.													
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale en surface, mais issue de la terre végétale 12001. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice fine, très rares cailloux (quasi absence). COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ressemblant à un fossé axé ONO-ESE (bords régulier, forme longitudinale) au décapage. La coupe montre cependant qu'il s'agit d'une entaille naturelle dans le TN 12002. On retrouve ce phénomène à plusieurs reprises dans cette partie des alluvions anciennes.														

12012	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
	FSÉ	12012	FSÉ	9
antérieur à 12016, postérieur à 12002, équivalent de 13011.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé ; au vu du sondage pratiqué dans l'EA 13011, il est possible que le fond n'ait pas été atteint pour 12012.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12013	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
	FSÉ	12012	FSÉ	9
antérieur à 12001, postérieur à 12014, équivalent de 13012.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux, gris foncé moucheté d'orangé (oxydes ferreux ?), rares cailloux de silex, homogène.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12014	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
	FSÉ	12012	FSÉ	9
antérieur à 12013, postérieur à 12015, équivalent de 13013.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux plutôt grossier (plus que 12013), gris orangé, rare cailloux de silex.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12015	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
	FSÉ	12012	FSÉ	9
antérieur à 12014, postérieur à 12016, équivalent de 13014.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux gris orangé, oxydé, gravillons à cailloux de silex et oxydes ferreux.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12016	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
	FSÉ	12012	FSÉ	9
antérieur à 12015, postérieur à 12012, équivalent de 13015.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux rouille orangé à gris, très proche du terrain naturel, rares cailloux de quartz. COMMENTAIRES : Effondrement de parois.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12017	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
antérieur à 12002, postérieur à 12018, équivalent de 13017, 13017.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse grossière beige à rouille orangé (oxydé), mélangé à des cailloux de quartz et de silex, compact.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester

12018	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
antérieur à 12017, postérieur à 12019, 12020, équivalent de 13019.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux à argilo-sableux, plutôt fin, arlternant des strates horizontales de couleur rouille et d'autres comprenant de nombreux oxydes de manganèse (feuilletage), rares cailloux, hétéogène.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12019	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
antérieur à 12018, postérieur à 12020.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux grossier gris clair, mélangé à une matrice argileuse orange et compacte, quelques cailloux de silex.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
2	2	Coupe	1/20	Polyester
12020	Secteur 1. tranchée 12. SPF19			
antérieur à 12018, 12019.				
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux de couleur rouille, assez grossier, comprenant des poches de sédiment gris plus argileux, rare cailloux.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester
12021	Secteur 1. tranchée 12. SPF20			
	FSÉ	12005	FSÉ	7
antérieur à 12001, postérieur à 12022, équivalent de 13009.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris à rouille orangé (oxydé), fin, cailloux de quartz. COMMENTAIRES : Terrain naturel remanié ?.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester
12022	Secteur 1. tranchée 12. SPF20			
	FSÉ	12005	FSÉ	7
antérieur à 12021, postérieur à 12005, équivalent de 13010.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris clair, fin, oxydé, cailloux de silex.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

12023	Secteur 1. tranchée 12. SPF22			
	FSÉ	12009	FSÉ	8
antérieur à 12001, postérieur à 12009.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux, très fin, gris foncé, quelques graviers à cailloux de quartz et de silex, meuble, homogène, présence de bois (racines) en surface. COMMENTAIRES : La partie supérieure de l'US possède une matrice similaire à celle de la terre végétale 12001. La différence est peu marquée entre les deux, sans doute en raison de la présence de racines ; toutefois le comblement est légèrement plus gris-jaune, et se lit plus facilement près des bords.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13001	Secteur 1. tranchée 13. log4. log5. log6. SPF14.			
	postérieur à 13002, 13004, 13007, 13008, 13009, 13012, 13021, 13022.			
IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).				
1	1	Coupe	1/20	Polyester
2	2	Coupe	1/20	Polyester

13002	Secteur 1. tranchée 13. log4. log5. log6. SPF14.			
	antérieur à 13001, 13003, 13004, 13005, 13006, 13007, 13011, postérieur à 13023, 13027, 13031, 13017.			
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin compact gris, oxydes ferro-manganiques, rares cailloux de quartz et de silex, quelques graviers. COMMENTAIRES : Équivalent de 8002 ?.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester
2	2	Coupe	1/20	Polyester

13003	Secteur 1. tranchée 13. SPF21			
	FSÉ	13003	FSÉ	7
antérieur à 13010, postérieur à 13002, équivalent de 12005.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13004	Secteur 1. tranchée 13			
	FSÉ	13004	FSÉ	8
antérieur à 13001, postérieur à 13002, équivalent de 12009.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment brun gris pulvérulent mélangé à du sable orangé grossier (issu du TN sous-jacent remanié). COMMENTAIRES : segment de fossé.				

13005	Secteur 1. tranchée 13. SPF24			
	FSÉ	13005		
antérieur à 13021, postérieur à 13002.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : profil en cuvette : fond arrondis, parois évasées. COMMENTAIRES : segment de fossé.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13006	Secteur 1. tranchée 13. SPF24			
	FOS	13006		
antérieur à 13022, postérieur à 13002.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : fosse.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13007	Secteur 1. tranchée 13			
	FSÉ	13007		
antérieur à 13001, postérieur à 13002.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : Fossé ou drain agricole.				

13008	Secteur 1. tranchée 13			
	DRA	13008	DRA	12
antérieur à 13001, postérieur à 12002, équivalent de 12010.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment correspondant au TN 12002 remanié, mélangé à du sable jaune caillouteux (issu du TN sous-jacent remanié). COMMENTAIRES : Drain agricole posé en sous-solage.				

13009	Secteur 1. tranchée 13. SPF21			
	FSÉ	13003	FSÉ	7
antérieur à 13001, postérieur à 13010, équivalent de 12021.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris à rouille orangé (oxydé), fin, cailloux de quartz. COMMENTAIRES : Terrain naturel remanié ?.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13010	Secteur 1. tranchée 13. SPF21			
	FSÉ	13003	FSÉ	7
antérieur à 13009, postérieur à 13003, équivalent de 12022.				
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris clair, fin, oxydé, cailloux de silex.				
1	1	Coupe	1/20	Polyester

13011	Secteur 1. tranchée 13. SPF23			
	FSÉ	13011	FSÉ	9
antérieur à 13015, 13016, postérieur à 13002, équivalent de 12012.				
IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé, relevé incomplet : fond rebouché avant nettoyage et relevé, pour raison de sécurité.				
1	2	Coupe	1/20	Polyester

13012	Secteur 1. tranchée 13. SPF23	FSÉ	13011	FSÉ	9
antérieur à 13001, postérieur à 13013, 13013, équivalent de 12013.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux, gris foncé moucheté d'orangé (oxydes ferreux ?), cailloux de quartz et de silex, homogène.					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13013	Secteur 1. tranchée 13. SPF23	FSÉ	13011	FSÉ	9
antérieur à 13012, 13012, postérieur à 13014, équivalent de 12014.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux grossier à fin, gris orangé, cailloux de silex et de quartz.					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13014	Secteur 1. tranchée 13. SPF23	FSÉ	13011	FSÉ	9
antérieur à 13013, postérieur à 13015, 13016, équivalent de 12015.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux gris orangé (plus oxydé en partie supérieure restée visible), avec au milieu de l'US la présence d'un liseré d'argile pure grisâtre sur environ 0,50 m de large pour 2 à 3 cm d'épaisseur. COMMENTAIRES : Fond de l'US non visible (rebouchage de la partie basse pour raisons de sécurité).					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13015	Secteur 1. tranchée 13. SPF23	FSÉ	13011	FSÉ	9
antérieur à 13014, postérieur à 13011, équivalent de 12016.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux rouille orangé à gris, très proche du terrain naturel, rares cailloux de quartz, assez humide. COMMENTAIRES : Effondrement de parois.					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13017	Secteur 1. tranchée 13. SPF23				
antérieur à 13002, postérieur à 13018, équivalent de 12017, 12017.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse grossière beige à rouille-orangé (oxydé), mélangé à des cailloux de quartz et de silex, compact.					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13018	Secteur 1. tranchée 13. SPF23				
antérieur à 13017, postérieur à 13020, 13019.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment argilo-sableux, beige-gris à beige-rouille-orangé (oxydé), assez grossier, gros oxydes ferro-manganiques, cailloux de silex localisés dans les strates orangées.					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13019	Secteur 1. tranchée 13. SPF23				
antérieur à 13018, équivalent de 12018.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux à argilo-sableux, plutôt fin, alternant des strates horizontales de couleur rouille et d'autres comprenant de nombreux oxydes de manganèse (feuilletage), rares cailloux, hétérogène. COMMENTAIRES : Fond de l'US non visible (rebouchage de la partie basse pour raisons de sécurité).					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13020	Secteur 1. tranchée 13. SPF23				
antérieur à 13018.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux, grisâtre, compact, humide. COMMENTAIRES : Fond de l'US non visible (rebouchage de la partie basse pour raisons de sécurité).					
1	2	Coupe		1/20	Polyester
13021	Secteur 1. tranchée 13. SPF24	FSÉ	13005		
antérieur à 13001, postérieur à 13005, équivalent de 13022.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale (issue décapage : fiabilité faible). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris oxydé, nombreux gravillons à cailloux de quartz et surtout de silex.					
1	1	Coupe		1/20	Polyester
13022	Secteur 1. tranchée 13. SPF24	FOS	13006		
antérieur à 13001, postérieur à 13006, équivalent de 13021.					
IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale (issue du décapage : fiabilité faible). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, gris oxydé, gravillons à graviers de quartz et de silex.					
1	1	Coupe		1/20	Polyester
13023	Secteur 1. tranchée 13. log4. SPF14				
antérieur à 13002, postérieur à 13024.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin (plus fin que les US 13001 et 13002), gris orangé, oxydes ferro-manganiques, cailloux de quartz et de silex roulés, compact, devient blanc en séchant. Présence ponctuelle de sable très fin, blanc, induré, épais de 0,10 m.					
1	1	Coupe		1/20	Polyester
13024	Secteur 1. tranchée 13. log4. SPF14				
antérieur à 13023, postérieur à 13025.					
IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier orange rouille à gris (plus grossier que les US 13025 et 13026), argileux (notamment les zones plus grises), hétérogène, cailloux de silex et de quartz roulés répartis dans la matrice par bancs horizontaux.					

13025	Secteur 1. tranchée 13. log4. SPF14	13031	Secteur 1. tranchée 13. log6. SPF16
	antérieur à 13024, postérieur à 13026. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable argileux gris à orange rouille, assez grossier, quelques cailloux de quartz et de silex dans les derniers centimètres de la couche (vers le haut).		antérieur à 13002, postérieur à 13032. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier beige orangé, friable (= gravillons siliceux), nombreux cailloux de quartz et de silex émoussés. COMMENTAIRES : Équivalent de 13027 ?.
13026	Secteur 1. tranchée 13. log4. SPF14	13032	Secteur 1. tranchée 13. log6. SPF16
	antérieur à 13025. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable orange rouille avec des passées grises, assez grossier, quelques silex (++) et quartz émoussés dans la matrice, humide, friable. COMMENTAIRES : Fond du SPF14, remontée d'eau et effondrement de coupes.		antérieur à 13031, postérieur à 13033. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : couche d'oxydation ferro-manganiques dans une matrice grossière beige orangée similaire).
13027	Secteur 1. tranchée 13. log5. SPF15	13033	Secteur 1. tranchée 13. log6. SPF16
	antérieur à 13002, postérieur à 13028. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : banc de cailloux de silex (++) et de quartz dans une matrice similaire à 13002 mais très peu de sable et cailloux prédominants. Cette US semble inciser 13002 ponctuellement et irrégulièrement.		antérieur à 13032, postérieur à 13034. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : alternance de sable grossier beige orangé à cailloux de silex et de quartz et d'oxydes ferro-manganiques, matrice friable. les bancs de cailloux horizontaux sont plus espacés dans le fond de la couche. Ici un sable gris beige alterne avec un sable grossier très oxydé. COMMENTAIRES : Difficile de savoir si les silex sont plus nombreux que les quartz.
13028	Secteur 1. tranchée 13. log5. SPF15	13034	Secteur 1. tranchée 13. log6. SPF16
	antérieur à 13027, postérieur à 13029. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier orange rouille mêlé à des poches argilo-sableuses grises, humide, hétérogène, présence d'une forte concentration d'oxydes ferro-managniques ponctuelle.		antérieur à 13033, postérieur à 13035. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier rouille, poche sablo-argileuses grises grossières, hétérogène, humide et friable (effondrements), cailloux érodés de quartz et de silex. Au fond e la couche, présence d'une zone oxydée ferro-manganique. COMMENTAIRES : Difficile de savoir si les silex sont plus nombreux que les quartz.
13029	Secteur 1. tranchée 13. log5. SPF15	13035	Secteur 1. tranchée 13. log6. SPF16
	antérieur à 13028, postérieur à 13030. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice sableuse grossière orange, cailloux de silex, présence d'une poche argilo-sableuse grise, assez compacte et très localisée dans le sommet de l'US (ép. : 0,50 m), couche friable (effondrements) Dans le fond de la couche (seulement visible dans la coupe sud), bande grise horizontale, argilo-sableuse, matrice grossière, cailloux de quartz et de silex érodés (ép. : 0,20 m). COMMENTAIRES : Remontée d'eau ; équivalent de l'US 13024 ?.		antérieur à 13034. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable rouille, grossier, cailloux de silex et de quartz émoussés, humide et friable. COMMENTAIRES : Fond du SPF16, remontée d'eau.
13030	Secteur 1. tranchée 13. log5. SPF15	14001	Secteur 2. tranchée 14
	antérieur à 13029. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier rouille, cailloux roulés de silex (++) et quartz. cette couche semble alterner avec une matrice identique à l'US 13029 mais difficile à voir puisque c'est la fin du sondage. COMMENTAIRES : Fond du SPF15 ; équivalent de l'US 13026 ?.		postérieur à 14002, 14006, 14007, 14008. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
		1	2 Coupe 1/20 Polyester

14002	Secteur 2. tranchée 14	antérieur à 14001, 14003, 14005, 14006. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux oxydé rouille orangé à gris jaune, bancs de cailloux roulés de quartz et de silex, avec croûte indurée très sèche en surface.
14003	Secteur 2. tranchée 14. SPF31 FSÉ 14003	antérieur à 14008, postérieur à 14002, équivalent de 15005. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : En lien avec ancien état de RD921 (cf. cadastre napoléonien) ?.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
14005	Secteur 2. tranchée 14. SPF30 FOS 14005	antérieur à 14007, postérieur à 14002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : fosse.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
14006	Secteur 2. tranchée 14 RSU 14006	antérieur à 14001, postérieur à 14002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : L'exploitant est venu déclarer le réseau lui-même le 27/08 au matin ; la tranchée ayant cependant été ouverte dès le 26. Réseau enterré à 0,80 m de profondeur environ.
14007	Secteur 2. tranchée 14. SPF30 FOS 14005	antérieur à 14001, postérieur à 14005. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, fin, nombreux cailloux de quartz et de silex, et radicales.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
14008	Secteur 2. tranchée 14. SPF31 FSÉ 14003	antérieur à 14001, postérieur à 14003. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, fin à grossier, cailloux de silex.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
15001	Secteur 2. tranchée 15	postérieur à 15002, 15005. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
1	2 Coupe	1/20 Polyester

15002	Secteur 2. tranchée 15	antérieur à 15001, 15003, 15005. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux oxydé rouille-orangé à gris-jaune, bancs de cailloux roulés de quartz et de silex, avec croûte indurée très sèche en surface.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
15003	Secteur 2. tranchée 15. SPF29 FOS 15003	antérieur à 15006, postérieur à 15002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : fosse.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
15005	Secteur 2. tranchée 15 FSÉ 15005	antérieur à 15001, postérieur à 15002, équivalent de 14003. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.
15006	Secteur 2. tranchée 15. SPF29 FOS 15003	postérieur à 15003. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : 1 gros charbon de bois (non prélevé). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, fin, graviers à cailloux de quartz et de silex, surtout en partie supérieure (0,15 m), et sable plus grossier dans le fond de la couche (0,10 m), inégalement réparti.
1	2 Coupe	1/20 Polyester
16001	Secteur 2. tranchée 16	postérieur à 16002, 16003. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
16002	Secteur 2. tranchée 16	antérieur à 16001, 16003. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux oxydé rouille-orangé à gris-jaune, bancs de cailloux roulés de quartz et de silex, avec croûte indurée très sèche en surface.
17001	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25	postérieur à 17002, 17003, 17004, 17005. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).

17002	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25	17008	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25
	antérieur à 17001, 17003, 17004, 17005, postérieur à 17006. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin gris, très sec en surface, nombreux oxydes ferro-manganiques. COMMENTAIRES : Devient comme le TN 20002 en certains endroit de la tranchée.		antérieur à 17007, postérieur à 17009. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice fine sablo-argileuse constituée de sable et de concrétions de manganèse, puis d'une couche de sable fin argileux rouille et d'une couche de sable fin argileux gris (les couches sont horizontales). COMMENTAIRES : Globalisation de trois couches.
17003	Secteur 2. tranchée 17	17009	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25
	antérieur à 17001, postérieur à 17002, équivalent de 17004, 17005. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, avec nombreux graviers et cailloux de quartz et de silex en partie supérieure, et plus fin dans le fond de la couche, meuble (mais très sec). COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale à profil en cuvette, qui se différencie par sa couleur de 17002, plus jaune à cet endroit.		antérieur à 17008. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux assez grossier, rouille à brun, cailloux de silex et de quartz roulés répartis dans toute la couche, présence de blocs de silex émoussés, humide et friable ; à partir de 2,80 m, la matrice présente des bancs horizontaux de sable légèrement argileux, plus fin et gris, friable. COMMENTAIRES : Fond du SPF7 ; remontée d'eau et effondrement de paroi à 2,80 m => impossible de décrire précisément l'US.
17004	Secteur 2. tranchée 17	18001	Secteur 2. tranchée 18
	antérieur à 17001, postérieur à 17002, équivalent de 17003, 17005. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, avec nombreux graviers et cailloux de quartz et de silex en partie supérieure, et plus fin dans le fond de la couche, meuble (mais très sec). COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale à profil en cuvette, qui se différencie par sa couleur de 17002, plus jaune à cet endroit.		postérieur à 18002, 18003. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
17005	Secteur 2. tranchée 17	18002	Secteur 2. tranchée 18
	antérieur à 17001, postérieur à 17002, équivalent de 17003, 17004. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux gris, avec nombreux graviers et cailloux de quartz et de silex en partie supérieure, et plus fin dans le fond de la couche, meuble (mais très sec). COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale à profil en cuvette, qui se différencie par sa couleur de 17002, plus jaune à cet endroit.		antérieur à 18001, 18003. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux oxydé rouille-orangé à gris-jaune, bancs de cailloux roulés de quartz et de silex, avec croûte indurée très sèche en surface.
17006	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25	19001	Secteur 2. tranchée 19
	antérieur à 17002, postérieur à 17007. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin gris marbré rouille, similaire à 17002 mais hétérogène.		postérieur à 19002. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
17007	Secteur 2. tranchée 17. log7. SPF25	19002	Secteur 2. tranchée 19
	antérieur à 17006, postérieur à 17008. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux, rouille à gris, cailloux roulés de silex et de quartz, matrice plus grossière que l'US 17006 et 17002, assez compact mais friable (humide).		antérieur à 19001. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux oxydé rouille-orangé à gris-jaune, bancs de cailloux roulés de quartz et de silex, avec croûte indurée très sèche en surface.

20001	Secteur 2. tranchée 20. log8. SPF20			
	postérieur à 20002, 20003, 20004, 20005, 20008, 20009. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse, plastique, ciment. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).			
	1	2	Coupe	1/20 Polyester
20002	Secteur 2. tranchée 20. log8. SPF20			
	antérieur à 20001, 20003, 20004, 20005, 20006, 20007, postérieur à 20010. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux beige-rouille-orangé (oxydes), cailloux de silex et de quartz, parfois sous forme de bancs dans une matrice plus grossière.			
	1	2	Coupe	1/20 Polyester
20003	Secteur 2. tranchée 20			
	DRA 20003 antérieur à 20001, postérieur à 20002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment argileux rouille orangé mélangé à du sable jaune (issu du TN sous-jacent remanié). COMMENTAIRES : Collecteur d'eau sans doute posé en sous-solage.			
20004	Secteur 2. tranchée 20			
	FSÉ 20004 FSÉ 13 antérieur à 20001, postérieur à 20002, équivalent de 23003. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS CULTURELS : cartouches de chasse, plastique de bâches noires agricoles. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment noir pulvérulent, bois dégradé. COMMENTAIRES : segment de fossé.			
20005	Secteur 2. tranchée 20			
	FOS 20005 antérieur à 20001, postérieur à 20002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale roulée, cartouche de chasse en surface. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment proche du TN 20001 mais plus jaune, compact. COMMENTAIRES : fosse ?.			
20006	Secteur 2. tranchée 20. SPF 28			
	FSÉ 20006 FSÉ 11 antérieur à 20009, postérieur à 20002, équivalent de 21003. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.			
	1	2	Coupe	1/20 Polyester
20007	Secteur 2. tranchée 20			
	FOS 20007 antérieur à 20008, postérieur à 20002. IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS CULTURELS : métal blanc, fragments de terre cuite architecturale, bois dégradé. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : en surface comblé par un sédiment noir à brun roux, sablo-argileux et grossier. COMMENTAIRES : fosse(s).			
20008	Secteur 2. tranchée 20			
	FOS 20007 antérieur à 20001, postérieur à 20007. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale de facture industrielle, bois dégradé ou brûlé, métal blanc (aluminium ?). COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-limoneux brun foncé à noir, mélangé à du sable orangé plus grossier qui rappelle le TN 20002, cailloux de quartz et de silex, meuble.			
20009	Secteur 2. tranchée 20. SPF28			
	FSÉ 20006 FSÉ 11 antérieur à 20001, postérieur à 20006. IDENTIFICATION : Comblement. INTERPRÉTATION : Abandon. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin gris, légèrement oxydé, gravillons à cailloux de quartz et de silex, radicelles.			
	1	2	Coupe	1/20 Polyester
20010	Secteur 2. tranchée 20. log8. SPF26			
	antérieur à 20002, postérieur à 20011. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : alternance de sable grossier rouille dans le fond de l'US = un banc horizontal de cailloux érodés de quartz et de silex, oxydes ferro-manganiques nombreux et denses.			
20011	Secteur 2. tranchée 20. log8. SPF26			
	antérieur à 20010. IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : alternance de sable grossier rouille beige et de sable argileux gris, cailloux érodés de silex et de quartz répartis dans toute la couche. COMMENTAIRES : Équivalent de 17007 ou de 17009 ? Fond du SPF26 ; remontée d'eau.			
21001	Secteur 2. tranchée 21			
	postérieur à 21002, 21003. IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse, plastique, ciment. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicelles, très sec (en poussière dans les couches superficielles).			

21002	Secteur 2. tranchée 21			24001	Secteur 3. tranchée 24. log9
	antérieur à 21001, 21003.				postérieur à 24005, 24004.
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux beige-rouille-orangé (oxydes), cailloux de silex et de quartz, parfois sous forme de bancs dans une matrice plus grossière.				IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).
21003	Secteur 2. tranchée 21	FSÉ	21003	FSÉ	11
	antérieur à 21001, postérieur à 21002, équivalent de 20006.			24002	Secteur 3. tranchée 24. log9
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMMENTAIRES : segment de fossé.				antérieur à 24005, 24004, postérieur à 24006.
22001	Secteur 2. tranchée 22				IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : globalisation d'une couche de sable lité gris clair et orange induré (ép. : 0,04 m) et d'un sable assez fin brun gris, quelques cailloux de quartz et de silex, meuble et homogène. COMMENTAIRES : Équivalent de 25002.
	postérieur à 22002.			24003	Secteur 3. tranchée 24
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).				synchrone de 24007.
22002	Secteur 2. tranchée 22				IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : Anomalie naturelle ovale à profil en cuvette, constituée d'un sable limoneux brun-gris, avec rares cailloux de silex et de quartz, meuble, homogène. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ovale.
	antérieur à 22001.			24004	Secteur 3. tranchée 24
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux assez fin, nombreux oxydes ferro-manganiques, similaire à celui des tranchées à proximité.				antérieur à 24001, postérieur à 24002.
23001	Secteur 2. tranchée 23				IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle de plan plus ou moins ovoïde, en partie sous les bermes nord et sud de la tranchée 24. largeur mini. : 0,85 m.
	postérieur à 23002, 23003.			24005	Secteur 3. tranchée 24. log9
	IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles).				antérieur à 24001, postérieur à 24002.
23002	Secteur 2. tranchée 23				IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : petits charbons de bois, nodules de terre cuite architecturale. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin gris, quelques cailloux et graviers de silex et de quartz, assez meuble, très sec, homogène, radicales. COMMENTAIRES : Ancienne terre végétale ? Équivalent de 25001 (partie inférieure).
	antérieur à 23001, 23003.			24006	Secteur 3. tranchée 24. log9
	IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux fin, rouille orangé.				antérieur à 24002, postérieur à 24007.
23003	Secteur 2. tranchée 23	FSÉ	23003	FSÉ	13
	antérieur à 23001, postérieur à 23002, équivalent de 20004.				IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable assez fin, brun clair, nombreux cailloux et graviers de quartz et de silex, meuble et homogène. COMMENTAIRES : Équivalent de 25004 ?.
	IDENTIFICATION : Creusement. INTERPRÉTATION : Construction. COMPOSANTS CULTURELS : bois dégradé en surface. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : comblé en surface par un sédiment sableux fin, gris à cailloux de quartz. COMMENTAIRES : segment de fossé.			24007	Secteur 3. tranchée 24. log9
					antérieur à 24006, synchrone de 24003.
					IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable grossier orangé, nombreux cailloux de quartz et de silex, meuble. COMMENTAIRES : Fond de la tranchée 24.

25001	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>postérieur à 25002.</p> <p>IDENTIFICATION : Terre végétale. INTERPRÉTATION : Occupation. COMPOSANTS CULTURELS : terre cuite architecturale, cartouches de chasse. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment fin, brun clair, sablo-limoneux, radicales, très sec (en poussière dans les couches superficielles). COMMENTAIRES : Équivalent globalisé de 24001 et 24005 ? Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>	25006	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25005, 25004, postérieur à 25007.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux grossier beige, gravillons à graviers siliceux et cailloux de quartz et de silex. COMMENTAIRES : Équivalent de 24007 ? Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>
25002	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25001, postérieur à 25004.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : globalisation d'une couche de sable lité gris clair et orange induré (ép. : 0,04 m) et d'un sable assez fin brun gris, quelques cailloux de quartz et de silex, meuble et homogène. COMMENTAIRES : Équivalent de 24002 ? Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>	25007	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25006, postérieur à 25008.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sablo-argileux fin de couleur rouille, mélangé à du sable fin jaune à beige, gravillons siliceux, hétérogène. COMMENTAIRES : Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>
25003	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25004, postérieur à 25005.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : matrice de sable fin gris-jaune, nombreux cailloux de quartz et de silex, rares gravillons siliceux. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ressemblant à un fossé axé NO-SE (bords régulier, forme longitudinale) au décapage. La coupe montre cependant qu'il s'agit d'une entaille naturelle dans le TN (fond non atteint). Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>	25008	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25007, postérieur à 25009.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : alternance de sédiment sableux légèrement argileux, grossier, avec cailloux de quartz et de silex, et de bancs horizontaux plus gravillonneux, hétérogène. COMMENTAIRES : Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>
25004	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25002, postérieur à 25003, 25006.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sable fin brun orangé, rares cailloux de silex (x2), radicales. COMMENTAIRES : Équivalent de 24006 ? Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>	25009	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25008.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiment sableux grossier beige à rougeâtre, rares cailloux de silex. COMMENTAIRES : Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>
25005	<p>Secteur 3. tranchée 25. SPF32</p> <p>antérieur à 25003, postérieur à 25006.</p> <p>IDENTIFICATION : Terrain naturel. INTERPRÉTATION : Action Naturelle. COMPOSANTS GÉOLOGIQUES ET MORPHOLOGIE : sédiments compacts déposés en V (phénomène d'aspiration / entonnoir) : zone centrale constituée de sable siliceux rouille-orangé, zone péripérique et inférieure formée de sable fin gris-jaune, avec quelques cailloux de silex en bas de la coupe. COMMENTAIRES : Anomalie naturelle ressemblant à un fossé axé NO-SE (bords régulier, forme longitudinale) au décapage. La coupe montre cependant qu'il s'agit d'une entaille naturelle dans le TN (fond non atteint). Croquis au dos de la fiche US 25003.</p>		

LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES (EA)

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
1004	FSÉ.Fossé				
segment de fossé axé nord-sud, profil irrégulier, fond plat, emmarchement à l'ouest (recreusements ?), paroi évasée à l'est. Présent sur le cadastre napoléonien, il est encore visible dans le paysage sur le reste de la parcelle (fossé + haie)					
1004	Creusement	Construction	7,90	2,60	0,76
1005	Comblement	Abandon			0,20
1006	Comblement	Abandon			0,43
1007	Comblement	Abandon			0,14

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
4003	FSÉ.Fossé				
petit fossé est-ouest, encore visible dans le paysage actuel, peu profond					
4003	Creusement	Construction	77	0,40	0,16

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
4004	FSÉ.Fossé				
fossé orienté nord-nord-est / sud-sud-ouest, profil en cuvette, fond légèrement arrondi					
4004	Creusement	Construction	4,70	0,90	0,35
4009	Comblement	Abandon			0,35

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
4007	FSÉ.Fossé				
segment de fossé nord-ouest / sud-est, parois évasées, fond plat					
4007	Creusement	Construction	6	1,04	0,45
4010	Remblai	Abandon	4	1,40	0,45

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
4011	FSÉ.Fossé				
petit fossé est-ouest visible en surface, présent dans la longueur de la tranchée 4 ; parois évasées, fond arrondi					
4011	Creusement	Construction		0,40	0,16

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
5003	FSÉ.Fossé				
segment de fossé axé nord-nord-est / sud-sud-ouest					
5003	Creusement	Construction	3	1,09	

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
5005	FSÉ.Fossé				
segment de fossé nord-est / sud-ouest, profil en cuvette à fond plat, antérieur à 5006 ? La relation est incertaine.					
5005	Creusement	Construction	5,80	0,80	0,55
5007	Comblement	Abandon			0,55

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
5006	FSÉ.Fossé				
segment de fossé nord-ouest / sud-est, profil en cuvette à fond plat, postérieur à 5005 ? La relation est incertaine					
5006	Creusement	Construction	4,10	0,70	0,55
5008	Comblement	Abandon			0,55

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
6003	FSÉ.Fossé				
segment de fossé axé nord-nord-est / sud-sud-ouest, profil en cuvette, fond peu arrondi					
6003	Creusement	Construction	4,70	0,90	0,46
6004	Comblement	Abandon			0,46

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
7003	FSÉ.Fossé				
segment de fossé axé NE-SO, profil irrégulier (paroi nord très évasée, paroi sud plus droite), fond légèrement arrondi					
7003	Creusement	Construction	5,55	1,15	0,70
7008	Comblement	Abandon			0,70

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
7004	FSÉ.Fossé				
fossé orienté NNE-SSO, encore visible, qui semble appartenir à un chemin emprunté par les engins agricoles					
7004	Creusement	Construction	2,30	1,15	0,70

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
7005	FSÉ.Fossé				
segment de fossé axé nord-est / sud-ouest, profil en cuvette, fond arrondi					
7005	Creusement	Construction	5,50	1,26	0,38
7006	Comblement	Abandon			0,38

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
8004	FSÉ.Fossé				
segment de fossé nord-sud, visible dans le paysage (limite parcellaire ?), partiellement comblé de terre végétale et de végétation					
8004	Creusement	Construction	2,30	0,60	0,60

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
9003	CHE.Chemin				
chemin forestier contemporain axé nord-sud matérialisé par un tassement des sédiments dû à une circulation répétée d'engins					
9003	Autre	Construction	2,30	2	0,50

ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/hauteur
10003	CHE.Chemin				
chemin forestier contemporain axé nord-sud matérialisé par un tassement des sédiments dû à une circulation répétée d'engins					
10003	Autre	Construction	2,30	3	0,50

11003	CHE.Chemin	chemin forestier contemporain axé nord-sud matérialisé par un tassement des sédiments dû à une circulation répétée d'engins				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
11003	Autre	Construction	2,30	3	0,50	
11004	CHE.Chemin	chemin forestier contemporain axé nord-sud matérialisé par un tassement des sédiments dû à une circulation répétée d'engins				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
11004	Autre	Construction	2,30	2	0,50	
11005	FSÉ.Fossé	segment de fossé nord-sud, visible dans le paysage actuel (limite parcellaire ?), partiellement comblé de terre végétale, et de végétation				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
11005	Creusement	Construction	2,20	0,60	0,60	
12003	CHE.Chemin	Chemin forestier actuel axé N-S				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
12003	Creusement	Construction	2,30	2,50	0,54	
12005	FSÉ.Fossé	Segment de fossé axé N-S, parois évasées, fond arrondi. Fait sans doute partie de l'aménagement du chemin 12003.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
12005	Creusement	Construction	4,17	0,50	0,35	
12021	Comblement	Abandon			0,10	
12022	Comblement	Abandon			0,26	
12009	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé N-S, parois évasées, fond arrondi (notamment côté sud-est)				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
12009	Creusement	Construction	4,90	1,10	0,24	
12023	Comblement	Abandon			0,24	
12010	DRA.Drain	globalisation d'un collecteur axé est-nord-est / ouest-sud-ouest et de deux drains agricoles qui lui sont liés				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
12010	Creusement	Construction	25,20			
12012	FSÉ.Fossé	Segment de fossé axé NE-SO, parois évasées, fond plutôt plat				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
12012	Creusement	Construction	8	2,75	1,60	
12013	Comblement	Abandon			0,80	
12014	Comblement	Abandon			0,20	
12015	Comblement	Abandon			0,80	
12016	Comblement	Abandon			0,10	

13003	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé N-S, fond arrondi, parois évasées ; fossé bordier est du chemin 12003 ?				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13003	Creusement	Construction	4,40	1,60	0,60	
13009	Comblement	Abandon			0,45	
13010	Comblement	Abandon			0,40	
13004	FSÉ.Fossé	segment de fossé axé nord-sud				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13004	Creusement	Construction	2,15			
13005	FSÉ.Fossé	Segment de fossé axé ONO-ESE				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13005	Creusement	Construction	10,85	0,72	0,30	
13021	Comblement	Abandon			0,30	
13006	FOS.Fosse	Fosse ovale, parois évasées (notamment côté nord), fond arrondi				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13006	Creusement	Construction	1,15	0,90	0,35	
13022	Comblement	Abandon			0,35	
13007	FSÉ.Fossé	Fossé (ou drain agricole ?) axé NO-SE				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13007	Creusement	Construction	3	0,40		
13008	DRA.Drain	Drain agricole axé est-nord-est / ouest-sud-ouest				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13008	Creusement	Construction	17,70	0,80		
13011	FSÉ.Fossé	Segment de fossé axé NE-SO, profil en V élargi à la base : parois légèrement évasées, fond étroit plutôt plat.				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
13011	Creusement	Construction	7,50	3	min.	
13012	Comblement	Abandon			0,80	
13013	Comblement	Abandon			0,28	
13014	Comblement	Abandon			0,70	
13015	Comblement	Abandon			0,30	
14003	FSÉ.Fossé	Segment de fossé très arasé axé N-S., arasé, parois évasées (?), fond arrondi irrégulier				
ZoneUS n°	Identification	Interprét.	Long.	Larg.	prof/haut.	
14003	Creusement	Construction	7,30	0,90	0,12	
14008	Comblement	Abandon			0,12	

14005	FOS.Fosse
Fosse ovale, parois évasées, fond irrégulier, plus profond au sud-est	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
14005	Creusement Construction 2 0,90 0,44
14007	Comblement Abandon 0,34

14006	RSU. Réseau (urbain)
Réseau électrique privé alimentant la station de pompage et d'arrosage de l'exploitant. Ne figure pas sur les documents DICT. Couche d'apparition : -0,60 m.	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
14006	Creusement Construction 5,65 0,50 0,80

15003	FOS.Fosse
Fosse quadrangulaire, parois évasées, fond arrondi irrégulier	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
15003	Creusement Construction 1,50 1,25 0,42
15006	Comblement Abandon 0,42

15005	FSÉ.Fossé
Segment de fossé axé NNO-SSE, parallèle à la route actuelle	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
15005	Creusement Construction 2,30

20003	DRA.Drain
Collecteur d'eau axé N-S en lien avec l'exploitation agricole	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
20003	Creusement Construction 2,25 1,10

20004	FSÉ.Fossé
segment de fossé axé nord-sud	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
20004	Creusement Construction 2,25

20005	FOS.Fosse
Fosse circulaire ?, à moitié dans la berme nord de la tranchée 20	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
20005	Creusement Construction 0,98 0,58

20006	FSÉ.Fossé
Segment de fossé axé N-S, plus profond côté est	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
20006	Creusement Construction 4,50 1,10 0,20
20009	Comblement Abandon 0,20

20007	FOS.Fosse
Ensemble de fosses (ou grande fosse) dont la limite n'est pas connue, situé en bordure de la RD424, et peut-être lié aux travaux de voirie. Continue de part et d'autre du SPF27.	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
20007	Creusement Construction 4,70 2,75
20008	Comblement Abandon

21003	FSÉ.Fossé
Segment de fossé axé N-S	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
21003	Creusement Construction 2,20 0,76

23003	FSÉ.Fossé
segment de fossé axé nord-sud, en partie sous le chemin agricole actuel	
ZoneUS n°	Identification Interprét. Long. Larg. prof/haut.
23003	Creusement Construction 2,20 0,60

LISTE DES ENTITÉS ARCHÉOLOGIQUES STRUCTURÉES (EAS)

1	FSÉ.Fossé	11004	Autre	Construction	6	CHE.Chemin	7	FSÉ.Fossé
	fossé parcellaire					fossé bordier ?		
	fossé orienté nord-est / sud-ouest, composé de trois segments, dont deux ont été fouillés. Les profils sont réguliers (profil en cuvette, fond plus ou moins) arrondis. Il peut s'agir d'un fossé de parcellaire. Attribué à la période antique en raison de son orientation mais hypothèse incertaine. L : 55,30 m					fossé axé nord-sud. Fouillé à deux reprises, les profils sont similaires (parois évasées, fond arrondi). Il pourrait s'agir d'un fossé bordier oriental du chemin 12003 ? L : 23,40 m		
	ZoneUS n° Identification Interprét.					ZoneUS n° Identification Interprét.		
	4004 Creusement Construction					12005 Creusement Construction		
	4009 Comblement Abandon					12021 Comblement Abandon		
5003 Creusement Construction				12022 Comblement Abandon				
6003 Creusement Construction				13003 Creusement Construction				
6004 Comblement Abandon				13009 Comblement Abandon				
2	FSÉ.Fossé				8	FSÉ.Fossé	9	FSÉ.Fossé
	fossé parcellaire					fossé		
	fossé orienté nord-ouest / sud-est, composé de deux segments. Les profils sont réguliers (parois évasées et fond plat). Il peut s'agir d'un fossé de parcellaire. L : 37,50 m.					fossé axé nord-sud, fonction indéterminée (participe d'un parcellaire non localisé ?). L : 23,40 m		
	ZoneUS n° Identification Interprét.					ZoneUS n° Identification Interprét.		
	4007 Creusement Construction					12009 Creusement Construction		
4010 Remblai Abandon				12023 Comblement Abandon				
5006 Creusement Construction				13004 Creusement Construction				
5008 Comblement Abandon								
3	FSÉ.Fossé				5	CHE.Chemin	5	CHE.Chemin
	fossé parcellaire					chemin forestier		
	fossé orienté nord-est / sud-ouest, composé de deux segments. Les profils sont plutôt réguliers (parois évasées, fonds arrondis à plat). Il peut s'agir d'un fossé de parcellaire.					chemin forestier orienté nord-sud, encore visible dans les parcelles adjacentes. L : 18,90 m		
	ZoneUS n° Identification Interprét.					ZoneUS n° Identification Interprét.		
	5005 Creusement Construction					9003 Autre Construction		
5007 Comblement Abandon								
7005 Creusement Construction								
7006 Comblement Abandon								
4	FSÉ.Fossé				4	FSÉ.Fossé	4	FSÉ.Fossé
	fossé parcellaire					petit fossé visible dans le paysage actuel (limite parcellaire ?), L : 21,10 m		
	petit fossé visible dans le paysage actuel (limite parcellaire ?), L : 21,10 m					ZoneUS n° Identification Interprét.		
	ZoneUS n° Identification Interprét.					12012 Creusement Construction		
	8004 Creusement Construction					12013 Comblement Abandon		
11005 Creusement Construction				12014 Comblement Abandon				
				12015 Comblement Abandon				
				12016 Comblement Abandon				
				13011 Creusement Construction				
				13012 Comblement Abandon				
				13013 Comblement Abandon				
				13014 Comblement Abandon				
				13015 Comblement Abandon				

11	FSÉ.Fossé											
	fossé de parcellaire ?											
	Fossé axé nord-sud, fouillé une seule fois. Ses parois sont évasées et son fond est arrondi.											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>ZoneUS n°</th> <th>Identification</th> <th>Interprét.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20006</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> <tr> <td>20009</td> <td>Comblement</td> <td>Abandon</td> </tr> <tr> <td>21003</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> </tbody> </table>	ZoneUS n°	Identification	Interprét.	20006	Creusement	Construction	20009	Comblement	Abandon	21003	Creusement
ZoneUS n°	Identification	Interprét.										
20006	Creusement	Construction										
20009	Comblement	Abandon										
21003	Creusement	Construction										
12	DRA.Drain											
	drains agricoles											
	globalisation d'un collecteur et de deux drains agricoles contemporains. L : 189,40 m											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>ZoneUS n°</th> <th>Identification</th> <th>Interprét.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>12010</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> <tr> <td>13008</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> </tbody> </table>	ZoneUS n°	Identification	Interprét.	12010	Creusement	Construction	13008	Creusement	Construction		
ZoneUS n°	Identification	Interprét.										
12010	Creusement	Construction										
13008	Creusement	Construction										
13	FSÉ.Fossé											
	fossé de parcellaire ?											
	fossé axé nord-sud qui matérialise une ancienne parcelle ?											
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>ZoneUS n°</th> <th>Identification</th> <th>Interprét.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>20004</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> <tr> <td>23003</td> <td>Creusement</td> <td>Construction</td> </tr> </tbody> </table>	ZoneUS n°	Identification	Interprét.	20004	Creusement	Construction	23003	Creusement	Construction		
ZoneUS n°	Identification	Interprét.										
20004	Creusement	Construction										
23003	Creusement	Construction										

INVENTAIRE DU MOBILIER ARCHÉOLOGIQUE EN LOT/ISOLÉ ET CONTENANT

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	3		35			1
parcelle cadastrale AB0264.								

N° ZoneUS 4010 . EA 4007

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	8		314			1
parcelle cadastrale AB0290.								

N° ZoneUS 5008 . EA 5006

Mobilier en lots : 2

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	CÉRamiq	Céramique	2	2	171			1
parcelle cadastrale AB0290.								
	TCuitArchi	Indéterminé, Tegula	27		1902			1
Présence de 2 rainures longitudinales sur une face d'un plateau (2 fragments recollant) ; parcelle cadastrale AB0290.								

N° ZoneUS 6004 . EA 6003

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	CÉRamiq	Céramique	2		6			1
Section d'anse de faible largeur, à double gorge et à repli; parcelles cadastrales AB0290 et AB0292.								

N° ZoneUS 7006 . EA 7005

Mobilier en lots : 2

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	CÉRamiq	Céramique	1		1			1
parcelles cadastrales AB0292.								
	TCuitArchi	Indéterminé, Tegula	4		261			1
parcelle cadastrale AB0292.								

N° ZoneUS 7008 . EA 7003

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	1		3			1
parcelle cadastrale AB0292.								

N° ZoneUS 12013 . EA 12012

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	1		252			1
parcelle cadastrale AB0285.								

N° ZoneUS 12014 . EA 12012

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	12		450			1
parcelle cadastrale AB0292.								

N° ZoneUS 12023 . EA 12009

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	2		205			1
Brique ou carreau - parcelle cadastrale AB0285.								

N° ZoneUS 13012 . EA 13011

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé, Tegula	12		1573			1
parcelle cadastrale AB0285.								

N° ZoneUS 13021 . EA 13005

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	8		37			1
parcelle cadastrale AB0285.								

N° ZoneUS 13022 . EA 13006

Mobilier en lots : 1

N° Inv	Matière	Famille	Quantité	Nb Bords	Poids	Conservation / Fragment.	Traitement	contenant
	TCuitArchi	Indéterminé	6		170			1
parcelle cadastrale AB0285.								

Totaux : 0 objet(s) isolé(s)
14 lots de mobilier

INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION GRAPHIQUE

Série 421 Documents graphiques - Originaux des minutes de terrain

Document n° 1

Descriptif : Coupes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15.

Support : Polyester. Largeur : 29,7 cm. Longueur : 42 cm. Niveau de documentation : Données de terrain.

Type : Coupe. Échelle : 1/20.

Document n° 2

Descriptif : Coupes 10, 14, 16, 17, 18, 19.

Support : Polyester. Largeur : 29,7 cm. Longueur : 42 cm. Niveau de documentation : Données de terrain.

Type : Coupe. Échelle : 1/20.

Nb total de documents graphiques 2

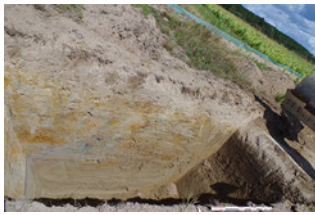
INVENTAIRE DE LA DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE

Cliché	Description /date prise de vue/ format/ photographe	Cliché	Description /date prise de vue/ format/ photographe
Opération n° 1		22	T5, SPF4, log 2. Remontée de la nappe phréatique, vers l'E. 20/08/19 Laure De Souris
Photographie numérique : 127			
1	SPF1, log 1. Vue générale de la coupe Nord du sondage, vers le NE. 19/08/19 Laure De Souris	23	Emprise de diagnostic. Vue générale de la zone du bassin, vers l'E. 20/08/19 Laure De Souris
2	SPF1, log 1. Vue générale de la coupe Sud du sondage, vers le S. 19/08/19 Laure De Souris	24	Emprise de diagnostic. Vue générale de la zone du bassin, vers l'E. 20/08/19 Laure De Souris
3	Ambiance. Vue générale du chantier dans les champs de maïs, vers le NE. 19/08/19 Laure De Souris	25	Emprise de diagnostic. Vue générale dans les champs de maïs, vers l'O. 20/08/19 Laure De Souris
4	Fossé actuel avec haie, correspondant à l'EA 1004. 19/08/19 Laure De Souris	26	État du sol avant décapage dans le secteur boisé, avec ornières ONF. 21/08/19 Laure De Souris
5	Ambiance. 19/08/19 Laure De Souris	27	État du sol avant décapage dans le secteur boisé, avec ornières ONF. 21/08/19 Laure De Souris
6	T1. Photo de travail de la berme sud, vers le Sud. 19/08/19 Laure De Souris	28	État du sol avant décapage dans le secteur boisé, avec ornières ONF. 21/08/19 Laure De Souris
7	T1. EA 1004 et TN 1003, photo de travail, vers l'E. 19/08/19 Laure De Souris	29	T7. Fossé actuel correspondant à l'EA 7004, vers le S. 21/08/19 Laure De Souris
8	Ambiance. Décapage. 19/08/19 Laure De Souris	30	T7, SPF5, CP2. Fossé EA 7005, vue en coupe, vers le NNE. 21/08/19 Justin Hahn
9	Ligne électrique longeant le chemin, vue vers l'O. 19/08/19 Laure De Souris	31	T7, SPF6, CP3. Fossé EA 7003, vue en coupe vers le NNE. 21/08/19 Justin Hahn
10	Zone inaccessible après le chemin. 19/08/19 Laure De Souris	32	T7, SPF6, CP3. Fossé EA 7003, vue en coupe vers le NNE. 21/08/19 Justin Hahn
11	Ligne électrique longeant le chemin, vue vers le N. 19/08/19 Laure De Souris	33	T6, SPF7, CP4. Fossé EA 6003, vue ensoleillée en coupe vers le SSO. 21/08/19 Justin Hahn
12	Emprise de diagnostic. 19/08/19 Laure De Souris	34	T6, SPF7, CP4. Fossé EA 6003, vue en coupe vers le SSO. 21/08/19 Justin Hahn
13	Emprise de diagnostic, avec ligne électrique longeant le chemin. 19/08/19 Laure De Souris	35	T4, SPF8, CP5. Fossé EA 4004, vue en coupe vers le SO. 21/08/19 Justin Hahn
14	Emprise de diagnostic. Vue générale en direction de la laiterie, vers l'E. 19/08/19 Laure De Souris	36	T4, SPF8, CP5. Fossé EA 4004, vue en coupe vers le SO. 21/08/19 Justin Hahn
15	T1, SPF2, CP1. Fossé EA 1004, vers le SE. 19/08/19 Justin Hahn	37	T4, SPF9. Anomalie naturelle US 4005, vue en coupe vers le NE. 21/08/19 Laure De Souris
16	T3, SPF3. Anomalie naturelle US 3003, vue en coupe, vers le NE. 20/08/19 Justin Hahn	38	T4, SPF9. Anomalie naturelle US 4005, vue en coupe vers le NE. 21/08/19 Laure De Souris
17	T3, SPF3. Anomalie naturelle US 3003, vue en plan, vers le NE. 20/08/19 Justin Hahn	39	T4, SPF9. Anomalie naturelle US 4005, vue en plan vers le NO. 21/08/19 Laure De Souris
18	T3, SPF3. Anomalie naturelle US 3003, vue en plan, vers le NE. 20/08/19 Justin Hahn	40	T4, SPF10. Anomalie naturelle US 4006, vue en plan vers le NE. 21/08/19 Justin Hahn
19	T4. EA 4003 et EA 4004, après décapage, vers l'E. 20/08/19 Justin Hahn	41	T4, SPF11, CP6. Fossés EA 4007 et EA 4011, vue en coupe vers l'ESE. 21/08/19 Justin Hahn
20	T5, SPF4, log 2. Vue générale de la coupe Sud du sondage, vers le S. 20/08/19 Laure De Souris	42	T4, SPF11, CP6. Fossés EA 4007 et EA 4011, vue en coupe vers l'ESE. 21/08/19 Justin Hahn
21	T5, SPF4, log 2. Vue générale de la coupe Nord du sondage, vers le NE. 20/08/19 Laure De Souris		

43	T4, SPF12. Anomalie naturelle US 4008, vue en coupe vers le NE. 21/08/19 Justin Hahn	66	Bois déposé à l'extrémité est du secteur 1, avec messages des opposants au projet (Mardiéval, Village de Loire), et début du secteur 2. 22/08/19 Laure De Souris
44	T4. Anomalie naturelle US 4008, vue en plan vers le SE. 21/08/19 Justin Hahn	67	T12. Chemin EA 12003 et fossé EA 12005, vers l'O. 23/08/19 Laure De Souris
45	T5. Anomalie naturelle US 5004 et fossés EA 5005 et EA 5006, vue en plan vers le SSO. 21/08/19 Justin Hahn	68	Au nord de T10. Secteur boisé : omières ONF, vers le NO. 23/08/19 Laure De Souris
46	T5. Anomalie naturelle US 5004 et fossés EA 5005 et EA 5006, vue en plan vers le SSO. 21/08/19 Justin Hahn	69	Au nord de T10. Secteur boisé : omières ONF, vers le NO. 23/08/19 Laure De Souris
47	T5. Anomalie naturelle US 5004 et fossés EA 5005 et EA 5006, vue en plan vers le SE. 21/08/19 Justin Hahn	70	Entre T10 et T11. Secteur boisé : souche et morceaux de béton. 23/08/19 Laure De Souris
48	T5. Anomalie naturelle US 5004 et fossés EA 5005 et EA 5006, vue en plan vers le SE. 21/08/19 Justin Hahn	71	Au nord de T10. Secteur boisé : déchets de tôle. 23/08/19 Laure De Souris
49	T5, sondage manuel. Fossés EA 5005 et EA 5006, vue en plan de l'intersection, vers le SE. 22/08/19 Justin Hahn	72	T12. Exemple de drain agricole actuel, vers l'E. 23/08/19 Laure De Souris
50	T5, sondage manuel, CP7. Fossés EA 5005 et EA 5006, vers le SE. 22/08/19 Justin Hahn	73	T12. Vue générale des variations de TN 12002, vers l'E. 23/08/19 Laure De Souris
51	T5, sondage manuel, CP8. Fossés EA 5006 et EA 5005, vers le SO. 22/08/19 Justin Hahn	74	T12. Vue générale des variations de TN 12002, vers l'E. 23/08/19 Laure De Souris
52	T5, sondage manuel, CP9. Fossé EA 5005, vers le NE. 22/08/19 Justin Hahn	75	T13, SPF14, log 4. Vue générale de la coupe Sud, vers le S. 23/08/19 Laure De Souris
53	T8. Vue générale du TN 8002, vers l'E. 22/08/19 Laure De Souris	76	Ambiance. 23/08/19 Laure De Souris
54	T8. Fossé EA 8004, vue du segment en bord de berme et de son prolongement dans la forêt, vers le NNE. 22/08/19 Laure De Souris	77	T13, SPF14, log 4. Photo de travail de la coupe Est, vers l'E. 23/08/19 Laure De Souris
55	T8, SPF13, log 3. Vue de la coupe Nord, vers le N. 22/08/19 Laure De Souris	78	T13, SPF15, log 5. Vue générale de la coupe Sud, vers le S. 23/08/19 Laure De Souris
56	T9. EA 9003 et chemin forestier actuel, vers le N. 22/08/19 Laure De Souris	79	T13, SPF16, log 6. Vue générale de la coupe Sud, vers le S. 26/08/19 Laure De Souris
57	Ambiance. Décapage dans la zone boisée, vers le SE. 22/08/19 Laure De Souris	80	Ambiance. Décapage et relevé de coupe. 26/08/19 Laure De Souris
58	Ambiance. Décapage dans la zone boisée, vers le S. 22/08/19 Laure De Souris	81	T12, SPF19, CP10. Fossé EA 12012, vue en coupe vers le SO. 26/08/19 Laure De Souris
59	T10. Chemin forestier correspondant à l'EA 10003, vers le S. 22/08/19 Laure De Souris	82	T12, SPF19, CP10. Fossé EA 12012, vue en coupe vers le SO. 26/08/19 Laure De Souris
60	T10. Vue générale du TN 10002, vers l'E. 22/08/19 Laure De Souris	83	T12, SPF17. Anomalie naturelle US 12011, vue en coupe vers l'E. 26/08/19 Laure De Souris
61	Ambiance. Décapage et conditions de travail, avec poussière. 22/08/19 Laure De Souris	84	T12, SPF18. Anomalie naturelle, vue en coupe vers l'ESE. 26/08/19 Laure De Souris
62	Ambiance. Décapage et conditions de travail, avec poussière. 22/08/19 Laure De Souris	85	T12, SPF18. Anomalie naturelle, vue en coupe vers l'ESE. 26/08/19 Laure De Souris
63	Ambiance. Décapage et conditions de travail, avec poussière. 22/08/19 Laure De Souris	86	T12, SPF20, CP11. Fossé EA 12005, vers le S. 26/08/19 Justin Hahn
64	T10, T11. Vue générale du décapage, vers l'O. 22/08/19 Laure De Souris	87	T12, SPF20, CP11. Fossé EA 12005, vers le S. 26/08/19 Justin Hahn
65	Bois déposé à l'extrémité est du secteur 1, avec messages des opposants au projet (Mardiéval, Village de Loire). 22/08/19 Laure De Souris	88	T13, SPF21, CP12. Fossé EA 13003, vers le N. 26/08/19 Laure De Souris
		89	T12, SPF22, CP13. Fossé EA 12009, vers le N. 26/08/19 Justin Hahn
		90	T13, SPF23, CP14. Fossé EA 13011 : coupe complète avant nettoyage, vers l'OSO. 26/08/19 Yannick Mazeau

91	T13, SPF23, CP14. Fossé EA 13011 : coupe nettoyée (partie supérieure uniquement, fond du sondage rebouché), vers l'OSO. 26/08/19 Yannick Mazeau	116	T14, SPF33. Anomalie naturelle, vue en coupe vers l'O. 28/09/19 Yannick Mazeau
92	T13, SPF23, CP14. Fossé EA 13011 : coupe nettoyée (partie supérieure uniquement, fond du sondage rebouché), vers l'OSO. 26/08/19 Yannick Mazeau	117	T14, SPF31, CP19. Fossé EA 14003, vers le NNO. 28/09/19 Yannick Mazeau
93	T12, SPF22, CP13. Fossé EA 12009, vers le N. 27/09/19 Laure De Souris	118	Ambiance. Co-activité en secteur 3. 29/08/19 Laure De Souris
94	T13, SPF24, CP15. Fossé EA 13005 et fosse EA 13006, vers l'O. 27/09/19 Justin Hahn	119	T24, log 9, vers le SSO. 29/08/19 Magali Labille
95	T13, SPF24, CP15. Fossé EA 13005 et fosse EA 13006, vers l'O. 27/09/19 Justin Hahn	120	T24, log 9, vers le SSO. 29/08/19 Magali Labille
96	T17. Variation du TN, vers l'O. 27/09/19 Laure De Souris	121	T25. Anomalie naturelle US 25003, vue en coupe vers le SE. 29/08/19 Yannick Mazeau
97	T17. Vue générale du TN 17002, extrémité ouest, vers l'E. 27/09/19 Laure De Souris	122	T24. Anomalie naturelle US 24003, vue en plan et coupe vers le NO. 29/08/19 Magali Labille
98	T15. Vue générale du TN 15002, vers l'O. 27/09/19 Laure De Souris	123	T24. Anomalie naturelle US 24003, vue en plan et coupe vers le NO. 29/08/19 Magali Labille
99	T14. Réseau électrique EA 14000, vers le SO. 27/09/19 Laure De Souris	124	céramique 4/09/19 Mazeau Yannick
100	T17, SPF25, log 7. Vue générale de la coupe Sud, vers le S. 27/09/19 Laure De Souris	125	TCA dont une tegula 4/09/19 Mazeau Yannick
101	T17, SPF25, log 7. Vue générale de la coupe Nord, vers le N. 27/09/19 Laure De Souris	126	Terre cuite avec rainures 4/09/19 Mazeau Yannick
102	T20, SPF26, log 8. Vue générale de la coupe Nord, vers le N. 28/09/19 Magali Labille	127	Fosse contemporaine 20007 11/09/19 de Souris Laure
103	T20, SPF26, log 8. Vue rapprochée de la coupe Nord, vers le N. 28/09/19 Magali Labille	<hr/>	
104	T20, SPF26, log 8. Vue générale de la coupe Sud effondrée, vers le SE. 28/09/19 Magali Labille	Nombre de clichés : 127	
105	T20, SPF26, log 8. Vue générale de la coupe Sud effondrée, vers le SE 28/09/19 Magali Labille		
106	T20, SPF28, CP16. Fossé EA 20006, vers le S. 28/09/19 Magali Labille		
107	T20, SPF28, CP16. Fossé EA 20006, vers le S. 28/09/19 Magali Labille		
108	T17. Anomalie naturelle US 17004, vue en coupe vers l'O. 28/09/19 Magali Labille		
109	T17. Anomalie naturelle US 17004, vue en coupe vers l'O. 28/09/19 Magali Labille		
110	Ambiance. 28/09/19 Magali Labille		
111	T17. Anomalie naturelle US 17005, vue en plan et coupe vers le NNO. 28/09/19 Magali Labille		
112	T17. Anomalie naturelle US 17003, vue en plan et coupe vers le S. 28/09/19 Magali Labille		
113	T17. Anomalie naturelle US 17003, vue en coupe vers le S. 28/09/19 Magali Labille		
114	T15, SPF29, CP17. Fosse EA 15003, vers le NO. 28/09/19 Yannick Mazeau		
115	T14, SPF30, CP18. Fosse EA 14005, vers le SO. 28/09/19 Yannick Mazeau		

PLANCHES-CONTACTS DES PHOTOGRAPHIES



033452730201_0003600001



033452730201_0003600002



033452730201_0003600003



033452730201_0003600004



033452730201_0003600005



033452730201_0003600006



033452730201_0003600007



033452730201_0003600008



033452730201_0003600009



033452730201_0003600010



033452730201_0003600011



033452730201_0003600012



033452730201_0003600013



033452730201_0003600014



033452730201_0003600015



033452730201_0003600016



033452730201_0003600017



033452730201_0003600018



033452730201_0003600019



033452730201_0003600020



033452730201_0003600021



033452730201_0003600022



033452730201_0003600023



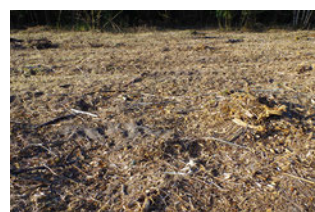
033452730201_0003600024



033452730201_0003600025



033452730201_0003600026



033452730201_0003600027



033452730201_0003600028



033452730201_0003600029



033452730201_0003600030



033452730201_0003600031



033452730201_0003600032



033452730201_0003600033



033452730201_0003600034



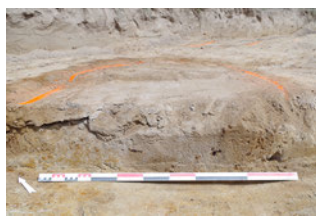
033452730201_0003600035



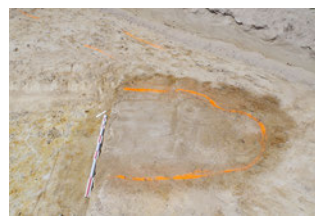
033452730201_0003600036



033452730201_0003600037



033452730201_0003600038



033452730201_0003600039



033452730201_0003600040



033452730201_0003600041



033452730201_0003600042



033452730201_0003600043



033452730201_0003600044



033452730201_0003600045



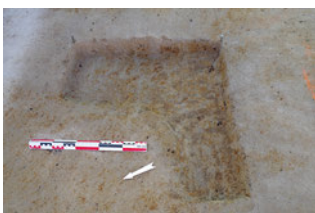
033452730201_0003600046



033452730201_0003600047



033452730201_0003600048



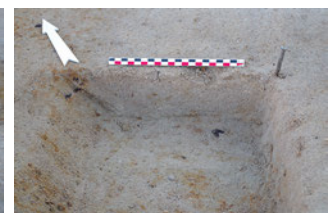
033452730201_0003600049



033452730201_0003600050



033452730201_0003600051



033452730201_0003600052



033452730201_0003600053



033452730201_0003600054



033452730201_0003600055



033452730201_0003600056



033452730201_0003600057



033452730201_0003600058



033452730201_0003600059



033452730201_0003600060



033452730201_0003600061



033452730201_0003600062



033452730201_0003600063



033452730201_0003600064



033452730201_0003600065



033452730201_0003600066



033452730201_0003600067



033452730201_0003600068



033452730201_0003600069



033452730201_0003600070



033452730201_0003600071



033452730201_0003600072



033452730201_0003600073



033452730201_0003600074



033452730201_0003600075



033452730201_0003600076



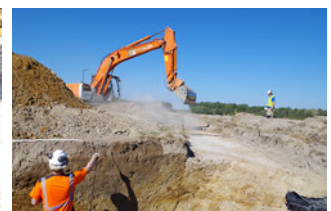
033452730201_0003600077



033452730201_0003600078



033452730201_0003600079



033452730201_0003600080



033452730201_0003600081



033452730201_0003600082



033452730201_0003600083



033452730201_0003600084



033452730201_0003600085



033452730201_0003600086



033452730201_0003600087



033452730201_0003600088



033452730201_0003600089



033452730201_0003600090



033452730201_0003600091



033452730201_0003600092



033452730201_0003600093



033452730201_0003600094



033452730201_0003600095



033452730201_0003600096



033452730201_0003600097



033452730201_0003600098



033452730201_0003600099



033452730201_0003600100



033452730201_0003600101



033452730201_0003600102



033452730201_0003600103



033452730201_0003600104



033452730201_0003600105



033452730201_0003600106



033452730201_0003600107



033452730201_0003600108



033452730201_0003600109



033452730201_0003600110



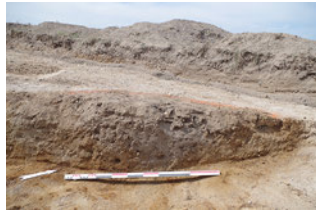
033452730201_0003600111



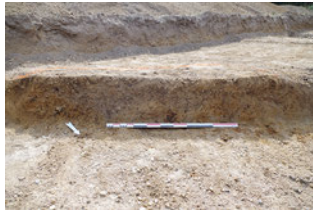
033452730201_0003600112



033452730201_0003600113



033452730201_0003600114



033452730201_0003600115



033452730201_0003600116



033452730201_0003600117



033452730201_0003600118



033452730201_0003600119



033452730201_0003600120



033452730201_0003600121



033452730201_0003600122



033452730201_0003600123



033452730201_0003600124



033452730201_0003600125



033452730201_0003600126



033452730201_0003600127